

Un acteur-clé de la transaction des Alouettes témoigne

Il fallait payer une commission au maire Crépeault

la météo

Nuageux avec périodes ensoleillées. Vents de 20 milles. 55 et 65.

LE DEVOIR

Fais ce que dois

Saint Nicolas de Tolentino VOL. LX - NO 210 Montréal, mercredi 10 septembre 1969 10 CENTS

Malgré le NON de la police de St-Léonard

Le chef de la LIS refuse de contremander le défilé

par Guy Deshaies

C'est bel et bien ce soir, à 8 h. que s'ébranlera le défilé de la Ligue pour l'intégration scolaire avec en tête M. Raymond Lemieux qui a d'ailleurs déclaré hier soir que son défilé emprunterait le parcours prévu, c'est-à-dire la rue Jean-Talon et se rendrait à l'école Jérôme-LeRoyer tel que prévu.

On sait que le chef de police de Saint-Léonard, M. Sylvio Langlois, a fait tenir un communiqué, hier (envoyé par Mme Beaudry, secrétaire du maire Ouellet) dans lequel il déclare refuser formellement à la LIS l'autorisation de défilé dans les limites de Saint-Léonard mercredi soir le 10 septembre.

Selon le chef Langlois, M. Lemieux a d'ailleurs rejeté la suggestion d'emprunter un autre parcours que celui de la rue Jean-Talon qui, d'arguer le poli-

cier, traverse le secteur des néo-Canadiens de Saint-Léonard.

"Les Sylvio Langlois, les Léo Ouellet et les Armand Sheppard porteront la responsabilité des dégâts si ça tourne mal demain soir à Saint-Léonard," a clamé en revanche, le chef de la LIS au cours d'une conférence de presse convoquée hier soir. M. Lemieux a en effet accusé le maire Ouellet de faire preuve de parti pris contre son mouvement et de faire le jeu de ses adversaires; il a qualifié le chef Langlois d'incompétent et Me Armand Sheppard, conseiller juridique des parents anglophones, de provocateur.

"Ces gens-là, dit M. Lemieux, enveniment la situation, suggèrent la violence et augmentent la tension entre deux

Voir page 2: Saint-Léonard



Le ministre des sociétés et de la consommation, M. Ron Basford, s'est dit très alarmé par la découverte en Colombie-Britannique, en Saskatchewan et au Manitoba de feves originaires du sud-est asiatique qui, lorsque mastiquées, peuvent entraîner la mort. Ces feves sont utilisées dans le commerce à la fabrication de colliers, de bracelets et autres articles du genre. Elles avaient déjà fait leur apparition au Canada il y a plusieurs années et leur découverte avait donné lieu à des mesures sévères pour les faire disparaître du marché. Leur importation et leur vente ont d'ailleurs été prohibées dans une loi adoptée par le parlement canadien en juin dernier. Et des photos en couleurs ont été envoyées aux bureaux des douanes pour faciliter leur identification. Les feves sont de couleur rouge avec une tache noire couvrant environ le tiers de l'une de leurs extrémités. Elles ont environ un quart de pouce de longueur et l'on dirait qu'elles ont été plongées dans l'émail. M. Basford cherche à découvrir si les feves vénéneuses existent dans d'autres parties du Canada. Ce qui rend ces feves toxiques c'est l'abrine ou toxalbumine hémolytique du jéquirity. (Téléphoto PC)

Le raid massif d'Israël constitue pour Nasser une embarrassante provocation

(D'après AFP et CP) - Le raid massif des forces israéliennes contre l'Égypte hier engage la crise du Moyen-Orient dans une nouvelle escalade en forçant l'Égypte à répliquer d'une façon ou d'une autre, ce qui pourrait donner lieu à de nouvelles représailles israéliennes et éventuellement faire éclater la guerre d'usure en conflit ouvert.

Cependant, si cette hypothèse se vérifiait, ce serait, estiment les observateurs, beaucoup plus par accident que par suite d'une volonté délibérée de part et d'autre. En effet, plusieurs experts militai-

res croient qu'Israël doit d'abord se familiariser avec les avions de chasse F-4 Phantom qui Washington a commencés à lui livrer tandis que l'Égypte n'aurait pas trop d'une année supplémentaire pour amener ses troupes à un degré maximum d'efficacité.

Quoi qu'il en soit, les dommages, aussi bien psychologiques que militaires, causés à l'Égypte par l'attaque surprise des forces israéliennes constituent une provocation embarrassante pour Nasser qui ne peut certes pas l'ignorer.

Israël soutient que le raid d'hier

est destiné à mettre un frein aux violations quotidiennes du cessez-le-feu par la partie égyptienne mais il se peut aussi que cette opération militaire d'envergure vise une fois de plus, par l'intermédiaire de leurs alliés, les commandos palestiniens dont les actions récentes contre un avion TWA et des bureaux israéliens en Europe ont vivement ému Tel Aviv.

Cette attaque, et la faible résistance que l'Égypte semble lui avoir opposé, remet également en question le rôle des grandes puissances qui, tout en se concertant à quatre pour trouver une solution à la crise, n'en continuent pas moins à fournir en armements, les pays bellicifères.

La guerre larvée que se livrent Égyptiens et Israéliens a pris hier des proportions inquiétantes. La plus importante opération militaire terrestre et aérienne jamais entreprise par des forces israéliennes depuis la fin de la guerre des six jours (juin 1967) s'est déroulée hier dans le golfe de Suez, si l'on en croit Tel Aviv car la version égyptienne des faits est plus réservée et diffère sensiblement.

Pendant dix heures, dit-on à Tel Aviv, les forces israéliennes ont occupé une bande de trente milles du littoral égyptien allant de El Khafayer (à 25 milles au sud de la ville de Suez) au Cap Zaafama (à 56 milles au sud de la même ville) après avoir fait traverser à certaines unités les douze milles de mer qui séparent dans ce secteur les deux rives du golfe de Suez.

"La surprise a été totale, a déclaré un porte-parole militaire israélien, la résistance égyptienne pratiquement nulle dans les airs et sur mer, ce qui prouve que l'armée égyptienne est incapable de déclencher une attaque de grande envergure contre Israël mais aussi qu'elle n'est pas en mesure de défendre son littoral et une grande partie de son territoire."

Au cours de l'opération, des installations militaires et des bases de fusées "SA-2" ont été détruites, a dit encore le porte-parole qui a fait état d'un avion israélien abattu par la D.C.A. et un soldat israélien blessé. Toujours selon ce porte-parole, les Égyptiens auraient eu une centaine de morts.

Au Caire, où rien n'est venu troubler le déroulement de la vie quotidienne normale et où la radio a diffusé toute la journée son programme habituel, les autorités égyptiennes ont gardé le silence pendant plusieurs heures sur cet incident avant de publier un communiqué déclarant qu'un raid aérien israélien "concentré sur une île côtière et sur un promontoire de la côte ouest du golfe de Suez" a eu lieu ce même jour.

"Quelques embarcations israéliennes, dit encore le communiqué égyptien, ont tenté de débarquer leurs occupants afin d'attaquer des postes de gardes-côtes de cette région. Les forces égyptiennes et la défense anti-aérienne sont aussitôt intervenues, contraignant l'ennemi à se retirer. Trois appareils israéliens ont été abattus et se seraient écrasés dans le golfe de Suez. Deux embarcations israéliennes ont été coulées et les Is-

raéliens ont subi de lourdes pertes en hommes et en matériel."

A Tel Aviv, on conteste ces pertes et notamment celles de trois appareils. Dans un message publié hier soir, Mme Golda Meir, chef du gouvernement israélien, a justifié l'opération qui "vise à répondre aux agressions continues déclenchées par l'armée égyptienne tout au long du canal de Suez". "Au cours du mois qui vient de s'écouler, a dit encore Mme Golda Meir, l'armée égyptienne a constamment fait fi du cessez-le-feu.

Le N.-Vietnam jure fidélité aux dernières volontés de l'Oncle Ho

HANOI (AFP) - Comme il en a exprimé formellement la volonté dans son testament, le président Ho Chi Minh n'a pas eu de grandes funérailles qui font gaspiller le temps et l'argent du peuple. Commencée à 7h30 (heure locale), la cérémonie des obsèques était terminée à huit heures et les délégations qui avaient été réunies dans le courant de la nuit au quartier Badinh reprenaient aussitôt le chemin de l'atelier, du magasin ou du bureau.

Comme l'hommage à la dépouille du chef d'Etat au cours des journées précédentes, les funérailles durent leur solennité à la simplicité qui caractérisa l'ordonnance comme à l'ordre et à la discipline extraordinaires qui présidèrent à leur déroulement.

Au centre de la tribune, un immense portrait voilé de crêpe du président

Ho Chi Minh tranchait sur les tentures frappées de la faucille et du marteau et de l'étoile d'or du Nord-Vietnam. Juste au-dessous d'un brûle-parfum posé sur une table drapée de rouge s'échappaient des volutes de fumée de santal et de résine odorantes. Sur le fronton de la tribune, point d'autres décorations que de banderoles répétant les mots d'ordre lancés par le parti pour les funérailles.

Mêlés aux leaders vietnamiens, les représentants des pays et partis frères ont suivi chacun à part soi, dans le recueillement, la cérémonie à la mémoire du président défunt. Après l'exécution de l'hymne national et de la marche "Libérons le Sud", M. Le Duan, premier secrétaire du parti à lu d'un podium installé en avant de la tribune une oraison funèbre dont les cinq serments

par Jean-Claude Leclerc

Un témoignage-choc a lourdement impliqué hier, à l'enquête sur l'administration d'Anjou, le maire de cette ville, M. Ernest Crépeault. Une commission de quelque 5 p.c. devait lui être versée, à même des ventes de l'ordre de \$3 à \$4 millions, sans qu'il n'ait rien à faire comme agent immobilier, comme condition "sine qua non" de la réalisation du projet de stade des Alouettes, a affirmé hier un acteur-clé de cette transaction, M. Charles Pettet.

Témoignant hier pour la première fois devant la commission d'enquête, M. Pettet a affirmé, en réponse à une question du procureur, Me André Paquette, qu'il n'y aurait pas eu de transaction si M. Crépeault n'y était pas inclus. C'était une condition sine qua non? demanda le procureur. Oui, répondit M. Pettet. "Qui vous a dit cela?" demanda Me Paquette. M. Pettet répondit que plusieurs personnes le lui avaient dit, dont M. Campeau - l'urbaniste d'Anjou à l'époque - et les avocats de M. Ted Workman, alors président du club des Alouettes.

Le témoin a d'abord expliqué à la commission d'enquête qu'il était à l'époque représentant de la firme Interstate Investors. Cette firme, qui était en contact avec des investisseurs américains, s'intéressait au financement gouvernemental, notamment municipal. C'est M. Campeau, a affirmé le témoin, qui attira son attention sur le projet des Alouettes.

Ayant à travailler étroitement et à long terme avec les promoteurs du projet, M. Pettet dut, en 1965, devenir actionnaire de la compagnie Camclair, firme déjà formée et dont il devint ainsi

le président. Il y détenait, a-t-il dit, 17 1/2 p.c. des actions, sans toutefois en avoir la possession physique. Cette compagnie, a-t-il ajouté, devait agir comme "holding" des terres et assurer le "management" du stade des Alouettes et du parc de stationnement qui y était rattaché.

M. Campeau, a affirmé le témoin, détenait également des actions dans Camclair par l'intermédiaire de M. Maxwell Gordon. M. Gordon est un "homme d'affaires" copropriétaire avec M. Campeau de la firme Les Urbanistes Associés.

Voir page 2: Enquête sur Anjou

Maclean perd son autonomie québécoise

Le magazine Maclean perd son autonomie québécoise, le budget rédactionnel est réduit de 60%, quatre journalistes chevronnés sont mis à pied, tel est le bilan provisoire d'une opération d'austérité économique décidée par la direction de Maclean-Hunter à Toronto.

C'est une décision d'autant plus inattendue que cette compagnie venait à peine de relancer sa publication française en désignant M. Mario Cardinal à la direction, en augmentant le budget et en embauchant deux anciens journalistes du Devoir, MM. Jean-V. Dufresne et Gilles Gariépy.

Voir page 2: Maclean

Québec entreprend une nouvelle offensive auprès d'Ottawa

par Gilles Lesage

QUEBEC - Dans le contexte de son "offensive" dans le domaine de la main-d'oeuvre, le Québec entreprendra des discussions avec Ottawa pour trouver des solutions aux problèmes qui se posent dans ce secteur de juridiction concurrente.

C'est ce qu'a déclaré hier le ministre du travail et de la main-d'oeuvre, M. Bellemare, au cours d'une rencontre avec les journalistes, qu'il avait convoqués pour leur permettre de saluer le ministre fédéral du travail, M. Bryce Mackasay.

En présence de son collègue d'Ottawa, M. Bellemare a dit que le Québec avait l'intention de poursuivre son offensive dans le domaine de la main-d'oeuvre. "Par un sain dialogue et des rencontres, a-t-il ajouté, nous tenterons de trouver une solution viable et partageable."

Le ministre a indiqué que M. Jean Champagne, qui était jusqu'à la semaine dernière directeur général de la main-d'oeuvre, avait été chargé de préparer le "dossier" qui donnera lieu à des pourparlers avec Ottawa, d'abord au niveau des fonctionnaires, puis au niveau des ministres.

M. Mackasay a souligné à ce propos que la main-d'oeuvre et l'immigration relevaient du même ministre à Ottawa et que le titulaire en est M. Allen MacEachen. Le ministre fédéral a noté qu'il y avait "peut-être duplication" dans les initiatives poursuivies par Ottawa et Québec au sujet de la main-d'oeuvre et qu'il valait la peine d'en discuter ouvertement et d'en arriver à une entente "avant" plutôt que de se retrouver devant un fait accompli dans quelques années.

Le ministre Bellemare n'a pas donné plus de détails au sujet de l'offensive qu'il a mentionnée devant son collègue fédéral.

Rappelons que le ministre a entrepris il y a deux ans un plan quinquennal en vertu duquel le territoire du Québec sera couvert de plus de cinquante centres de main-d'oeuvre. L'un des objectifs du Québec est de récupérer d'Ottawa la juridiction complète sur ces centres, que l'on appelle communément "bureaux de placement".

L'un des objectifs immédiats du ministère est la mise en oeuvre des pouvoirs accordés par la loi (bill 49) sur

Voir page 2: Main-d'oeuvre

Un DC-9 heurte un petit appareil 83 morts

INDIANAPOLIS (d'après l'AFP et la PA) - Un avion de ligne des Allegheny Airlines, ayant 82 personnes à son bord, s'est écrasé hier après-midi, à une dizaine de milles au sud-est d'Indianapolis, dans l'Indiana, à la suite d'une collision avec un petit avion. Selon la police de l'Etat, il semble n'y avoir aucun survivant. Le petit avion était piloté par un étudiant effectuant un solo.

L'appareil qui s'est écrasé au sol transportait 78 passagers et quatre membres d'équipage. Venant de Boston, via Baltimore et Cincinnati,

Anciens combattants: réforme des pensions

OTTAWA (DNC) - Le gouvernement a rendu public par l'entremise du ministre des affaires des anciens combattants, M. Jean-Eudes Dubé, un livre blanc qui recommande plusieurs modifications à l'administration des pensions des vétérans, modifications qui pourraient coûter jusqu'à \$5 millions par année.

Le coût des pensions aux vétérans s'établit à l'heure actuelle à environ deux cents millions par année.

Le livre blanc fait suite aux recommandations du fameux rapport Woods et ses données seront soumises aux associations intéressées aussi bien qu'au comité de la chambre sur les affaires des anciens combattants avant d'être réunies en une nouvelle législation.

Mais d'ores et déjà, le ministre a annoncé que cette législation accorderait une plus grande importance aux facteurs humains qui interviennent dans la distribution des pensions et à la modernisation de l'appareil administratif qui en est chargé.

Aucun des montants de base des pensions accordées aux anciens combattants

Voir page 2: Anciens combattants

M. Trudeau est rentré

OTTAWA (PC) - Le premier ministre Pierre Elliott Trudeau est revenu hier au Canada, après des vacances de trois semaines, sous le ciel méditerranéen.

Selon le cabinet du premier ministre, M. Trudeau est arrivé à Montréal à 15h20. Il devait visiter sa famille avant de regagner son bureau.

M. Trudeau a passé ses vacances à bord du yacht Adanac en compagnie de quelques personnes, dont une jolie fille, qui n'ont pas été identifiées.



Jean-Eudes Dubé

au gré du temps

Personnes déplacées

Onze municipalités du Québec ont cessé d'exister. Ainsi le veut un programme québécois de développement.

On a cru un instant que cet anéantissement administratif relevait de la décision de Rome de réformer le calendrier liturgique; mais non! car dans une liste où voisinent Saint-Octave-de-l'Avenir et Saint-Edmond-de-Pabos se glisse le profane Cap-des-Méchins qui ne doit rien au Sanctoral.

La "relocalisation" de plusieurs centaines de familles qui vivaient, nous dit M. Marcel Masse, des bienfaits de la sécurité sociale, se fera dans des centres urbains.

Puisent les citoyens déplacés dans un nouveau cadre de vie ne pas passer du statut de chômeurs subventionnés des champs à celui de chômeurs indemnisés des villes.

Il y a encore peu de temps, le ministre de l'agriculture portait le titre complémentaire de celui de ministre de la colonisation.

Faudra-t-il, selon une nouvelle mode, créer au Québec un ministère de la décolonisation?

Louis-Martin TARD

suites de la première page

ENQUÊTE SUR ANJOU

C'est alors que Me Paquette l'interrogea sur le rôle joué par le maire Crépeault dans la transaction des Alouettes. M. Crépeault, a affirmé le témoin, n'a accompli aucun travail dans l'opération de rassemblement des terrains.

"A-t-il pris une part active dans ce travail?" demanda Me Paquette. Non", répondit M. Pettet.

"Une commission a-t-elle été payée à M. Crépeault?" demanda le procureur. Oui", répond M. Pettet, qui ajoute alors, sans toutefois l'affirmer catégoriquement, que cette commission a été de 5 p.c. du prix de vente.

"Pourquoi cette commission?" poursuivit Me Paquette. C'était à Anjou... répond le témoin, après une certaine hésitation. Il n'y aurait pas eu de transaction si Crépeault n'y avait pas été inclus."

"C'était une condition sine qua non du projet?" demanda-t-on. Oui, répond le témoin. Qui vous a dit cela? demanda Me Paquette. Plusieurs personnes, Campeau, les avocats des Workman", répond M. Pettet.

"Avez-vous posé des objections?" demanda Me Paquette. Oui", répond M. Pettet, de même que mon associé M. Laurence Galetti." Le témoin précise qu'il y a eu des discussions avec M. Campeau à ce sujet mais que l'urbaniste avait catégoriquement conclu à la nécessité de payer une telle commission.

Le nom de l'agent immobilier avait alors été biffé du contrat et remplacé par celui de Ernest Crépeault Inc. Le prix total de la vente a été de \$5 millions, mais la commission n'a porté que sur le prix de vente des terres du holding, soit approximativement \$3 ou \$4 millions.

Le bail d'Anjou

Puis M. Pettet expliqua que les promoteurs du projet des Alouettes avaient besoin que la ville d'Anjou signe un bail de location du stade afin de pouvoir obtenir des investisseurs le financement nécessaire à sa réalisation. Le club aurait été loué également par le club des Alouettes auprès de Camclair qui aurait formé à ces fins une autre compagnie.

Mais le projet n'aboutit pas et Camclair dut reprendre des Alouettes les terrains proposés pour le stade. C'est alors que Camclair dut envisager un autre usage pour ces terrains, dont l'implantation de motels. M. Pettet qui fit plusieurs démarches en ce sens a révéillé à la commission qu'un officier d'Anjou devait devenir propriétaire de terrains à louer pour des motels. Le témoin ne se rappelait pas le nom de cet officier municipal. Le juge lui demanda s'il ne s'agissait pas de M. Jean-Paul Pilon, ex-gérant de la ville. "Oui", répondit M. Pettet.

Enfin, après que le témoin eut reconnu son écriture sur une lettre de M. Campeau, sur laquelle il acceptait, en marge, les propositions de l'urbaniste au sujet de la commission exigée par M. Crépeault, Me Paquette lui demanda pourquoi il s'était opposé à un tel versement.

Greenfield Park

"Mon associé, M. Laurence Galetti, était maire de Greenfield Park, répondit M. Pettet. Nous voulions rester dans une position nette. Nous ne voulions pas nous lier à des personnes qui occupaient des fonctions municipales, ayant à travailler dans d'autres municipalités."

"Mais vous avez accepté?" dit le président de la commission d'enquête le juge André Surprenant. Oui, j'ai accepté", avoua M. Pettet.

"Vous n'aviez pas le choix?" demanda Me Paquette. Non", répondit le témoin.

Au cours de son témoignage, M. Pettet a également affirmé qu'une autre

POLITIQUE

Suite de la page 3

dre à elles seules: c'est celui de la "qualité de la vie".

La déshumanisation de la vie semble, dit Me Wagner, un processus aussi irréversible que l'accroissement de l'outillage social et "il ne faut pas chercher la cause des maladies de civilisation ailleurs que dans cet écart grandissant, dans cette disproportion monstrueuse entre l'homme et ses propres conquêtes".

Evidemment, il n'appartient à personne de refuser ce

compagnie où il est intéressé. South Shore Public Utilities, n'a eu rien à voir à Anjou.

Immédiatement après ce témoignage, le juge Surprenant a repris l'interrogatoire de l'associé de M. Campeau, l'homme d'affaires Maxwell Gordon. Mais la commission n'a rien pu obtenir de ce témoin.

L'enquête doit reprendre vendredi avant-midi. On s'attend que l'urbaniste Campeau soit de nouveau interrogé cette fois par Me Jacques Bellemare, également procureur de la commission. Il est possible également que le maire Ernest Crépeault, qui jusqu'ici n'a témoigné que sur le service de police d'Anjou, soit sous peu interrogé relativement aux commissions qu'il aurait ainsi touchées.

FRANCOPHONIE

mois avec les ministres des pays francophones, il s'était dégagé des secteurs d'intérêt prioritaires dans une éventuelle coopération multilatérale. Parmi ceux-ci, M. Léger a mentionné:

- L'enseignement et la formation;
- Les échanges culturels;
- Les échanges de jeunes;
- La circulation de revues et de journaux, l'échange de programmes radio-phoniques ou d'émissions télévisées, la formation de journalistes;
- Puis, parlant de projets plus précis que l'agence pourrait mettre en oeuvre, M. Léger a mentionné:
- La création d'un centre international d'information pédagogique;
- L'organisation d'expositions itinérantes des oeuvres culturelles des différents pays de la francophonie;
- La création d'un centre international de documentation scientifique flanqué d'un bureau de traduction;
- L'organisation de jeux de la francophonie.

M. Léger a dit en réponse à certaines questions des journalistes que le départ du président Charles de Gaulle n'avait rien changé au projet de création d'une agence permanente.

De ses entretiens avec M. Sharp et le gouvernement canadien, il a laissé entendre qu'ils ont été très utiles et il s'est réjoui de l'intérêt que porte le gouvernement canadien au projet né de la conférence de Niamey.

Pressé par des journalistes de faire le point des rapports entre Québec et Ottawa au sujet de l'avenir de la francophonie et de la participation canadienne à ses réalisations, M. Léger a tout simplement refusé de se faire entraîner dans cet ancien débat en disant qu'il ne lui appartient pas de discuter des problèmes internes des pays avec lesquels il a des consultations.

MAIN-D'OEUVRE

la formation et la qualification professionnelle de la main-d'oeuvre, l'intégration de cette nouvelle politique avec celle du ministère de l'éducation et la discussion des programmes à frais partagés.

Un accord de principe est déjà intervenu au niveau interministériel québécois et, en collaboration avec le ministère des affaires intergouvernementales, le ministère du travail se prépare à porter "l'offensive" à Ottawa.

D'autre part, MM. Mackay et Bellemare ont redit leur satisfaction de la conférence des ministres du travail, à Ottawa la semaine dernière, au sujet du rapport Wood.

SAINT-LÉONARD

groupes de citoyens qui ne demandent qu'à s'entendre."

D'autre part, juste avant de se rendre au conseil municipal de Saint-Léonard, hier soir, M. Lemieux qui rencontrait les journalistes a dit qu'il lançait un appel à M. Jean-Jacques Bertrand, au ministre de la justice, M. Rémi Paul et au directeur de la Sûreté du Québec pour leur demander de venir en aide aux citoyens de Saint-Léonard qui appuient la LIS et qui veulent manifester leurs opinions librement ce soir. M. Lemieux se fait fort du reste de la déclaration du premier ministre Bertrand selon laquelle le droit de manifester doit être garanti à tous au Québec. Le président de la LIS a affirmé qu'il avait obtenu toute la collaboration des policiers du poste numéro 3 de Montréal pour ce qui est du bout de la rue Jean-Talou et est

NÉGOCIATIONS

Suite de la page 3

"Pour nous, ce protocole n'existe pas, nous a dit M. Laforte. Il ne servira même pas de base de discussion pour les prochaines négociations collectives. En effet, il a été établi sans consultation des professeurs et la répartition des tâches qu'il présente est très vague."

Il semble aussi que de nombreux professeurs soient réticents envers l'idée d'une taxe de 20% sur les revenus provenant d'activités extérieures à l'université. Ce n'est pas tant le financement de la recherche qui ferait problème

dans Montréal. Le défilé en effet s'ébranlera à partir du point de ralliement à l'angle des rues Jean-Talou et Pie IX.

Du côté de la police de Saint-Léonard, le chef Langlois affirme encore que les dispositions sont prises pour parer à toute éventualité et il prie la population de Saint-Léonard "de s'abstenir de participer directement ou indirectement à cette manifestation illégale".

"Nous ne céderons à aucun chantage", conclut M. Lemieux, et il ajoute: "Il n'appartient pas à un chef de police de banlieue de décider si oui ou non des citoyens ont le droit de manifester".

Entre-temps, M. Lemieux lance un appel à tous les Québécois pour qu'ils se rendent en grand nombre à la manifestation de demain soir qui pourrait, selon plusieurs, devenir incontinent un affrontement "Police-LIS".

Si lundi, jour de la rentrée à Saint-Léonard, le boycottage de la part des parents anglophones n'a pas été aussi tranchant que prévu et n'a pas empêché environ 60 p.c. des élèves néo-canadiens de se rendre à leur école, hier, le boycottage s'est poursuivi et plusieurs petits néo-Canadiens sont restés à la maison selon un porte-parole de la Commission scolaire de St-Léonard.

L'abstention la plus forte avait été enregistrée au niveau de la 2e année, c'est-à-dire parmi ceux qui l'an dernier ont fréquenté l'école privée anglaise ou alors ceux qui étaient en 1ère année française mais qui n'avaient plus le choix de la classe bilingue pour la 2e année, cette classe étant éliminée. En 2e année, selon les chiffres qu'on nous a fournis, on attendait 99 petits néo-Canadiens sur un total de 550 enfants dans cette classe. Lundi, une trentaine d'entre eux seulement se sont présentés à l'école mais hier il n'en restait plus qu'une dizaine conséquemment au mouvement qui s'est aussitôt amorcé chez les néo-Canadiens afin de garder les enfants à la maison. Certaines "mamas" se seraient même rendues à l'école, hier, retirer les "bambini" qui, soit par inadvertance, soit par ignorance du mot d'ordre lancé par M. Robert Beale, président de l'Association des parents de Saint-Léonard, avaient été conduits à leur école le jour de la rentrée.

Des 1,018 néo-Canadiens qui s'étaient présentés à leurs classes bilingues (de 3e à 7e année) le jour de la rentrée, c'est-à-dire dans une proportion d'environ 80 p.c., neuf se seraient abstenus hier. Quant aux tout-petits de 1ère année (classe française), on en attendait 171 sur un total de 675. Une centaine se sont rendus à l'école lundi et quelques-uns, semble-t-il, ont mis fin hier à leur cours à l'instar de leurs aînés de 2e année, mais dans une proportion beaucoup moins importante.

En somme, le boycottage décrété par l'Association des parents anglophones, se serait mis à fonctionner en retard et l'on ne sait s'il se continuera aujourd'hui. Notons que ce sont les écoles sises dans le secteur sud de Saint-Léonard (quartier italien) qui sont touchées, c'est-à-dire les écoles suivantes: Jérôme-Le-Royer, Lambert-Closse, Général-Vanier et Georges-Etienne-Cartier. Les écoles "du Nord" ont accueilli lundi tous les élèves qu'elles attendaient et même plus en certains cas à cause des inscriptions de dernière minute: 800 élèves au lieu de 740 attendus à l'école Alphonse-Pesant, 480 sur 480 à l'école Ferland, 525 sur 525 à l'école Honoré-Mercier, 480 sur 500 à l'école Pie XII, 563 sur 563 à l'école Wilfrid-Bastien et 425 sur 425 à l'école Victor-Lavigne. Précisons aussi que ces écoles n'ont pas pour la plupart de classes bilingues et elles accueillent donc des élèves canadiens-français ou alors des néo-Canadiens francophones.

Les nouvelles absences enregistrées hier ne donnent pas encore raison à M. Beale qui prévoyait qu'unanimement les parents anglophones boycotteraient l'école mais un porte-parole du ministère de l'éducation a déclaré hier au Devoir que d'une part, on s'attendait, au ministère, que ces parents viendraient conduire leurs enfants à l'école dans les prochains jours et il a déploré d'autre part l'intimidation que pratiqueraient, selon lui, certains parents auprès d'autres parents pour boycotter l'école. Ce même porte-parole a rappelé que la porte était toujours ouverte aux négociations avec les parents anglophones, que l'offre d'une école privée subventionnée à 80 p.c. tenait toujours et que les écoles de Saint-Léonard resteraient toujours ouvertes à tous ceux qui désirent y envoyer leurs enfants.

Dans une déclaration remise hier soir

que les modalités concrètes. On craint particulièrement que ce procédé ne limite les activités extérieures des professeurs.

Dans les négociations, il semble que les enseignants ont l'intention de demander une définition claire de la liberté académique et de favoriser la participation des professeurs à l'université. Evidemment, il y aura aussi des questions salariales en litige: plusieurs trouvent que l'échelle proposée n'incite pas assez au perfectionnement. De plus, elle ne permettrait pas un travail universitaire viable, selon l'APUQ.

à la presse, M. Cardinal déplore que des individus se soient employés, hier, à intimider les parents de Saint-Léonard qui ont décidé d'envoyer leurs enfants à la CS publique de la municipalité. M. Cardinal a dit se réjouir que la consigne du boycottage des écoles publiques n'ait pas été respectée par la majorité des parents.

Selon les chiffres qui lui ont été communiqués par la CS, environ 60 p.c. des Canadiens d'origine italienne de St-Léonard avaient accepté lundi la solution temporaire mise de l'avant par la commission scolaire. Cette dernière, selon le communiqué du ministère, a continué de recevoir mardi de nouvelles inscriptions et elle a assuré le ministre que ses portes demeurent ouvertes pour quiconque décidera de se rallier à la majorité dans les jours à venir.

Le ministre a été informé cependant que de fortes pressions s'exerçaient sur les parents afin qu'ils gardent leurs enfants à la maison. M. Cardinal lance un

appel à la bonne volonté de tous afin que les parents de St-Léonard puissent agir en toute liberté.

MACLEAN

MM. Gilles Constantineau, Jacques Guay, Michel Lapalme et Jean-V. Dufresne ont reçu leurs avis de mise à pied. Pour l'instant, MM. Cardinal et Gariépy conservent leurs postes. Désormais, le magazine Maclean sera à 80% composé de traductions ou d'adaptations des articles et reportages publiés dans le Maclean de langue anglaise.

ANCIENS COMBATTANTS

ne serait modifié si le livre blanc est accepté comme fondement de la législation. Mais le ministre a rappelé à cet égard que toute la question des versements faits par le gouvernement au titre des programmes de sécurité sociale est à l'étude.

Trois-Rivières

L'étiquette du candidat Vachon serait celle d'un indépendant

QUEBEC (DNC) - Le choix d'un candidat par des militants libéraux de Trois-Rivières sera-t-il entériné par le parti ou l'élu devra-t-il se contenter de l'étiquette "indépendant"?

C'est ce que l'on ne saura pas avant quelques jours et peut-être pas avant la mise en candidature pour l'élection partielle du huit octobre, c'est-à-dire seulement, le 24 septembre.

Au cours d'une réunion dûment convoquée par l'association libérale de Trois-Rivières, M. Jacques Vachon a été choisi, lundi soir, candidat dans ce comté.

Mais la réunion n'avait pas été créée par la direction du parti, et ce

dernier n'avait pas envoyé de représentant officiel à la "convention" en dépit d'une demande en ce sens de la part du président, M. Gaston Belzile.

Au bureau du chef de l'opposition, M. Jean Lesage, l'on ne veut pas faire de commentaire sur la situation.

L'on rappelle simplement que le chef du parti n'a pas encore fait savoir publiquement si le parti participera ou non aux élections partielles du mois prochain.

Cette décision pourrait bien être annoncée dimanche, à l'issue de la réunion du conseil général du parti, mais il se peut aussi fort bien qu'elle soit retardée

jusqu'à la dernière minute, le Parti libéral craignant que son abstention n'incite le Parti québécois à présenter des candidats.

En somme, les deux partis d'opposition jouent au chat et à la souris dans cette affaire: si l'un s'abstient, l'autre va, mais aucun des deux n'y tient.

La situation se complique pour les libéraux du fait que le candidat choisi n'est pas un dissident, mais un militant reconnu qui a fait du recrutement pour l'association depuis deux ans. Il n'est donc pas question de désavouer publiquement la réunion, d'où le mutisme officiel.

Le piquetage à la CSN

Une entente temporaire intervient

Ce fut le calme plat à la permanence de la CSN, hier. A l'intérieur, on nota l'absence de quelque 200 personnes dont le travail a été interrompu par le piquetage organisé par une dizaine de collaborateurs occasionnels (recruteurs du syndicat de la construction. Peu avant 16h toutefois, une entente était intervenue à titre temporaire. Seul le conseil confédéral de la centrale syndicale sera habilité à trancher le problème, mercredi prochain vraisemblablement.

Après discussions tenues au téléphone sur une ligne Montréal-Québec - le président Pepin étant en séance de travail en banlieue de Québec - il a été convenu d'abandonner le paiement des agents-recruteurs "à la pièce" et de leur

verser un traitement de base et cela, pour deux semaines.

La CSN elle-même n'a jamais donné à ces recruteurs le statut de "libérés" (syndiqués qui deviennent salariés dès que la centrale leur confie un travail spécifique, après autorisation du conseil confédéral); elle ne se sent donc pas responsable (pécuniairement) de ces syndiqués, dont quelques-uns pouvaient toucher des prestations d'assurance-chômage. Mais le camouflet a touché profondément quelques permanents syndicaux, même s'il y eut un précédent à Québec le printemps dernier, lorsque des employés du syndicat des fonctionnaires provinciaux avaient établi une ligne de piquetage devant les bureaux de

la CSN par suite du refus du SFPQ de leur faire les mêmes conditions que celles prévues dans la convention collective des permanents de la CSN.

La présence de quelques irrédutibles (syndiqués ou pas) de l'hôpital Maisonneuve accentuait le malaise, hier, sur la ligne de piquetage.

Une ligne de piquetage, c'est sacré. A bas les "aristocrates de la CSN". Le ton des inscriptions, sur les pancartes, laissait percer une hargne... qui aurait pu trouver sa soupape au congrès de l'automne dernier à Québec, si les délégués avaient pu se dégager des débats de procédures pour "vider" la question de l'organisation et surtout de l'éducation syndicale et de la politisation du mouvement.

Au fond, cette ligne de piquetage, c'est un feu, en contrepoint, le "deuxième front" que tarde à établir la CSN dans son ensemble. On déborde les cadres physiques de la CSN pour s'en prendre à un syndicalisme lui-même emprisonné dans un système expliquant tout par des statistiques mais ne réglant pas les menues difficultés quotidiennes.

En filigrane, on peut voir se profiler tout le débat qu'aura à entamer la centrale, périodiquement, sur les priorités budgétaires et sur les objectifs à court et à long termes. Le président Pepin a déjà rétabli l'équilibre au sein de la CSN dans des circonstances tout aussi houleuses que celles que connaît ces jours-ci sa centrale syndicale... mais on ignore encore quelle sera la stratégie des dirigeants de la centrale, la semaine prochaine, lorsque le "sénet" (conseil confédéral) sera saisi une fois de plus des difficultés d'adaptation qu'éprouvent certains de ses syndicats ou fédérations.

à la presse, M. Cardinal déplore que des individus se soient employés, hier, à intimider les parents de Saint-Léonard qui ont décidé d'envoyer leurs enfants à la CS publique de la municipalité. M. Cardinal a dit se réjouir que la consigne du boycottage des écoles publiques n'ait pas été respectée par la majorité des parents.

Selon les chiffres qui lui ont été communiqués par la CS, environ 60 p.c. des Canadiens d'origine italienne de St-Léonard avaient accepté lundi la solution temporaire mise de l'avant par la commission scolaire. Cette dernière, selon le communiqué du ministère, a continué de recevoir mardi de nouvelles inscriptions et elle a assuré le ministre que ses portes demeurent ouvertes pour quiconque décidera de se rallier à la majorité dans les jours à venir.

Le ministre a été informé cependant que de fortes pressions s'exerçaient sur les parents afin qu'ils gardent leurs enfants à la maison. M. Cardinal lance un

appel à la bonne volonté de tous afin que les parents de St-Léonard puissent agir en toute liberté.

MACLEAN

MM. Gilles Constantineau, Jacques Guay, Michel Lapalme et Jean-V. Dufresne ont reçu leurs avis de mise à pied. Pour l'instant, MM. Cardinal et Gariépy conservent leurs postes. Désormais, le magazine Maclean sera à 80% composé de traductions ou d'adaptations des articles et reportages publiés dans le Maclean de langue anglaise.

ANCIENS COMBATTANTS

ne serait modifié si le livre blanc est accepté comme fondement de la législation. Mais le ministre a rappelé à cet égard que toute la question des versements faits par le gouvernement au titre des programmes de sécurité sociale est à l'étude.

aujourd'hui

M. Clément Vincent, ministre de l'agriculture et de la colonisation du Québec, est l'invité d'honneur à la journée d'étude qui débute à 10h.00 ce matin au Collège Macdonald.

A 10h.30, à la Maison du commerce, 1080, côte du Beaver Hill, une conférence de presse du président sortant, M. Samuel-L. Gagné, précédera l'assemblée générale annuelle de la Chambre de commerce du district de Montréal (de midi à 14 heures).

A 12h.30, au Ritz-Carlton, déjeuner du Saint-Laurent Kiwanis de Montréal. Le Dr Noël Garneau, psychiatre à la Cour du bien-être social, parlera de la drogue et des stupéfiants.

A Sherbrooke, le Comité de planification des services de santé de Cantons de l'Est organise aujourd'hui et demain, au centre hospitalier universitaire, un colloque sur la régionalisation des services de santé.

La Société généalogique canadienne-française invite ses membres à la conférence que M. Claude Perrault donnera à 20h.30 à la bibliothèque municipale de Montréal (entrée rue Montcalm). Le public est invité.

DÉCÈS

Notez s.v.p. que les avis de décès doivent nous parvenir avant 6.00 p.m. heure de Québec.

LECLAIR MARIE, A Montréal, le 6 septembre 1969, est décédée Marie Leclair, fille de feu Hector Leclair et de feu Germaine Joint. Sœur de Gabry, Margot, Gertrude (Mme François Labreton) et Gérard. Les funérailles auront lieu le 11 courant. Le convoi funèbre partira du Salon Alfred Dallaire Inc. No 4340 rue St-Denis à 9 heures, pour se rendre à l'église Notre-Dame de la Salette où le service sera célébré à 9.30 heures. Et de là au cimetière de St-Polycarpe lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEMIEUX, A Québec, le 9 septembre 1969 est décédée Mme Edgar Lemieux (Albertine Audette) épouse du docteur Edgar Lemieux. Elle laisse en plus de son époux, ses enfants: Marguerite (Mme François Dussault), Camille (Mme Gilles Montminy), Edgar fils, Robert, Jacques, Pierre, Gérard et Gabriel. Elle est inhumée aux Salons Germain Lépine, 300 Chemin Ste-Foy à Québec. Les Funérailles auront lieu vendredi, matin le 12 courant à l'église Marie-Médatrice à Château d'Eau en banlieue de Québec.

LE COPIEUR À SEC "Copolyte"



Faites une copie avant d'envisager l'achat de cet appareil car son prix ridiculement bas pourrait ne pas vous paraître sérieux.

SEULEMENT **\$39.95**

- Une copie précise en noir et blanc en moins d'une minute
- Aucun élément chimique
- A utiliser n'importe où... au bureau, à la maison.
- REPRODUIT TOUT: lettres, carnets domestiques • pages de livres (sans les détacher) • polices d'assurances • chèques bancaires • documents légaux • devoirs scolaires etc....

POUR UNE DÉMONSTRATION: **254-6309**

CIDIB INC. 5821 des Plaines Montréal 410

Expo 70

JAPON par Air Canada

- Vancouver
- Tokyo
- Kyoto
- OSAKA (3 jours)
- Taipei (Ile Formose)
- Bangkok (Thaïlande)
- Honolulu (Iles Hawaï)
- Los Angeles

25 jours \$636 circuit terrestre \$1031 billet d'avion

Presbytère Précieux-Sang Repentigny 581-0149

L'abbé J-Paul Bourret directeur-fondateur du Centre Biblique de Montréal qui a conduit bien des voyages en Europe et en Terre Sainte dirigera un Voyage au Japon préparé par Treasure Tours Inc. du 27 juin au 21 juillet '70.

Quelques magasins vendent des tapis très luxueux d'autres en vendent de moins dispendieux Seul Perfection Rug offre les deux (et aussi entre les deux)

Naturellement, le choix des tapis n'est pas chose facile. Dans le salon vous voulez quelque chose d'élégant et de dispendieux. Dans les entrées, salles de jeux, den et autres endroits vous avez besoin d'une carpeppe utile et durable qui n'est pas aussi dispendieuse que votre tapis de salon.

À Montréal, chez Perfection Rug l'on peut faire ce choix facilement. Nous avons toutes les qualités, les genres, les grandeurs et enfin tous les prix. Quand ce sera le temps de choisir un tapis, venez nous voir. Nous avons tout ce qu'il vous faut.

Renseignez-vous sur nos conditions faciles de paiement.

Avez-vous essayé de nous confier le nettoyage de vos tapis? Nos experts traiteront vos moquettes clouées comme vos tapis mobiles avec une perfection digne de notre nom. Appelez-les à 731-7979



Perfection Rug

1183 rue Sainte-Catherine ouest: 842-9991 du lun. au sam. 9 h-17h 30 le ven jusqu'à 21h. 7800 ch. de la Côte de Liesse 731-7979 du lun. au ven. 9h. - 17h. 30

Le jeune barreau de Montréal crée deux "cliniques" pour les défavorisés

par Guy Deshaies

D'ici le début du mois de novembre l'Association du jeune barreau de Montréal, de concert avec les étudiants en droit des universités de Montréal et McGill, aura institué deux cliniques légales, l'une dans le comté de Saint-Jacques, l'autre pour desservir la population de Saint-Henri et Pointe-Saint-Charles.

C'est le président du jeune barreau, Me David Angus, qui a annoncé ce projet, hier, au cours de la première conférence de presse que donnait l'Association du jeune barreau de Montréal depuis 45 ans.

Me Angus a déclaré que c'était d'abord des étudiants de McGill qui avaient pris l'initiative de donner des conseils juridiques dans une sorte de clinique de droit instituée parallèlement à leur clinique médicale gratuite à Pointe-Saint-Charles mais que les étudiants n'avaient ni l'expérience, ni le droit en vertu de la loi du Barreau, de mener à bien leur initiative auprès d'une population défavorisée. L'Association du jeune barreau fera donc appel à ses membres

pour mettre sur pied et faire fonctionner les cliniques qui seront d'abord expérimentales et qui seront ouvertes deux ou trois jours par semaine au début.

Me Pierre Meunier, président du comité des cliniques légales, a expliqué que les cliniques devaient répondre à deux exigences que se sont fixées les jeunes avocats: 1) la consultation juridique gratuite et les procédures (au début elles seront référées à l'assistance judiciaire), 2) l'éducation en matière juridique (organisation de soirées d'information à la clinique).

A l'exception des pressions qu'elle a faites en 1954 pour la mise sur pied d'un système d'assistance judiciaire auquel ses membres collaborent régulièrement, l'Association du jeune barreau de Montréal, comme son aînée, ne s'est jamais préoccupée très particulièrement des problèmes sociaux inhérents à la profession. On sait que dans le domaine médical, en dehors des projets d'assurance-maladie, il existe déjà des cliniques où les gens moins favorisés peuvent

toujours se faire soigner décentement selon leurs moyens. Le jeune barreau ne s'est jamais prononcé pour ou contre une certaine forme de socialisation dans le domaine du droit public ce qui n'empêche pas les membres de l'Association de souhaiter qu'éventuellement le gouvernement accorde une subvention aux cliniques légales. Pour le moment, les jeunes avocats s'accommodent des locaux qu'ils pourront trouver à Saint-Henri et dans Saint-Jacques et possiblement ceux que leur fourniront les comités de citoyens de ces secteurs. Toutefois, de dire Me Meunier, n'ont avoué quelque réticence à accepter des locaux tout comme ceux que pourraient nous fournir des églises ou des associations privées car nous ne voulons être identifiés à aucun mouvement extérieur. Quant au double emploi que pourrait faire plus tard le bureau d'assistance judiciaire et les cliniques, les membres du jeune barreau estiment que leurs cliniques offriront un service complémentaire qui en plus se trouvera à proximité des besoins, c'est-à-dire dans les secteurs défavorisés.



Inquiets ou médusés, quelques étudiants regardent la dernière trouvaille publicitaire de l'université de Montréal. Sur l'heure du midi, hier, un hélicoptère a inondé le campus de dépliants multicolores. On voulait ainsi informer les étudiants sur les services auxquels ils ont droit. (Photo Le Devoir par Keystone)

La politique, c'est l'art de veiller au bonheur des gens - Claude Wagner

CAP-DE-LA-MADELEINE

(Le Devoir) - L'ancien ministre de la justice Claude Wagner, qui sera sûrement dans la course au leadership libéral en janvier prochain, a livré hier sa pensée politique dans une causerie prononcée devant le Club Kiwanis du Cap-de-la-Madeleine. Et si l'on voulait résumer cette pensée de façon lapidaire, on pourrait parler de "la société heureuse" de M. Wagner, tout comme l'on parle de "la société juste" de M. Trudeau.

Car selon le député de Verdun à l'Assemblée nationale, la politique est "l'art de prendre soin du bonheur des gens, de créer les conditions nécessaires à son épanouissement, de le protéger contre les forces qui le compromettent à tout instant". Bref, selon Me Wagner, la politique est "l'instrument du bonheur commun" et si elle ne sert pas à nous rendre tous un peu plus heureux demain que nous ne l'étions hier, elle ne sert à rien.

Pour atteindre à cette société heureuse dont parle Me Wagner, diverses tâches s'imposent.

● Au plan de la finance et de l'économie, il faudra créer un climat propice aux investissements, un climat d'ordre et de stabilité; rationaliser les dépenses gouvernementales; travailler, de concert avec l'Etat central, à l'élimination des disparités régionales; appliquer à la politique agraire les méthodes modernes de la recherche et de la mise en marché.

● Dans l'ordre social et culturel, il faudra mesurer nos tâches éducatives aux fluctuations et aux transformations prévisibles du marché du travail, aux nouvelles disciplines que réclament les fonctions de plus en plus complexes du secteur public et du secteur privé.

Il faudra tenter de construire une société faite pour l'homme, une société où la sécurité soit la récompense normale d'une vie de labeur. Il faudra déployer des efforts patientés à combler l'abîme d'incompréhension qui sépare les générations... afin que, mariant l'expérience des aînés aux jeunes désirs de découverte, nous réalisions au sein de la société québécoise le consensus tellement nécessaire au bonheur commun.

L'art de gouverner

Le gouvernement des Etats a perdu son caractère unitaire

et tout gouvernement moderne, dans un sens, "une technocratie, un mécanisme où chaque discipline intellectuelle est un rouage, à la fois subordonné à l'ensemble et indis-

pensable à la bonne marche du mécanisme tout entier".

Et l'art difficile de gouverner, selon Me Wagner, consiste à "mobiliser le savoir des experts vers un but défini,

avoir une vue nette des problèmes d'ensemble, au-dessus des considérations accessoires, en un mot être maître de la machine".

Néanmoins, poursuit le dé-

puté de Verdun, il y a un problème fondamental que les disciplines spécialisées et les nouvelles techniques administratives ne peuvent pas résoudre.

Suite à la page 2

L'U. de M. repense ses services aux étudiants

par Gilles Provost

L'université de Montréal a décidé d'engager trois personnes à plein temps pour mieux connaître les besoins des étudiants. Ces "correspondants" sont sous la responsabilité du directeur des services aux étudiants, M. Treflé Lacombe, a-t-on appris hier.

Ils auront aussi à informer les étudiants des services qui sont à leur disposition. Dans ce but, ils seront logés dans les divers immeubles où se donnent les cours. On espère aussi qu'ils parviendront à établir un contact plus étroit entre les services aux étudiants et le corps professoral.

L'un d'eux, M. Lemaire, qui était l'an dernier responsable de l'aide financière de L'AGEUM, nous a affirmé hier qu'il était "payé pour contester". "Si je décèle un problème, nous a-t-il dit, j'en dresserai un dossier qui pourra ensuite servir à la contestation. Eventuellement, je participerai aux manifestations si nécessaire".

D'ailleurs, à la conférence de presse, les services aux étudiants eux-mêmes ont été contestés. M. Roméo Bouchard,

le directeur du Quartier Latin, par exemple, leur a reproché de n'être pas administrés par les étudiants qui en fournissent pourtant 55% du budget.

De plus, on a reproché aux services aux étudiants d'être à la solde de l'administration. M. Bouchard leur a particulièrement reproché d'être une agence d'information pour les administrateurs. "Si vous êtes payés par l'administration, a-t-il dit, vous ne pouvez pas la contester vraiment sans perdre votre place. Vous ne pouvez que soumettre des mémoires inutiles".

A cela, on a répondu que les services aux étudiants se perçoivent comme détachés de l'administration, même si c'est d'elle que viennent les salaires. M. Treflé-Lacombe prétend que cette situation laisse quand même place à une possibilité de critique très sévère. A ce sujet, il a déclaré qu'il est inacceptable que le gouvernement finance si peu de tels services: "Ils font partie intégrante de la mission d'enseignement et de recherche de l'université".

Les principaux services que

fournit l'université sont les suivants: l'organisation sportive, la clinique médicale gratuite, le centre communautaire et les activités qui s'y rapportent (ciné-campus, etc.), le service de logement sur le campus et hors-campus, l'aide financière, le service de placement et l'évaluation, l'orientation et la consultation psychologique (seicum).

Afin d'informer la population étudiante sur tous les services pour lesquels ils ont été payés, l'université de Montréal vient de mettre sur pied une campagne de publicité. Le point saillant devait être l'utilisation d'un hélicoptère pour déverser un flot de dépliants publicitaires sur les étudiants, hier midi. Cet événement a d'ailleurs été précédé d'une conférence de presse. En même temps, on a accroché un peu partout dans l'université des mobiles qui donnent aussi les informations essentielles.

Il ne semble pas que l'utilisation de l'hélicoptère ait été très efficace puisque relativement peu d'étudiants ont pu l'observer. Même chez ceux qui étaient présents, les réactions étaient partagées: plusieurs pensaient que c'était la police qui surveillait le campus à l'occasion de la rentrée. Dix minutes plus tard, il ne restait de l'affaire qu'une multitude de dépliants multicolores qui encombraient les pelouses mais auxquels personne ne faisait attention.

De retour chez les libéraux

Me André Brossard, ex-président de la commission politique du Parti libéral du Québec, qui s'était joint au mouvement souveraineté-association à la suite du con-

grès libéral de 1967, a demandé sa réintégration dans les rangs du Parti libéral du Québec. Il avait auparavant fait sa demande à l'Association libérale du comté d'Outremont.

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC
constituante de Montréal

COURS DU SOIR

ADMINISTRATION

Administration de l'entreprise
Le cheminement critique
Initiation aux méthodes administratives
Introduction à l'informatique
La direction du personnel
Techniques d'entrevues et de sélection
Initiation aux relations humaines
Relations ouvrières-patronales
L'administration et la femme
Achat
Comment placer son argent

DÉBUT DES COURS
6 OCTOBRE 1969

DEPLIANTS
SUR DEMANDE

SERVICE DE FORMATION CULTURELLE ET PROFESSIONNELLE
1180, rue de Bleury
Montréal 111
Tél: 866-1571

Un service multiconfessionnel remplacera la "messe rouge"

Les membres du barreau de Montréal se réunissent ce matin, en toge, au vieux palais de justice, à 9h 00, et défilent ensuite, rue Notre-Dame, jusqu'à l'Hôtel de ville, où un service multiconfessionnel aura lieu vers 9h 30 dans le hall d'honneur.

Ce service multiconfessionnel remplace la "messe rouge" de la rentrée des tribunaux. Les officiants seront Son Excellence Mgr Paul Grégoire, archevêque catholique de Montréal, le rabbin Abraham Rubin et le T.R.K. MacGuire, évêque anglican de Montréal.

Après l'allocution du maire Jean Drapeau, les membres du barreau de Montréal retourneront au vieux palais de justice pour la rentrée de la Cour supérieure à 11h 00. Au cours de la séance solennelle marquant la reprise des audiences de la Cour supérieure, le Lord High Chancellor Gardiner de Londres et le bâtonnier Claude Lussan de la Cour de Paris prendront la parole.

La journée des avocats du barreau de Montréal se terminera par un dîner et une danse à l'hôtel Bonaventure, à 20h 00.

COURS BAYARD

COLLÈGE MIXTE
Directrice: Mme SENART

COURS PRIMAIRE FRANÇAIS

3706 Coronet Tél.: 933-3186

Cours de conversation anglaise

Un soir par semaine

Durée: 30 semaines

Tous les niveaux. Maximum 10 élèves par classe. Professeur diplômé de l'Université de Montréal.

Inscription avant le 12 septembre: \$80. Tél. 387-9439 Après 7h. P.M.

PLANIFICATION de SUCCESSIONS

Vos héritiers perdront-ils

50%

de vos biens parce que vous n'avez pas négligé de planifier votre succession?

JEAN PROVOST ET ASSOCIÉS

Membre de l'Ordre des Conseillers en Administration du Québec

6000 mt. boul. Métropolitain
Ch. 203 - Montréal 431. Que.
Tél. 236-7539

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC
constituante de Montréal

COURS DU SOIR

FORMATION DE SECRÉTAIRES LÉGISLES ET MÉDICALES

DÉBUT DES COURS
6 OCTOBRE 1969

SERVICE DE FORMATION CULTURELLE ET PROFESSIONNELLE
1180, rue de Bleury
Montréal 111
Tél: 866-1571

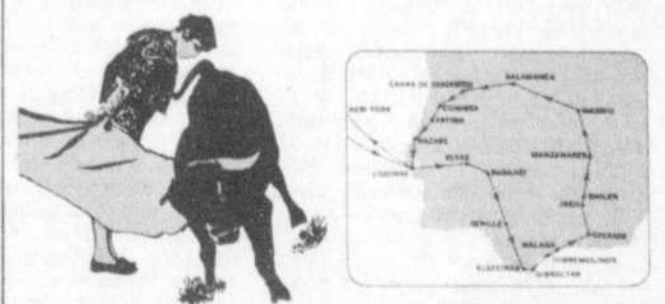
et le rôle des professeurs à l'U.Q.

Suite à la page 2

INTER CONTINENTAL

Tours et Voyages

2118 est. rue Jean-Talon
729-5264



Espagne & Portugal Voyage en groupe

\$464.00 ca. Deux sem.

Comprenant trajet aérien aller-retour, hôtels deluxe & repas, visites avec guide.

Hôtels deluxe & première classe
Autocar deluxe climatisé,
Départ de Montréal tous les lundis.

Vous visiterez:

Lisbonne - Séville - Gibraltar - Malaga - Grenade - Madrid - Torremolinos et Fatima.

Itinéraire de base de 15 jours avec la possibilité de prolonger vos vacances.

Un guide polyglotte; ce guide s'occupe de tous les menus détails et de ce fait, vos formalités douanières sont simplifiées, vos réservations d'hôtels sont confirmées, vos bagages sont surveillés et vos excursions sont organisées.

VOS AGENTS DE VOYAGES DE CONFIANCE

Alfred Gagliardi
6800, RUE SAINT DENIS
271-6900

MONDIAL AMOMAR
445 R. RUE JEAN TALON
274-7393

Saint-Léonard et la provocation

Le chef de police de Saint-Léonard a eu raison de s'opposer à la manifestation que projette pour ce soir dans le secteur sud de la municipalité le chef de la Ligue pour l'intégration scolaire (LIS). M. Raymond Lemieux. Ce défilé peut donner lieu à des désordres graves. Au fait, M. Lemieux devrait y renoncer de lui-même.

Le chef de la LIS a prétendu qu'il voulait simplement, par ce défilé, rendre hommage aux commissaires d'école de cette municipalité qui ont décidé, mercredi soir dernier, de maintenir le principe de l'école française tout en assortissant de cours optionnels d'anglais. Il n'y a rien à redire à pareille intention. Mais est-il bien nécessaire de défiler dans le secteur italien de la ville pour rendre cet hommage aux commissaires?

Nous reconnaissons que le droit à la manifestation en démocratie doit être respecté jusqu'à l'extrême limite. Cela fait partie de la liberté d'expression. Mais il faut se demander si cette liberté doit aller jusqu'à l'inutile provocation, jusqu'à la menace sérieuse à la sécurité publique.

Or, dans l'état actuel de tension à Saint-Léonard, le danger est sûrement grand qu'un défilé du genre de celui que veut tenir M. Lemieux conduise à des affrontements désastreux avec des contre-manifestants italiens ou autres. L'Association des parents anglophones a demandé, il est vrai, à la population non-francophone de Saint-Léonard de rester paisiblement chez elle, mais il faudrait être dangereusement optimiste pour prétendre que cet avis sera scrupuleusement suivi. Les passions sont trop vives à Saint-Léonard, de part et d'autre, pour qu'on puisse jurer de quoi que ce soit. L'expérience de mercredi soir dernier devrait être concluante, à cet égard.

La police était prête à autoriser le défilé de M. Lemieux dans le secteur nord, c'est-à-dire dans le secteur à forte prédominance francophone. Elle ne lui avait donc pas son droit à la manifestation. Elle voulait simplement s'assurer que l'exercice de ce droit ne mettrait point de vies en danger.

M. Lemieux aurait dû accepter cette proposition. Peut-être en est-il encore temps? Nous souhaitons fortement, en tout cas, qu'il se ravise avant ce soir. Autrement, il fera preuve d'un extrémisme qu'il serait difficile de qualifier. On n'apprivoise point l'adversaire en le narguant.

Le chef de la LIS veut peut-être faire la

preuve de la force de son mouvement. Cette preuve peut aussi bien se faire dans le secteur francophone que dans l'autre. Il serait d'ailleurs dangereux de vouloir donner l'illusion que le problème peut se régler uniquement par la force. Les jeux de force se jouent souvent à deux. Et la justice n'en sort pas toujours triomphante.

De toute façon, ce dont on a besoin à Saint-Léonard dans les heures que nous vivons, ce n'est pas de provocation mais de compréhension. Il y a un problème concret qu'il faut s'efforcer de régler autant que possible dans la paix et la sérénité, dans le dialogue et la fraternité.

Les non-francophones, particulièrement les citoyens d'origine italienne vivent, en ce moment, sous une tension épouvantable. Ils se sentent, et avec raison, les jouets d'une querelle qui les dépasse. Ils voient surtout les extrémistes qui, dans les deux camps, veulent s'en servir comme de simples otages.

Et ils sont hésitants. On a pu le constater à la rentrée scolaire, lundi. Plusieurs n'ont pas suivi les directives que leur avaient données leurs dirigeants. La belle unanimité dont ces derniers avaient parlé quelques heures auparavant s'est visiblement effritée.

Nous ne voulons pas conclure qu'il faille mettre nécessairement en doute le caractère représentatif de ces mêmes dirigeants. Nous croyons simplement que chez eux, comme de l'autre côté de la barricade, on paraît parfois avoir plus confiance en l'endoctrinement qu'en la discussion vraiment libre. On croit facilement qu'on a rallié tous ceux qui n'ont pas osé s'opposer aux idées qu'on leur imposait.

Nous pensions, dès lors, qu'il y aurait grand intérêt, de part et d'autre, à ce que les extrémistes, où qu'ils logent, cessent leurs déclarations enflammées et se retirent peut-être même provisoirement de la scène.

Nous avons déjà dit, quant à nous, que le choix offert aux parents non-francophones d'une école anglaise privée ou de l'addition de cours d'anglais, à raison d'une heure par jour dans les écoles francophones, à partir de la première année, était susceptible de répondre aux exigences de ces parents, toujours, évidemment, dans la perspective d'une solution provisoire. L'école anglaise privée, estimions-nous, pouvait satisfaire ceux qui veulent surtout affirmer

un droit, tandis que l'addition de cours d'anglais, donnés par des spécialistes et selon les méthodes les plus modernes, pouvait agréer à ceux dont l'ambition est avant tout que leurs enfants deviennent d'excellents bilingues.

L'une de ces solutions a été rejetée par la LIS, tandis que l'Association des parents anglophones rejetait les deux. De part et d'autre, il est visible qu'on est plus intéressé à un règlement de principe qu'à un règlement de compromis. On oublie que, dans le contexte actuel, ce règlement de principe est impossible. La situation a même très sensiblement évolué à cet égard depuis l'an dernier.

Il est possible que d'autres voies de compromis s'offrent en dehors des deux qui ont déjà été proposées. On devrait cependant faire primer dans toutes ces discussions l'intérêt des enfants en cause sur le triomphe d'une idéologie quelconque.

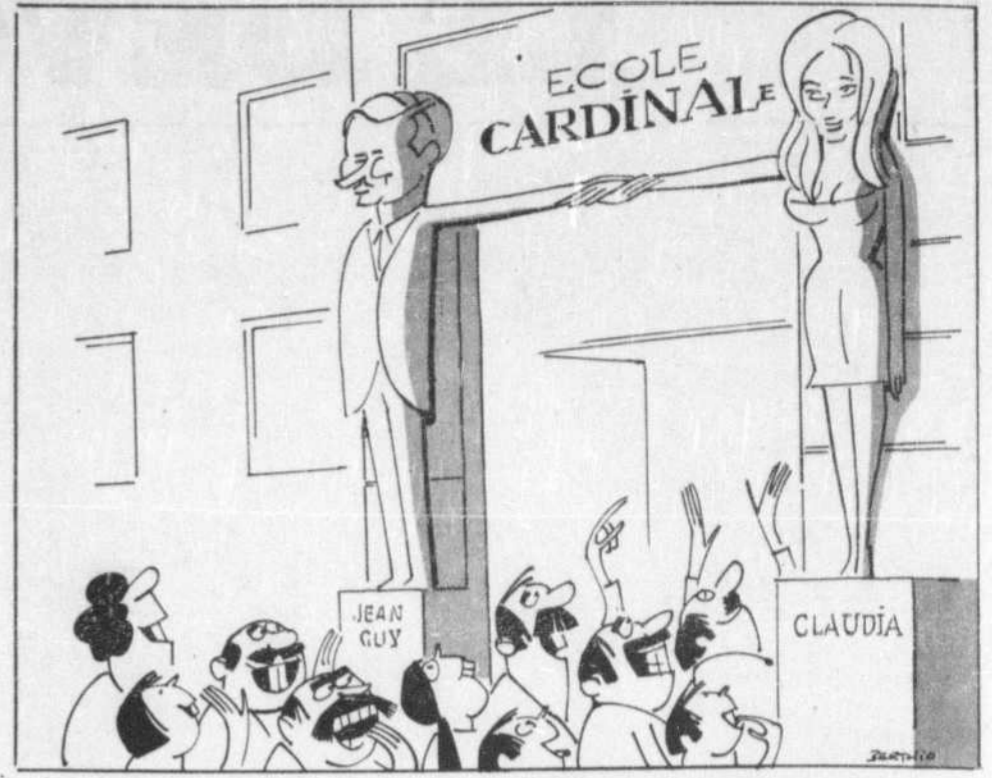
Le dialogue serein, dont nous venons de parler, est sûrement devenu beaucoup plus difficile, mais il continue de s'imposer. A cet égard, nous ne prisons guère l'attitude du ministre de l'éducation qui se contente de rencontrer les parents non-francophones par l'intermédiaire de ses collaborateurs. Il devrait participer lui-même à ces rencontres. Le problème est assez important pour qu'il prenne un contact personnel avec les intéressés.

Nous sommes déçu aussi de l'attitude de ce fonctionnaire du ministère de l'éducation qui prétend que le problème est réglé et qu'il n'y a plus qu'à laisser les événements suivre leur cours.

Des rencontres qui permettraient aux parents de s'exprimer librement et aux autorités de les écouter tout en s'expliquant elles-mêmes devraient pouvoir donner des résultats beaucoup plus heureux que toutes les manifestations où l'on fait voler des chaises en éclat ou que toutes les assemblées où on invite ses partisans à des croisades sans rémission.

C'est le point de vue, en tout cas, que nous souhaitons voir triompher. Nous espérons que, de part et d'autre, on préférera un règlement provisoire même imparfait à un stérile affrontement. Il ne faut pas que les extrémistes réussissent à transformer Saint-Léonard en un champ de bataille.

Vincent PRINCE



L'école de la réconciliation franco-italienne

LIBRE OPINION

Beauté et pauvreté évangélique

par Wilfrid Corbeil, c.s.v.

La puissance de suggestion d'une manchette comme celle qui titrait l'article, paru dans Le Devoir du 29 août dernier, pouvait bien laisser croire que l'archevêque d'Ottawa se livrait à la spéculation dans le secteur domiciliaire. Pratique, supposons pour un moment, en toute honnêteté, l'opération n'a rien en soi d'imoral et de scandaleux. Le scandale pouvait venir de l'écart que d'aucuns ont jugé incongru entre l'investissement projeté et les ambitions du proprio, tenu à la pratique de la pauvreté évangélique. Un titre qui fait de la sorte état d'un problème particulier à la région interne d'un diocèse ne laisse pas de traduire un travers d'esprit prédisposé à crier au scandale à tout propos, assuré de trouver un écho dans nos prudes milieux constamment aux aguets des potins.

Dans notre pays, je veux parler de "la petite nation" que nous habitons, nous avons constamment assimilé la beauté à la richesse et la richesse à la beauté; partant, nous nous sommes trop souvent scandalisés de la beauté que nous avons toujours crue s'acquiesçant à la richesse. C'est devenu chez nous un phénomène de civilisation, de demi-civilisés avait écrit Jean-Charles Harvey, je ne sais pas que la situation se soit beaucoup améliorée depuis, même avec les moyens de communication dont nous disposons; nous n'avons pas dépassé la civilisation des fromages Kraft et des vins de Californie.

N'ayant de culture que celle de ses propres concitoyens, ne possédant aucune notion essentielle de l'art et de la beauté qu'on ne lui a jamais enseignés, le clergé - séculier et régulier - a dépensé des sommes folles pour essayer d'embellir nos églises d'une camelote dont on se débarrasse aujourd'hui; on était convaincu que tout cela était beau, parce que ça coûtait cher. De cette perversion de l'esprit, on en est venu à la conviction que la beauté, étant un luxe, ne pouvait par elle-même transmettre le message évangélique; aussi, fallait-il s'en tenir aux objets de petite qualité. Serait-ce dépasser les prémisses établies que de conclure en affirmant que cette médiocrité des goûts, en l'absence de conviction concernant l'absolu d'une esthétique religieuse, a contribué à créer chez nous une religion de petites gens, pour fidèles de goût moyen? C'est l'esprit qui préside en maints endroits à la rénovation liturgique inaugurée par Vatican II. On dépeuple sans discernement les églises de leurs statues ou de toute décoration qui pouvait créer un environnement propre à imposer le silence et à aider à la contemplation; des prêtres se dépouillent, au dépens de leur dignité et du respect dû à l'exercice de leur ministère, des vêtements requis pour la fonction liturgique; on réduit les cérémonies de la messe à une vulgaire fraternisation de copains et de copines dans une ambiance de boîte à chansons. Toutes choses qu'on ne tolérerait pas dans une réception mondaine. On se trompe étrangement en ravalant ainsi le culte aux goûts des gens de la rue. Il est patent, par exemple, que la messe a travers la pauvreté de ses moyens d'expression, et par suite de son accommo-

modation à toutes les sauces, du pavillon de l'Expo 67, dit "chrétien". N'ayant rien de beau à montrer qui élevât le cœur et l'esprit, le kiosque est mort, comme on sait, de sa belle mort.

La liturgie est un art, disons d'environnement, qui pour s'exprimer et se communiquer, nécessite comme au théâtre un décor approprié, une mise en scène où gestes, attitudes, paroles et musique, sont étudiés et orchestrés selon une plastique mouvante qui soit de nature à éveiller un sentiment de l'infini et du mystère. "L'harmonie des structures, déclarait Jean XXIII, en octobre 1961, les formes plastiques, la magie des couleurs sont autant de moyens qui cherchent à rapprocher le visible de l'invisible, le sensible du surnaturel". La foi à la présence réelle a un besoin pressant du support de la beauté qui est déjà une approche du divin.

Il est de bon ton de parler encore du triomphalisme de l'Eglise, comme si pour s'adresser aux pauvres d'esprit que nous sommes, elle devait délaisser son rang. Un article du Monde, publié dernièrement dans Le Devoir, déplorait que Paul VI ait paru au Biafra, vêtue de la pourpre et de ses insignes. Eût-il été plus évangélique qu'il se soit montré accouté comme un hippie? Dans un autre journal parisien, on nous racontait comment certains membres du petit clergé de France, auquel s'apparente le

notre en perte d'éducation et d'humour, en sont arrivés à penser que faire sauter le dôme de Saint-Pierre de Rome serait revenir à la véritable pauvreté évangélique. Ayant eu le plaisir et l'honneur d'être invité à une réception donnée à la rénovation de la chapelle, j'entendais les hôtes, c'est-à-dire, les ambassadeurs et les diplomates anglo-saxons et étrangers, s'extasier en présence des oeuvres d'art réunies là; ils étaient honorés de se trouver dans une demeure digne de l'Eglise catholique et romaine. Seuls, "les canayens se scandalisaient et chialaient!" Le Christ a diné chez les pauvres, chez les bourgeois comme Lazare et ses sœurs, et autant de fois chez les riches. Le Repas chez Simon, qu'on admire au Louvre, nous fait voir l'idée que Véronèse se faisait de la richesse rehaussée de la présence du Christ.

Pour une fois qu'un évêque de chez nous semble vouloir faire tenir son rang à l'Eglise de la capitale, on lui fait un litige qu'on amène jusque sur la place publique. De la même façon avaient procédé les Phariséens qui avaient traîné dans la rue la femme adultère. En ces tristes années d'incertitude et d'insécurité, on reste songeur en voyant l'art désertier l'Eglise et l'Eglise se désintéresser de l'art. Un critique d'art connu, Louis Hourticq, déclarait jadis: "La foi a créé de la beauté. Pourquoi serait-il absurde que de la beauté on revint à la croyance?"

lettres au Devoir

Des fascistes à dénoncer

"Parce que le silence peut devenir un appui tactique, et donc, une attitude criminelle, j'entends vivre ce conseil de Peggy: 'Qui ne gueule pas la vérité quand il sait la vérité, se fait le complice des menteurs et des faussaires'. Et cet autre de Léon XIII: 'La première loi de l'histoire c'est de ne pas mentir; la seconde, c'est de ne pas craindre de dire la vérité'. Ceux qui considèrent le fait de dire publiquement la vérité comme une imputation injustifiée de motifs, nient, au fait, la liberté d'expression qu'ils peuvent faire semblant de proclamer et de défendre pour la galerie.

Je veux prendre un exemple sur au moins dix. Lors de la marche sur McGill, plusieurs ont crié durant la marche et devant l'université anglaise: 'A mort les Juifs!' ou encore: 'Les Allemands n'ont pas assez brûlé de Juifs!' Etait-ce les mêmes voix qui traitaient les policiers de Gestapo et de SS? Quand fera-t-on la différence entre les financiers juifs et le peuple juif? Qu'il est dangereux et faux d'accuser ainsi des innocents de crimes qu'ils n'ont pas commis et de les associer à la conduite de leurs compatriotes richesards qui, doit dit en passant, ne sont guère plus méprisables que les nôtres, la blondeur en moins, il est vrai. Ce n'est plus une lutte économique, sociale, culturelle à ce moment-là, c'est le vieux complexe barbare de l'instinct persécuteur qui surgit et montre la tête, friand de cruauté..."

Pour être franc, tout à fait franc, il faut admettre aussi que le terrain est plutôt propice. L'actuelle campagne antijuive nourrie du bas-fond raciste d'un certain Québec que je préfère ne pas qualifier comme il se doit ici, veut remuer et flatter les bas instincts d'une tourbe brutale autant qu'abjecte pour arriver à ses fins qui sont sinistres. Et il n'y a qu'un pas des préjugés antijuifs aux préjugés orangistes, tous les préjugés étant frères.

La gauche est par nature humaniste et encore humaniste. Qu'on ne se serve pas d'elle pour dissimuler le nazisme...

GILLES COUNROYER
Montréal, 1-9-69

bloc-notes

La réforme de la Cour suprême

Le ministre de la justice du Québec, M. Rémi Paul, en souhaitant la bienvenue, lundi, aux délégués de l'Institut international de droit d'expression française, a rappelé l'urgence d'une réforme de la Cour suprême du Canada. C'est une question dont on discute depuis longtemps; les autorités fédérales paraissent d'accord sur l'opportunité d'un changement, mais la solution du problème n'est pas encore en vue.

Lors de la conférence sur la constitution, en février 1968, le gouvernement Pearson avait publié une déclaration de principe où il se disait prêt à discuter la réforme de la Cour suprême. A l'occasion de la conférence constitutionnelle de février dernier, le gouvernement Trudeau a distribué un autre document où ce problème est abordé de façon plus précise. On y reconnaît que la structure et la juridiction de la Cour suprême ne devraient plus découler d'une loi fédérale, mais qu'il serait approprié que la Constitution prévoie l'existence et les principaux pouvoirs de ce tribunal, et régle la nomination des juges et la durée de leurs fonctions.

Nomination des juges

Toutefois, il ne suffirait pas que la Cour suprême soit créée par la constitution et non par une loi du Parlement. L'un des principaux griefs du Québec c'est que les juges de ce tribunal sont nommés par le gouvernement fédéral. On peut difficilement accepter que les membres d'un tribunal constitutionnel, qui est l'arbitre entre le gouvernement fédéral et les Etats de la fédération, soient nommés uniquement par l'une des parties.

M. Paul a exprimé l'avis lundi que la majorité des membres du futur tribunal constitutionnel devraient être nommés par les Etats membres

de la fédération. Cela correspond à la formule proposée dans un document de travail préparé par un comité de fonctionnaires du Québec. On y suggère un tribunal de treize membres, dont quatre seraient nommés par le gouvernement fédéral, un par les Etats de l'Atlantique, trois par le Québec, trois par l'Ontario, un par les Etats des Prairies et un par la Colombie-Britannique.

Dans le document fédéral présenté en février dernier, le gouvernement Trudeau estime que la Cour suprême, qui garderait, entre autres rôles, celui d'interpréter la constitution, doit demeurer un tribunal judiciaire et non un tribunal d'arbitrage; que les juges de cette cour ne doivent pas être considérés comme les représentants des gouvernements qui pourraient les nommer; et en conséquence, le gouvernement fédéral juge préférable que ces juges ne soient pas nommés par les deux ordres de gouvernement. Il admet d'autre part que les provinces participent d'une façon ou d'une autre au procédé de nomination, et suggère que les nominations soient soumises par le gouvernement fédéral au Sénat pour approbation; il s'agirait d'un Sénat réformé.

La formule proposée par Ottawa paraît moins satisfaisante que la nomination directe de la majorité des juges du tribunal constitutionnel par les Etats de la fédération. Le tribunal ne perdrait pas pour cela son caractère judiciaire, et il serait plus susceptible d'inspirer confiance comme arbitre constitutionnel. Même si les provinces participent de quelque façon au procédé de nomination, il ne convient pas de laisser au gouvernement fédéral le choix ultime; la ratification des nominations par un Sénat réformé ne serait qu'une garantie négative. Il n'y a pas de raison pour que le gouvernement fédéral, partie aux litiges constitutionnels, conserve un rôle prépondérant dans le choix des juges du tribunal chargé de trancher ces litiges.

Protection du droit civil

La réforme de la Cour suprême comporte aussi d'autres aspects

plus ou moins liés à une réforme de l'ensemble de notre système judiciaire. Certains juristes préconisent la création d'un tribunal constitutionnel distinct, et d'une Cour suprême qui conserverait tout ou partie de ses fonctions actuelles en matière d'appel dans les causes qui ne soulèvent pas de litige constitutionnel. Ottawa préfère que la Cour suprême conserve ses fonctions actuelles, c'est-à-dire une juridiction complète de dernière instance.

Pour le Québec, le problème se présente de façon différente. Indépendamment des problèmes constitutionnels, les tribunaux doivent juger de l'interprétation de lois fédérales et de lois provinciales. Le fait que la Cour suprême du Canada juge en dernière instance les causes concernant les lois provinciales présente moins d'inconvénients pour les provinces de "common law" que pour le Québec.

Dans le document de travail déjà mentionné, le comité de fonctionnaires du Québec suggère, en plus de l'établissement d'un tribunal constitutionnel, la création d'une cour d'appel fédérale ayant juridiction sur l'interprétation des lois sur les matières de compétence fédérale. Cette cour serait créée par le Parlement canadien, et les provinces qui le désiraient pourraient conférer à cette cour fédérale une juridiction de dernière instance sur l'interprétation de leurs propres lois.

Un tel système permettrait au Québec de créer sa propre cour d'appel qui aurait une juridiction finale sur les lois provinciales. Comme l'a signalé M. Paul lundi, on pourrait ainsi préserver l'intégrité du droit civil du Québec; dans le système actuel, des causes concernant le droit civil sont jugées en dernière instance à la Cour suprême par des juges qui sont en majorité des juristes de "common law".

Tradition d'unilinguisme

Avec l'entrée en vigueur de la nouvelle loi fédérale sur les langues officielles, la tradition d'unilinguisme qui s'est établie à la Cour suprême devient encore plus invraisem-

blable et inadmissible qu'elle l'a été jusqu'ici.

La semaine dernière, Me Jules Deschênes a déclaré au congrès du Barreau, à Ottawa, qu'il serait grand temps qu'un avocat francophone puisse faire "capter son message" par la Cour suprême du Canada quand il plaide devant cette cour. Plaidant devant ce tribunal, le printemps dernier, M. Deschênes a dû présenter sa plaidoirie en anglais parce qu'il était interpellé en anglais par le président du tribunal.

L'article 133 de l'AANB, stipule pourtant que devant un tribunal établi en vertu de cette loi, ce qui comprend la Cour suprême du Canada et la Cour de l'Échiquier: "chaque pourra faire usage de l'une ou de l'autre de ces langues (l'anglais et le français) dans les procédures et les plaidoyers qui y seront faits ou dans les actes de procédure qui en émaneront".

Le droit de plaider en français devant la Cour suprême est donc bien établi depuis plus d'un siècle. Mais il n'a pas été respecté parce que le gouvernement central a négligé de veiller au bilinguisme des juges qui avaient l'obligation de comprendre les deux langues. C'est un droit garanti par la constitution et qui a été violé en pratique puisqu'on ne peut pas se faire comprendre en français devant ce tribunal.

Dans son ouvrage récent sur la Cour suprême, M. Jacques Brosard constate que "les avocats de langue française se sentent généralement obligés, en pratique, de plaider en anglais s'ils veulent représenter adéquatement leurs clients" devant la Cour suprême. De plus, à cause de l'unilinguisme anglais de la majorité des juges du tribunal, les juges de langue française de ce tribunal rédigent le plus souvent leurs notes en anglais.

Si l'on veut donner au fédéralisme canadien la vitalité dont il a besoin pour surmonter ses difficultés actuelles, il faut accorder une certaine priorité à la création d'un véritable tribunal constitutionnel et assurer un meilleur respect du bilinguisme dans les tribunaux fédéraux.

P.S.

lettres au DEVOIR

À propos des Jeux-Canada

J'ai eu le plaisir d'assister aux Jeux-Canada tenus à Halifax-Dartmouth en cette fin d'été.

Certaines remarques désoobligeantes de personnes qui n'ont pas assisté à ces jeux, remarques laies ou entendues, me portent à faire

quelques constatations. Le Québec a été remarquablement représenté à ces Jeux-Canada 1969. Si nous lions attentivement les règlements de ces jeux, nous constatons que les points accumulés par les athlètes comptent infiniment plus que les médailles décernées à tel ou

tel d'entre eux. Toute la différence existe entre le travail d'équipe qui accumule des points et celui de telle ou telle vedette qui se distingue dans une discipline sportive individuelle.

A partir de ce principe, je n'ad-

metts pas du tout la caricature de Bertho dans votre édition du 25 courant; il appert que ce monsieur n'a rien compris à l'esprit de ces jeux probablement parce qu'il n'y a même pas assisté. La vérité c'est que le Québec s'est classé troisième et était sur le podium et

non dans l'ombre selon le désir de Bertho.

Je ne crois pas que le Devoir ait eu de représentant officiel aux jeux... alors...

Roland Allard
Murdochville

Un article dans la revue Time (11 juillet 1969) nous apprend que, jusqu'ici, 90% des eaux d'épuration de la province de Québec sont expédiées vers nos fleuves, lacs et rivières sans traitement

aucun. Et la prochaine nouvelle à ce sujet qui nous parvient, c'est que notre ministre des richesses naturelles se plaint que les provinces n'ont pas été consultées par Ottawa et se trouvent encore

une fois devant le fait accompli quand le gouvernement fédéral a voulu lancer sa "vaste offensive concertée contre la pollution de l'eau" (Le Devoir, 26 août 1969).

Evidemment, il aurait fallu, à

la belle province plus de temps pour réfléchir. Après tout, que veut dire 90%? Ce n'est que 9/10 du maximum possible de pollution. Faut pas partir en peur. Faut prendre le temps de se pen-

cher sur le problème - et d'en "sentir" les effets!

HUGH MYERS
Québec 27-8-69

LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910

Directeur: Claude Ryan
Directeur de l'information: Jean Francoeur
Trésorier: Arthur Lefebvre

TELEPHONE 844 3361

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est au 434 est, rue Notre-Dame, Montréal. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont Inc., à 9130 rue Bolvin, Ville LaSalle. Seule la Presse canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans "Le Devoir".

ABONNEMENTS: édition quotidienne, Montréal, Québec, Lévis et banlieues ainsi que les endroits où nous livrons par camélot: 12 mois: \$28.00, 6 mois: \$15.00, 3 mois: \$8.00. Ailleurs au Canada, par la poste: 12 mois: \$25.00, 6 mois: \$13.00, 3 mois: \$8.00. À l'étranger: 12 mois: \$40.00, 6 mois: \$25.00. Edition du samedi: 12 mois: \$9.00.

Courrier de la deuxième classe - Enregistrement no-0858.

des idées

des événements

des hommes

Le système présidentiel solution aux problèmes du Québec?

par EDMOND ORBAN

● Professeur agrégé au département de science politique de l'université de Montréal, M. Edouard Orban est l'auteur d'un important ouvrage sur le défunt Conseil législatif du Québec. Le texte qu'on pourra lire ci-dessous fait partie d'une étude destinée à la Commission parlementaire de la constitution de l'Assemblée nationale du Québec.

Lorsque nous observons nos propres institutions nous avons souvent tendance, actuellement du moins, à ne voir que ce qui fonctionne mal. Inversement, étant à la recherche de solutions nouvelles on peut tomber dans un autre défaut, celui qui consiste à simplifier à l'excès le ou les systèmes dont on veut s'inspirer en leur attribuant des propriétés que la réalité concrète ne corrobore pas toujours. D'autre part, par souci d'originalité et d'esprit d'indépendance on peut essayer de s'inspirer de plusieurs systèmes politiques et moyennant un savant dosage espérer aménager un système plus ou moins idéal. Laski qui était cependant un réformateur de grande envergure a déjà souligné le danger de cette façon de procéder (1). Avant d'opérer des changements importants il faut être pleinement conscient des risques que cela comporte. En modifiant sensiblement des mécanismes importants c'est toute la machine qui risque d'être faussée si l'ensemble n'a pas été harmonisé. Avant de s'inspirer d'un système, il serait donc bon de voir comment les éléments dont on compte s'inspirer fonctionnent réellement. Il faudrait d'ailleurs ne pas trop s'illusionner sur l'efficacité du système présidentiel américain. Il a lui aussi ses détracteurs et même ceux qui lui sont favorables lui trouvent de sérieuses lacunes.

De nombreux observateurs parlent même de crise profonde. H. Finer, un spécialiste du régime présidentiel a maintes fois souligné le décalage qui existe entre d'une part les réalisations matérielles des Etats-Unis et d'autre part les possibilités de leurs institutions politiques, instrument devenu inadéquat dans bien des cas. Et avec d'autres il faisait allusion à certains pays qui avec infiniment moins de ressources matérielles ont réussi, proportionnellement, un aménagement supérieur de leur territoire (2).

L'illusion du cabinet fort

Notre propos ici est très limité, nous essayerons de voir comment fonctionne actuellement un rouage caractéristique du régime américain: le cabinet présidentiel.

Dans un article publié dans Le Devoir le 24 juillet 1969, intitulé "un régime présidentiel pour le Québec" on pouvait lire ce qui suit:

"L'un des grands avantages du système présidentiel est de permettre au président de choisir ses ministres, c'est-à-dire l'équipe de collaborateurs intimes avec l'aide desquels il implante les grandes politiques ou il entend, non seulement à l'intérieur de la députation mais même à l'extérieur des partis politiques. Un tel avantage n'est certes pas à dédaigner au Québec, où les grands ministres ne furent pas légion et où les ministères forts et équilibrés furent l'exception (3). La question qui se pose donc ici à titre comparatif est la suivante: Un cabinet présidentiel non élu est-il fort et équilibré?"

Notons tout d'abord qu'en France sous la cinquième République que le gouvernement était constitué de ministres non élus; par après on a fait marche arrière et le président de Gaulle a vivement engagé ses ministres à se présenter aux deux dernières élections de l'Assemblée Nationale. C'est ce qu'ils ont fait avec le succès que l'on con-

naît. Et pourtant l'Assemblée Nationale n'avait guère d'influence et de prestige à cette époque. Quant aux Etats-Unis une constitution plus rigide à cet égard, ne permet pas ces fluctuations du régime présidentiel au parlementarisme et vice-versa. En vertu de l'article I section 6 de la constitution de 1789 aucun membre du Congrès ne peut faire partie du cabinet s'il n'a préalablement démissionné.

De ce fait le ministre perd énormément de pouvoir politique, il n'a plus la caution d'une élection (et Dieu sait si c'est important dans une société dite démocratique) en outre il manque de contacts avec le Congrès (dont l'initiation législative est beaucoup plus forte que dans les régimes parlementaires), enfin il est coupé de la masse des électeurs. Théoriquement on pourrait penser que le ministre va compenser ces lacunes par ses qualités techniques, ses dons de "manager". A première vue en tout cas le président a infiniment plus de possibilités de choix, on devrait s'attendre à ce qu'il sélectionne les meilleurs "cervaux" du pays. La réalité est tout autre, tout d'abord le Président doit tenir compte d'une foule de variables pour opérer son choix: vœux des groupes de pression, répartition géographique, considérations partisans etc. (4). Fait certain et là-dessus tous les observateurs sont d'accord, l'équipe ainsi formée ne constitue pas un "ensemble" fort et équilibré.

D'une façon générale on y trouve très peu de figures de premier plan, la plupart sont même inconnues du public (5).

Ce sont loin d'être de grands technocrates, à cet égard on est un peu trop ombré par le rôle joué récemment par MacNamara à la tête du département de la défense. Ce type d'homme constitue une exception à la règle non pas de la médiocrité mais d'une certaine faiblesse. Le cabinet présidentiel est loin de constituer une équipe homogène et influente. C'est tellement vrai que le président a multiplié les organes destinés à le conseiller. On peut vraiment parler d'une dilution de la fonction de conseiller et partant de l'irresponsabilité des conseillers. Ici nous ne faisons pas telle allusion au "kitchen cabinet" mais bien à l'exécutif office, au bureau de la Maison Blanche, aux divers conseils, aux agences, etc.

Le Cabinet présidentiel se caractérise par son manque d'unité, et de cohésion interne, ce n'est pas une véritable équipe. Ses membres sont seulement de passage et retournent pour la plupart au monde des affaires dont ils proviennent en général. Cela fait d'ailleurs partie de la mentalité américaine admettant une certaine symbiose entre l'administration publique et l'administration privée (6). On connaît l'adage fameux (mais un peu simplifié!) "ce qui est bon pour G.M.C. est bon pour les Etats-Unis".

Une tâche écrasante pour le président

Enfin le président élu est un homme seul parce que contrairement au régime parlementaire il n'y a pas de "team", d'équipe collectivement responsable à la fois devant les élus et les électeurs (7).

Il n'est donc pas question de répartir des responsabilités entre les différents départements et d'associer réellement les principaux chefs de département aux décisions d'ensemble.

Le grand inconvénient de ce système tel qu'il a fonctionné jusqu'ici c'est de rendre la tâche du président écrasante. Il est beaucoup plus qu'un primus inter pares mais il en paie

L'alphabetisation

A l'occasion de la troisième journée internationale de l'alphabetisation, le directeur général de l'UNESCO, M. René Maheu, a remis hier le prix Mohammed-Reza-Pahlavi au comité technique national cambodgien pour l'alphabetisation. La cérémonie a eu lieu au siège de l'organisation, à Paris. Le prix de \$5,000, fondé par le shahinshah d'Iran pour récompenser un travail méritoire dans le domaine de l'alphabetisation, a été attribué par décision unanime du jury au comité cambodgien pour sa campagne dans laquelle les moines, bouddhistes, militaires, fonctionnaires et étudiants se sont engagés comme instructeurs bénévoles et qui intéresse un million d'adultes.

le p.x, non seulement au point de vue de sa santé personnelle mais également du point de vue de l'efficacité du système. Et pourtant ce n'est pas la bonne volonté qui a manqué chez beaucoup de présidents. Certains ont essayé de faire jouer un rôle plus important au cabinet du moins au début de leur mandat c'est le cas de Harding et Coolidge qui étaient précisément des présidents faibles, mais ils ont échoué dans leur tentative. On peut en dire autant d'Eisenhower à certains égards mais avec des réserves.

Si certains ministres se distinguent c'est essentiellement dans la gestion de leur propre département mais leur participation aux prises de décisions d'ensemble est purement occasionnelle même pour les départements aussi importants que les affaires étrangères et la défense.

Si l'on cherche à alléger la tâche du premier ministre en s'inspirant du régime présidentiel, ce n'est certes pas aux Etats-Unis qu'il faut chercher les éléments de la solution.

Cela est tellement vrai que plusieurs projets de réforme du régime présidentiel s'inspirent de pratiques propres au régime parlementaire: accès des ministres au Congrès pour assister aux débats et répondre aux questions, présentation des projets de loi gouvernementaux au Congrès etc. Cela assurerait de meilleures liaisons entre l'Exécutif et le Législatif. Il resterait un pas important à franchir pour être logique jusqu'au bout, faire des ministres des élus à part entière mais cela irait tout à fait à l'encontre de l'esprit du régime présidentiel fondé sur le principe de la séparation des pouvoirs (qui par ailleurs est irréaliste dans la majorité des cas). En réalité comme nous l'avons déjà signalé plus haut un changement dans les institutions est toujours délicat; si l'on touche à l'une d'entre elles c'est souvent l'ensemble du système qu'il faut revoir. Changer la nature du cabinet présidentiel ou parlementaire c'est dans les deux cas bouleverser tout le système notamment en ce qui concerne les rapports du Président avec le Congrès et les partis politiques.

Les Américains quant à eux ne désirent pas apporter de modifications trop sensibles à leur constitution. Mais si on veut s'inspirer de cette dernière, il faut se rendre compte de tout ce que cela implique, de toutes les relations non officielles qui se sont latéralement développées au cours de l'histoire américaine justement pour pallier à la carence des liaisons Exécutif-Congrès. Vouloir créer un régime présidentiel implique que l'on annexe aussi, artificiellement, une grande partie de ce qui s'est développé par suite de l'évolution constitutionnelle américaine. Voir par exemple le rôle joué par certaines commissions sénatoriales qui dans certains cas revêtent un caractère quasi inquisiteur, voir également toute la gamme d'intermédiaires et de courtiers plus ou moins connus du public, à cela se combinent les méthodes particulières (moyen de pression etc.) que doit utiliser le président pour influencer un Congrès dont il est trop souvent coupé de même que son cabinet. Que l'on songe par exemple à tous les détours qu'il

faut opérer pour que le Président puisse faire présenter ses propres projets de loi et des difficultés qu'il rencontre pour les faire passer intacts. Ceci est certainement dû en partie à l'absence d'intégration de l'Exécutif au sein du Législatif. Mais encore une fois changer ceci serait renier le système tout entier.

En conclusion nous ne prétendons nullement trancher la question des mérites respectifs des régimes parlementaires et présidentiels mais nous estimons qu'en ce qui a trait au cabinet présidentiel il est loin de fournir une solution au problème de leadership québécois.

Avant de se prononcer sur un projet aussi vaste il serait nécessaire de passer en revue tous les rouages du régime présidentiel et ensuite de les voir fonctionner dans une perspective globale plus théorique. Mais est-il possible de détacher les institutions du contexte social où elles se sont développées?

On peut rétorquer qu'on l'a fait pour les institutions anglaises dont se sont inspirés une bonne partie des pays d'Europe occidentale et du Commonwealth. Il est vrai qu'à cette époque, (au dix-neuvième siècle) la Grande Bretagne était à son apogée et cela influençait le comportement des observateurs soucieux de

Tout ceci ne doit certes pas nous empêcher de continuer à chercher des solutions mais sans trop nous faire d'illusion; après tout comme le disait Machiavel, les institutions valent ce que valent les hommes. Poursuivant le raisonnement jusqu'au bout on pourrait dire qu'une dictature ayant à sa tête un sage serait une bonne institution. Mais ce serait dangereusement simplifier les choses et c'est un peu ce qu'on fait certains "présidents" de type sud-américain avec les résultats que l'on connaît. Au Québec heureusement nous n'en sommes pas là.

1. Laski Harold, The American Presidency, Allen, Londres, 1952, page 117.
2. Finer Herman, The Presidency, the University of Chicago Press, 1960, page 21.
3. Article signé par MM. Claude Corbo et Denis Laforte.
4. Cfr Fenno Richard, The President's Cabinet, Random House, New York 1955, pages 51-81.
5. Pour la période actuelle c'est encore plus vrai que sous Kennedy et Johnson. La preuve en est administrée par l'analyse du curriculum vitae du cabinet Nixon. Voir par exemple: Time Canada 20-12-68, Page 16-26. Idem dans Life du 20-12-68.
6. C'est ce que souligne encore une excellente étude de cas, du professeur R. Neurstadt, intitulée: "presidential power", traduite en français sous le titre "Les pouvoirs de la Maison Blanche", Seghers, Paris, 1968.
7. Même si on se limite aux Etats les mieux organisés tels que New York et les Massachussets.

UNIVERSITÉ MCGILL Centre d'éducation permanente COURS DE RUSSE

Pour apprendre le russe:
Cours intensif pour débutants:
les lundis et mercredis à 18 heures
Cours réguliers pour débutants:
le mardi à 18 heures.

Pour améliorer ses connaissances:
Cours intermédiaire: le jeudi à 18 heures
Cours avancé: le mardi à 18 heures

Pour obtenir un Certificat de Compétence:
Cours final: le mardi à 18 heures.
Autres langues: allemand, anglais, chinois, espagnol, français, grec, italien, japonais.

Centre d'éducation permanente,
Université McGill,
Montréal 110.
Veuillez, s'il vous plaît, m'envoyer la brochure de la section des langues. LETTRES MOULÉES, S.V.P.
Nom
Adresse

LPS n'enseigne le mot échec dans aucune langue

Depuis des siècles, on s'attaque à l'enseignement des langues de la même façon: on attend la vingtième leçon avant de se résigner à l'échec.

L.P.S. a changé radicalement les principes: résultat, et résultat tout de suite!

Et puis les instructeurs ont depuis toujours la difficile responsabilité d'interpréter les méthodes et de faire comprendre, avec des moyens archaïques, les nouveaux mots, les nouveaux concepts. Comment voulez-vous qu'ils s'en sortent?

L.P.S. lie les instructeurs à une formule nouvelle, logique, qui les condamne à l'efficacité. L.P.S. fait entrer la technique d'aujourd'hui dans une école de langues. L.P.S. met toutes les chances de votre côté.

Comment peut-on encore enseigner autrement?
Demandez une leçon pilote gratuite et une évaluation à: Language Power Systems Limited, Centre International, Etage F, Place Bonaventure, Montréal 114, P.Q.



878-2821
OUVRE VOTRE ESPRIT
DE 9H. À 9H.

CONSERVATOIRE LASSALLE
annexé à l'Université de Montréal
COURS DU SOIR

- ÉLOCUTION FRANÇAISE
- PHONÉTIQUE
- LECTURE À HAUTE VOIX
- PRATIQUE ORATOIRE
- ART DRAMATIQUE
- LITTÉRATURE THÉÂTRALE

Début du cours: 8 septembre à 20 heures

INSCRIPTION DES MAINTENANT
(aucun examen d'entrée)

INSCRIPTIONS - RENSEIGNEMENTS
CONSERVATOIRE LASSALLE
1290, RUE ST-DENIS, suite 99 TEL.: 523-2675
Mme SUZANNE P. GOYETTE, Directrice générale

COLLÈGE DU VIEUX-MONTRÉAL
COURS DU SOIR POUR ADULTES DE NIVEAU COLLÉGIAL

ANNÉE SCOLAIRE 1969-70
SESSION D'AUTOMNE

ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL	ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL
Philosophie	Techniques de l'architecture
Français	Techniques du Génie civil
Lettres françaises et canadiennes	Techniques du Génie mécanique
English elementary et intermediate	Sciences graphiques: (Dessin industriel) (Géométrie descriptive)
Langues modernes	Électrotechnique
Mathématiques	Informatique
Chimie	Sciences et techniques administratives
Physique	Arts plastiques
Biologie	Arts appliqués
Cours d'appoint	Histoire de l'Art et Esthétique

CALENDRIER DE DÉBUT DE SESSION

Du 10 sept. au 12 sept. inclusivement, 9h. à 21h.: Renseignements
Du 15 sept. au 19 sept. inclusivement, 9h. à 21h.: Inscriptions
Le 29 septembre: Début des cours.

Pour renseignements:
Collège du Vieux-Montréal,
Service de l'Éducation Permanente,
244 est, rue Sherbrooke, (Pavillon Marie-Victorin),
Montréal, P.Q.

LA RENAISSANCE
Le restaurant au service à la Rolls-Royce
Westmount Square
St-Catherine et Avil Greene
Réservations: 937-6141
Repas complets à partir de \$6.50

Stationnement gratuit
Propriétaire-administrateur:
United Restaurants Corporation

Informations

Internationales

Les barricades seront démantelées à Belfast

BELFAST (AFP) — Les barricades de Belfast seront enlevées et un cordon de troupes maintiendra une ligne de séparation constituée de chevaux de prise et de poutres de bois, entre le quartier catholique de Divis street et le quartier protestant de Shankill road, a déclaré hier soir le major Chichester-Clark dans une allocution radio-télévisée.

Il a également annoncé que certains quartiers de Belfast parmi les plus éprouvés par l'agitation seront fermés au trafic à la nuit tombante. Il n'a pas précisé à quelle date ces mesures entreraient en vigueur, mais il a demandé aux protestants et aux catholiques d'abattre d'eux-mêmes leurs barricades "ce soir ou demain".

"Il n'y a pas de raison d'avoir peur de les abattre, a-t-il ajouté, à condition que l'opération soit entreprise sous le commandement de l'armée pour donner à tous ceux qui sont derrière ces barricades une assurance de protection".

Le major Chichester-Clark a précisé que la ligne de séparation entre les quartiers protestants et catholiques serait déterminée par une commission de la municipalité, et

que le démantèlement des barricades commencerait par la périphérie de la capitale de l'Ulster, pour s'achever au centre de la ville.

Faisant allusion aux revendications de certains catholiques demandant la "dissolution des forces de l'ordre sur lesquelles repose l'autorité de l'Etat", le premier ministre a déclaré que de telles demandes étaient "absurdes". De même, a-t-il dit, qu'il serait "absurde" de demander au gouvernement d'Irlande du Nord de décréter sa propre dissolution.

Paisley à New York

Pendant ce temps, le pasteur Ian Paisley, leader des militants protestants, était hier à New York où il a vainement tenté de rencontrer le maire de la ville M. John Lindsay et le secrétaire général de l'ONU, M. U Thant, l'un et l'autre étant absents.

Les deux hommes avaient chaleureusement accueilli la semaine dernière, Miss Bernadette Devlin, militante catholique des droits civiques, que le Dr Paisley a qualifiée hier de "marxiste et révolutionnaire cherchant la destruction de l'Ulster".



CASERTE (AFP) — C'est l'allure d'une véritable émeute qu'ont pris les incidents qui ont éclaté de nouveau hier entre supporters de l'équipe de football de Caserte et forces de l'ordre. On ignore le nombre exact de blessés, mais les échauffourées ne faisaient que s'aggraver d'heure en heure, prenant l'aspect de véritables combats de rues. Toute la ville de Caserte est paralysée. La voie ferrée entre Caserte et Rome est coupée, les émeutiers ayant dressé plusieurs barricades sur les rails, notamment à l'aide d'un passage à niveau qu'ils ont démonté et avec une voiture à laquelle ils ont mis le feu. Les manifestants sont environ deux mille. Le travail des forces de l'ordre est rendu d'autant plus difficile que des barricades ont été dressées dans toutes les rues de la ville et que les manifestants font preuve d'une très grande violence, n'hésitant pas à se lancer à l'assaut des cordons de policiers.

Réunion du Conseil national de sécurité Nixon annoncerait un nouveau retrait américain du Vietnam

WASHINGTON (AFP) — Le président Richard Nixon, qui a regagné Washington dans la nuit de mardi après plus d'un mois de congé en Californie, s'apprête à annoncer des décisions importantes concernant la guerre au Vietnam.

Son porte-parole, M. Ronald Ziegler, a fait savoir à la presse que le chef de l'exécutif américain tiendra un grand conseil national vendredi après-midi à la Maison blanche.

Auparavant, il convoquera une première fois aujourd'hui, une deuxième fois demain, le Conseil national de sécurité pour l'entretenir de la conjoncture vietnamienne et aussi du Moyen-Orient ainsi que de la teneur du rapport rédigé par le gouverneur Nelson Rockefeller au terme d'une série de déplacements en Amérique latine.

plus élevé sera consacré à un "examen général de tous les éléments de la situation vietnamienne". Il a précisé qu'aucune décision portant sur la réduction des effectifs américains en Indochine ne sera annoncée dans les heures qui suivent ce grand conseil, mais il ne fait aucun doute aux yeux des observateurs qu'une nouvelle initiative américaine est en voie d'être prise.

S'agit-il d'un tournant décisif dans la conduite de la guerre au Vietnam? La Maison blanche refuse de répondre à cette question en se contentant de dire: "Vous verrez".

Le porte-parole du président Nixon a également refusé de dire si les Etats-Unis envisageaient un prolongement du cessez-le-feu de facto qui semble être observé par les troupes américaines à la suite de l'annonce par les autorités communistes d'une trêve de trois jours à l'occasion des obsèques du président Ho Chi Minh.

De source compétente, on apprend que le Pentagone se-

rait disposé à accepter le principe d'une nouvelle amputation des effectifs du corps expéditionnaire américain qui atteindrait 30.000 hommes.

La Guyana aurait envahi hier une partie du Surinam

LA HAYE (AFP) — Les forces militaires de la Guyana auraient envahi dans la nuit d'hier une partie du territoire du Surinam à proximité du triangle faisant l'objet d'un désaccord entre les deux Etats, apprend-on à La Haye.

Selon des informations en provenance de Paramaribo, capitale de l'ancienne colonie hollandaise, les troupes guyanaises occuperaient le village de Sparrie situé non loin de l'aérodrome de Tigri déjà occupé en territoire du Surinam.

Des combats auraient eu lieu. La région qui n'est pas située en territoire revendiqué par la Guyana serait encerclée.

L'OUA impuissante à obtenir un cessez-le-feu au Nigeria

ADDIS-ABEBA (AFP) — Les multiples contacts du comité consultatif de l'OUA avec le Nigeria pour aboutir à un cessez-le-feu ont abouti à un échec, estime-t-on à Addis-Abeba après une conférence de presse tenue hier après-midi par le président tanzanien, M. Julius Nyerere.

"Nous n'avons reçu aucune réponse du général Gowon à notre proposition," a déclaré M. Nyerere, qui avait demandé aux Nigériens qu'un cessez-le-feu soit décrété pour permettre à une délégation de chefs d'Etat africains de rencontrer le général biafrais Ojukwu.

Le président de Tanzanie a précisé que le général Ojukwu acceptait de venir à Addis-Abeba "ou ailleurs" si le gouvernement nigérian acceptait un cessez-le-feu. "Mais il estime ne pouvoir quitter ses soldats tant que la guerre se poursuit", a ajouté M. Nyerere.

Les chefs d'Etat et de gouvernements africains réunis à Addis Abeba ont cependant été

saisis d'un projet de résolution qui demande aux deux parties en cause dans le conflit du Nigeria d'accepter un cessez-le-feu immédiat et d'entamer sans délai des négociations dans le but de préserver l'unité du Nigeria.

La position du gouvernement nigérian sur le problème biafrais demeure inchangée, a déclaré de son côté au cours d'une brève conférence de presse le chef Anthony Enahoro, commissaire à l'Information du gouvernement de Lagos.

"Nous ne pouvons séparer la question de la cessation des hostilités de la question de l'unité et de l'intégrité territoriale du Nigeria", a précisé le porte-parole du gouvernement de Lagos.

"Autant que je sache, la question d'une rencontre entre le général Gowon et le général Ojukwu ne se pose pas et ne s'est jamais posée", a encore dit M. Enahoro.

D'autre part, dans un communiqué remis à la presse, le chef Enahoro a accusé le président Nyerere d'avoir "saboté les efforts du comité consultatif de l'OUA", en faisant distribuer un écrit sur l'affaire biafraise.

Norvège: le parti travailliste perd de peu aux urnes

OSLO (Reuter) — Le parti travailliste norvégien a concédé aujourd'hui à contre-cœur sa défaite, après avoir manqué, à un siège près, remporter la victoire dans une élection générale.

Un gouvernement de coalition formé de quatre partis non socialistes, ayant à leur tête le premier ministre Per Borten, a emporté 76 des 150 sièges à la législature. La votation a eu lieu samedi et dimanche.

Le parti travailliste, qui n'avait jamais perdu une élection nationale en 30 ans, avant 1965, a obtenu les 74 autres sièges.

Le président adjoint du parti travailliste, Reulf Steen, a déclaré que cette élection était néanmoins une victoire éclatante pour son parti, qui avait promis des habitations en plus grand nombre, la retraite à un âge moins avancé et l'avortement gratuit, au cours d'une campagne où dominait le débat sur les taxes et autres problèmes domestiques.

"Les partis de coalition ne peuvent véritablement pas poursuivre leurs anciennes politiques, comme si rien ne s'était passé", de déclarer Steen.

Uruguay: enlèvement d'un dirigeant des banques privées

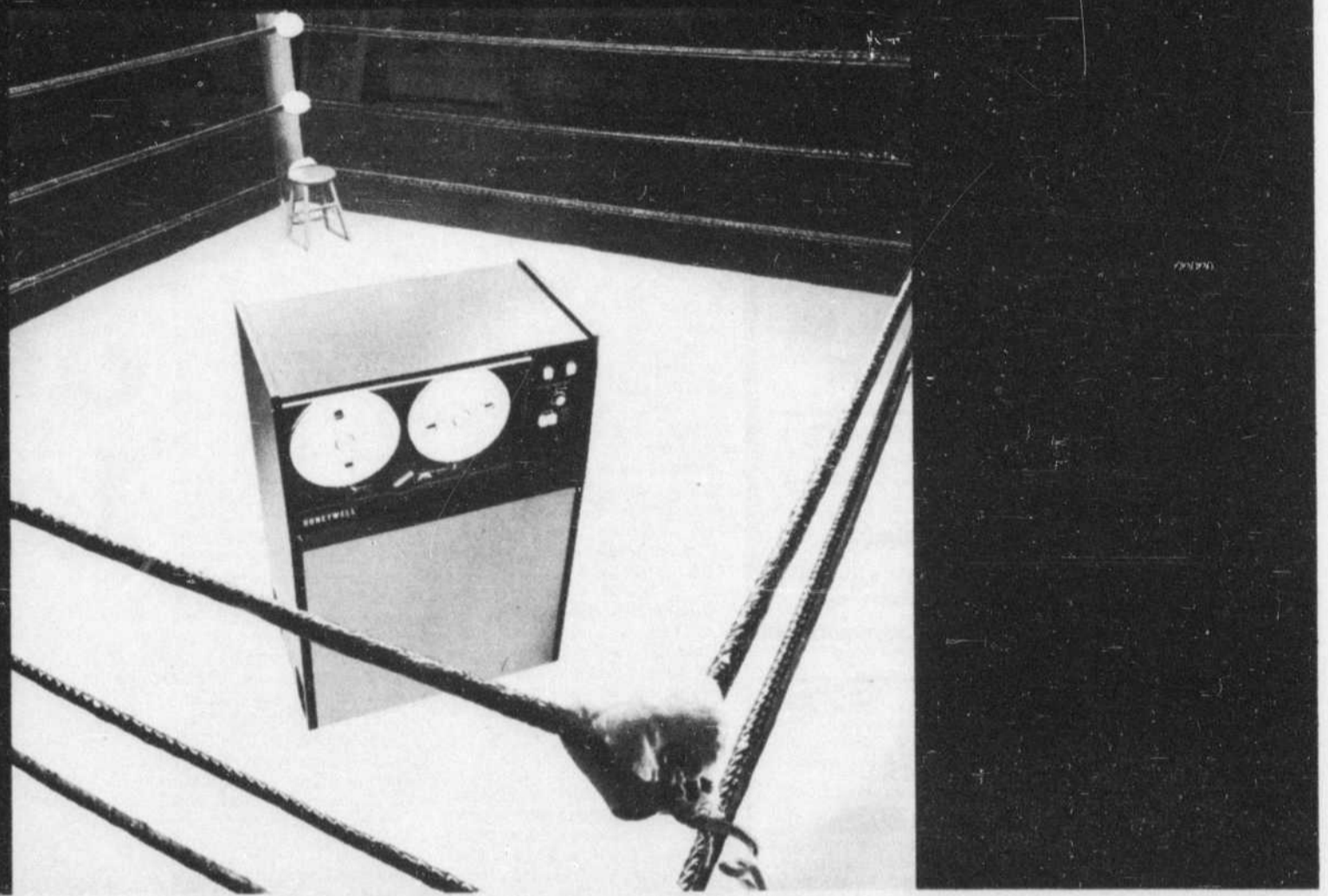
MONTEVIDEO (AFP) — Quatre jours après l'enlèvement de l'ambassadeur américain au Brésil, le principal dirigeant patronal des banques privées de l'Uruguay a été enlevé hier matin au centre de Montevideo, a annoncé un porte-parole des banques.

M. Gaetano Pelgrini Giampetro, représentant de l'Association des banques dans les négociations menées avec les employés de banque en grève depuis soixante-dix jours, est également administrateur des deux plus grands journaux uruguayens: "La Manana" et "El Diario".

Selon les grévistes, son intransigence aurait jusqu'à présent empêché le règlement du conflit.

Huit individus armés sont arrivés en taxi devant le siège des journaux hier matin au cœur de Montevideo et ont enlevé M. Giampetro à bord de son automobile vers une destination inconnue.

Quand vous envoyez le champion 5 000 fois au tapis, vous commencez à bomber le torse



Peut-être vous êtes-vous demandé pourquoi nous avons choisi le slogan: "L'autre compagnie d'ordinateurs". Eh bien, voici l'une des raisons: nous en sommes à notre 5000ème installation d'informatique dans le monde! Imaginez-vous les 5000 âpres combats que nous avons remportés sur le ring implacable de la concurrence. A 5000 re-

prises, nous avons pu convaincre le client qu'un ordinateur Honeywell lui conviendrait mieux que tout autre.

Bien sûr, nous avons quelquefois mordu la poussière; nous sommes encore loin derrière le géant, mais, maintenant, il sait que nous sommes en lice et que nous l'attendons de pied ferme.

L'autre compagnie d'ordinateurs

Honeywell

C.E.G.E.P. DE SAINT-LAURENT

Année 1969-70

COURS DU SOIR ET DU SAMEDI

Le service de l'Éducation Permanente organise les cours suivants:

COURS DE CULTURE GÉNÉRALE: menant aux structures d'accueil universitaire.

- | | |
|-----------------|------------------------|
| - ANGLAIS | - GÉOGRAPHIE |
| - CINÉMA | - HISTOIRE |
| - FRANÇAIS | - PHILOSOPHIE |
| - MATHÉMATIQUES | - SCIENCES RELIGIEUSES |
| | - SCIENCES SOCIALES |

Les cours débutent la semaine du 21 septembre 1969

PROSPECTUS SUR DEMANDE:

C.E.G.E.P. de Saint-Laurent,
Service de l'Éducation Permanente,
625, Boul. Sainte-Croix,
Saint-Laurent 379,
Tél.: 747-2444 poste 58 ou 64.

Pour un régime de revenu annuel garanti

Le bureau de recherche du PC propose un compromis

OTTAWA (DNC) — Le bureau de recherche des conservateurs vient de proposer au parti un programme de régime de revenu annuel garanti en vertu duquel une famille canadienne de quatre personnes sans revenu recevrait du gouvernement une somme de \$2030, somme qui irait en décroissant jusqu'à \$190 par année pour une famille de quatre dont le revenu annuel serait de \$3.800 par année.

Le projet est contenu dans un document rendu public lundi soir par le bureau de recherches du Parti conservateur. Après avoir étudié un certain nombre de solutions de rechange, le bureau propose ce projet parce qu'il constitue le meilleur compromis entre ce que M. Robert Stanfield avait dit être trois conditions essentielles d'un bon régime de revenu annuel garanti:

- Il doit proposer un revenu annuel minimum qui permette à tous les Canadiens de vivre décemment;
- Il ne doit pas contenir de dispositions qui constituent des incitations à ne pas travailler;
- Il doit limiter les possibilités de "coulage" au profit de personnes qui n'auraient pas un strict besoin de ce revenu minimum.

En vertu de la proposition du bureau de recherche, le revenu minimum n'atteindrait pas — au bas de l'échelle des revenus — le niveau auquel, selon le conseil économique du Canada, on peut échapper à la pauvreté. Ce minimum

avait été fixé à \$3500, pour une famille de quatre personnes.

Mais s'il sacrifie quelque chose à cette exigence, il contient par contre des incitations au travail dans les catégories de plus faible revenu. En effet, si un chef de famille faisait passer son revenu de \$0, à \$2000, il recevrait de l'Etat une somme de \$1450,00 — ce qui le fait passer au-delà du mur de la pauvreté, soit à un revenu global de \$3540, comparativement à \$2030, s'il n'avait lui-même rien gagné.

La possibilité de "coulage" est également réduite du fait que dès qu'une famille atteint par ses propres moyens le niveau de revenu de \$2000, la subvention payée par le gouvernement en vertu du programme commencerait à décroître plus rapidement.

Si le régime de revenu minimum annuel garanti était établi en même temps qu'on effectuerait une rationalisation complète des programmes de sécurité sociale, et si, par exemple, le programme de sécurité de la vieillesse ne s'appliquait plus qu'à ceux qui en ont besoin, la proposition des conservateurs pourrait entraîner aucuns frais additionnels au gouvernement.

Autrement, sur la foi d'estimés établis à partir des données fiscales de 1967, le programme supposerait une réallocation d'environ 50 pour cent des dépenses actuelles

de sécurité sociale soit près d'un milliard et demi de dollars.

Le bureau de recherche conclut son document en disant que ses études illustrent éloquentement le fait d'une part, qu'un régime de revenu annuel minimum garanti est possible dans l'état actuel du système social canadien et que d'autre part, un tel régime ne serait pas suffisant pour venir en aide aux Canadiens qui ont des besoins particulièrement sérieux.

Le bureau de recherche suggère que le programme fédéral s'applique à tous les pauvres des pays, et que les provinces se consacrent, quant à elles, aux services auxiliaires et à tous les cas qui relèvent des services sociaux, invalides, veuves et Canadiens qui ont un urgent besoin de revenus additionnels et pour lesquels des incitations au travail n'ont aucune signification.

Le document des conservateurs recommande, à l'instar de celui publié plus tôt par les néo-démocrates, qu'il n'y ait pas de différence dans les subventions en raison des régions du pays.

Dans sa critique du système actuel de sécurité sociale, le bureau de recherche des conservateurs mentionne les faits suivants:

- Le concept d'universalité coûte cher en paiements à des gens qui n'en ont pas besoin.
- Certains aspects du système actuel sont tels qu'ils

comportent une taxe de 100 pour cent sur le travail et l'initiative.

- Le système comporte plusieurs éléments qui se rapprochent du test des besoins.

- Certaines mesures sont conditionnelles à l'éclatement des familles et cet imperceptible encouragement aux conflits familiaux est considéré comme un vice majeur de certains programmes de sécurité sociale.

- Le régime canadien d'assistance joue contre les provinces pauvres puisque c'est un plan conjoint et que ces provinces sont incapables de consacrer aux besoins de leurs citoyens les sommes nécessaires. Comme ces sommes sont doublées par l'apport fédéral ce sont toujours les provinces riches qui sont gagnantes.

- Certains programmes contribueraient en outre à perpétuer l'existence de problèmes généraux dans certaines régions.

- Enfin, le système de taxation lui-même est déficitaire ne serait-ce qu'en ce qu'il considère sur un même pied les citoyens qui n'ont aucun revenu et ceux dont le revenu imposable est nul.

Le document, dont on sait qu'avec les préoccupations actuelles de M. Robert Stanfield, il va devenir un aspect essentiel et capital de tout programme politique conservateur, ne fait pas de propositions précises sur l'administration du programme.

Québec intensifie ses relations avec la Louisiane

QUÉBEC (DNC) — Le gouvernement du Québec créera sous peu un poste de représentant permanent en Louisiane. Un comité de liaison québéco-louisianais sera prochainement mis en place afin de suivre le développement des échanges.

Le premier ministre du Québec et le gouverneur de la Louisiane ont décidé d'intensifier les relations entre la Louisiane et le Québec, ainsi qu'en fait foi un communiqué conjoint émis hier à l'issue d'un entretien privé entre MM. Bertrand et John McKeithen.

Le premier ministre et le gouverneur — outre les deux points principaux ci-haut mentionnés — ont convenu ce qui suit:

- Le Québec apportera sa collaboration à la Louisiane dans la définition et la réalisation de son programme d'enseignement des français;
- Le Québec et la Louisiane procéderont à des échanges de jeunes;
- La Louisiane utilisera du matériel pédagogique québécois dans ses écoles et ses stations de radio et de télévision;
- Un échange de missions sera effectué dans le domaine des monuments historiques et des archives;
- Un échange de missions aura lieu pour examiner les possibilités de coopération dans les domaines de l'hydrologie et de la pétrochimie;
- Une attention particulière sera attachée au tourisme, car les deux gouvernements croient à la possibilité d'augmenter considérablement le volume des échanges dans ce domaine.

A l'invitation du premier ministre du Québec, le gouverneur de la Louisiane passe deux jours en visite officielle au Québec, où il est arrivé lundi soir.

Au cours de l'entretien qu'ils ont eu hier à Québec, les deux hommes d'Etat ont passé en revue les principales données du fait français en Louisiane.

Le gouverneur et le premier ministre se sont dits satisfaits de leur entretien et résolus à conjuguer leurs efforts pour faire de la Louisiane un Etat où le fait français aura le maximum de chances de se maintenir et de se développer.

Le communiqué conjoint souligne ce qui suit: "La présence de quelques centaines de milliers de francophones dans cet Etat (la Louisiane) témoigne de l'attachement d'une grande partie de sa population à la langue française. Par la force des choses, cependant, la situation deviendrait rapidement compromise si l'on ne mettait immédiatement en oeuvre un vaste programme de redressement."

Le communiqué ajoute que, "conscience de ses responsabilités à cet égard, la législature de la Louisiane a adopté, en 1968, un train de mesures de revalorisation du français".

"La Louisiane, ajoute-t-on, s'est tournée tout naturellement vers le Québec, qui est le foyer et le principal point d'appui des francophones nord-américains. Depuis quelques mois, plusieurs missions ont été effectuées dans les deux sens afin d'examiner les possibilités de collaboration entre le Québec et la Louisiane."

Il y eut notamment la participation de M. Marcel Masse, alors ministre d'Etat et maintenant ministre des affaires inter-gouvernementales, au festival international académien, il y a un an.

Il y eut ensuite l'envoi d'une mission québécoise, le printemps dernier, formée de MM. Léo Leblanc, conseiller spécial au bureau du premier ministre, et Roger Nantel, adjoint au président de Radio-Québec. Et il y aura bientôt un chargé de mission permanent en Louisiane et la formation d'un comité de liaison québéco-louisianais afin de suivre le développement des échanges.

De son côté, le conseil pour le développement du français en Louisiane bénéficie, à sa première année d'existence, d'un budget de \$93.000.

Le conflit des hôpitaux Les négociateurs patronaux étudient les contre-propositions de la CSN

par Jean-Luc Duguay

Après la CSN, ce sera au tour de la partie patronale de rendre publics "ses" chiffres et statistiques, relatifs au conflit des hôpitaux, et il se pourrait fort bien qu'ils diffèrent sensiblement de ceux de la partie syndicale.

Le négociateur en chef du gouvernement et de l'Association des hôpitaux de la province de Québec, M. Gilles Gaudreau, a déclaré, hier, au Devoir qu'il tiendrait, cette semaine ou au début de la semaine prochaine, une séance d'information similaire à celle qu'a tenue la CSN, lundi. Les négociateurs patronaux sont à étudier les dernières contre-propositions pécuniaires de la CSN, qui représente, par l'intermédiaire de la Fédération nationale des services, quelque 42.000 employés d'hôpitaux.

M. Gaudreau n'a pas caché que les statistiques patronales, dans certains cas, ne s'accordaient pas à celles qu'a fournies, lundi, la CSN. Ainsi, il a laissé entendre qu'en ce qui concerne la différence entre les demandes salariales et les offres patronales, le chiffre de \$111 millions avancé par la CSN est trop conservateur.

Le négociateur patronal a réitéré qu'il était disposé à comparaître devant le "tribunal de l'opinion publique", tel qu'il a été défini par le Conseil du patronat. De son côté, M. Pepin a déclaré, lundi, que la CSN était disposée à une conférence avec la partie patronale mais n'a pas spécifié si elle était prête à suivre les modalités suggérées par le Conseil: rencontre, conjointe ou non, mais continue des deux parties, en présence des seuls éditorialistes, rencontre conduite par un président d'assemblée, selon des modalités à être définies par celui-ci en consultation avec les parties.

Lors de la séance de lundi, la CSN s'est appliquée à démontrer que le gouvernement, dans le cas des employés d'hôpitaux, ne respectait pas les cinq principes de la politique salariale. Ces principes sont les suivants: 1) alignement des traitements du secteur public sur ceux que versent d'autres employeurs pour des emplois analogues; 2) à travail égal, salaire égal dont le corollaire est la parité entre hommes et femmes; 3) établissement d'écart importants entre emplois spécialisés et non spécialisés; 4) disparition des écarts régionaux; 5) organisation de lignes de carrière.

Pour fins de démonstration, le négociateur en chef de la CSN, M. Paul Yergeau, a privilégié trois classifications d'employés, qui seraient représentatives de la situation d'ensemble. Il s'agit des gardes-malades auxiliaires, des préposés à l'entretien ménager et des électriciens.

Dans le cas des gardes-malades auxiliaires, la CSN demande le même salaire que pour l'infirmier auxiliaire en vertu du principe de la parité entre les hommes et les femmes et, pour l'ensemble du groupe, le même salaire que pour l'infirmier auxiliaire en institution pénale (syndicat des agents de la paix) dont la définition de la tâche correspond à celle des gardes-malades auxiliaires et des infirmiers auxiliaires.

Le salaire actuel de la garde-malade auxiliaire varie entre \$72 et \$87, celui de l'infirmier auxiliaire entre \$79 et \$94. L'offre patronale permettrait à la garde-malade auxiliaire de recevoir entre \$89 et \$111 le 1er janvier 1970, ce qui la mettrait sur un pied d'égalité avec l'infirmier auxiliaire à compter de cette date. La CSN, cependant, demande la parité à partir du 1er juillet 1968, date d'expiration du contrat de travail. A cette date, si la demande était agréée, gardes-malades et infirmiers auxi-

liaires obtiendraient un salaire variant entre \$92 et \$108. Une autre augmentation, le 1er janvier 70, porterait les salaires

entre \$100 et \$119. La parité avec les agents de la paix serait atteinte dès juillet 1968.

Le cas du préposé à l'entretien ménager est semblable. La partie syndicale demande qu'il reçoive le même salaire que le nettoyeur-laveur.

Cessez de lire comme il y a 100 ans!



Autrefois — 1869

Il y a 100 ans, les gens lisaient exactement de la même façon que vous lisez aujourd'hui. Mot à mot... environ 250 à 300 mots à la minute. Voilà qui était suffisant il y a cent ans.

Aujourd'hui — 1969

Maintenant, cette méthode est dépassée. Il y a tout simplement trop de choses à lire... trop de correspondance... trop de publications... trop de journaux... trop de rapports et de mémoires. Trop de devoirs pour les étudiants. Tout arrive si rapidement et tout change si vite. Vous ne pouvez probablement plus vous maintenir à l'avant-garde.

Quelle est la solution?

Apprendre à lire mieux et plus rapidement. Augmentez vos capacités d'apprendre, grâce à la Lecture Dynamique. Faites comme les milliers de personnes, de toutes les classes de la société, qui commenceront leurs cours de Lecture Dynamique, au cours du mois. Ces personnes proviennent de milieux différents, ont reçu une éducation diffé-

rente, font un travail différent, ont un quotient intellectuel différent — ils se recrutent parmi les professionnels, les hommes d'affaires, les étudiants, les professeurs — toutes des personnes qui réalisent que plus on lit, plus on peut accomplir de choses.

Est-ce possible?

Tous ces gens — même les moins rapides — pourront lire une page de journal en moins de 2 minutes, un roman de 400 pages en moins de 2 heures, et étudier de 50 à 75 pages de textes scolaires à l'heure. Quelle sera leur compréhension? Ils apprendront des méthodes éprouvées pour améliorer leur compréhension, leur rétention et leur mémoire. Ils comprendront mieux et obtiendront plus de leurs lectures, beaucoup plus que s'ils lisaient de la même manière que vous.

On vous le garantit!

Nous rembourserons les frais de scolarité à toute personne qui ne parviendrait pas à tripler, au moins, son habileté de lecture, de façon efficace.

ASSISTEZ À UNE MINI-LECON GRATUITE

La mini-leçon, d'une durée d'une heure, est un résumé du cours. Vous pouvez, sans obligation, vous rendre compte de ce que nous enseignons et comment nous enseignons. A la suite de cette mini-leçon, vous serez déjà un meilleur lecteur.

Aujourd'hui et demain
à 12 h. 30, 5 h. 00 et 6 h. 30 P.M.

AUX DEUX ENDROITS SUIVANTS À MONTRÉAL

5452, chemin Côte-des-Neiges, Suite 314
(coin Edouard-Montpetit)
et 205 ouest, rue Sherbrooke

LD-10-9-69

institut de lecture dynamique evelyn wood

Montréal: 205 ouest, rue Sherbrooke — Téléphone: 844-1941
Québec: 2336 chemin Ste-Foy — Téléphone: 681-5402
Sherbrooke: 289 rue Alexandre — Téléphone: 562-2081
Ottawa: 151 rue Slater — Téléphone: 237-3154



Archambault

vous offre la fabuleuse collection:

Grands Musiciens



UNE SUPERBE RÉALISATION CONJOINTE DE HACHETTE (PARIS) ET FABBRI (MILAN)

Chaque microsillon est inséré dans une superbe brochure généreusement illustrée dont la couverture intérieure arrière sert de pochette.

LISTE PARTIELLE DE CES CHEFS D'OEUVRE:

- 1 - **Boch** - Concertos Brandebourgeois No 5 et 2.
- 2 - **Beethoven** - Symphonie No 1.
- 3 - **Offenbach** - Extraits de La Vie Parisienne, La Belle Héloïse, La Pedicchiole, Les Contes d'Hoffman, Orphée aux Enfers.
- 4 - **Brahms** - Concerto en ré majeur op. 77.
- 5 - **Beethoven** - Symphonie No 2.
- 6 - **Vivaldi** - Plusieurs concertos pour instruments divers.
- 7 - **Chopin** - Nocturnes, valse berceuse.
- 8 - **Verdi** - La Traviata (I), chanté en italien.
- 9 - **Beethoven** (III) - Symphonie No 5.
- 10 - **Scarlatti** - 11 sonates pour clavier.
- 11 - **Tchaikovski** - Concerto No 1 en si bémol majeur.
- 12 - **J. Strauss Jr.** - 3 valses: Le Baron tzigane.
- 13 - **Beethoven** (IV) - Symphonie No 4.
- 14 - **Mozart** - 8 variations en fa majeur pour piano. Quintette en bémol majeur.
- 15 - **Lalo** - La Symphonie espagnole pour violon et orchestre.
- 16 - **Liszt** - Concerto No 1 en mi bémol majeur pour piano et orchestre.
- 17 - **Beethoven** (V) - Symphonie No 6, La Pastorale.
- 18 - Concertos Brandebourgeois No 6 et 4.
- 19 - **Dvorak** - Symphonie du Nouveau Monde.
- 20 - **Verdi** - La Traviata (suite).
- 21 - **Beethoven** (VI) - Symphonie No 7.
- 22 - **Mendelssohn** - 8 Romances sans paroles, pour piano; Sonate en ut mineur, argus.
- 23 - **Vivaldi** (II) - Gloria (Pâques); La Nymphé fidèle.
- 24 - **J. Strauss Sr.** - 6 valses viennoises pour orchestre.
- 25 - **Beethoven** (VII) - Symphonie No 8.
- 26 - **Mozart** (II) - La Flûte Enchantée, ouverture; trois lieder; petite cantate allemande.
- 27 - **Schubert** - Symphonie No 5; trois Marches pour piano à quatre mains.
- 28 - **Smetana** - Ma Vlast (Ma Patrie); poèmes symphoniques: Vltava (Moldava), Tabor, Vyšehrad.
- 29 - **Beethoven** (VIII) - Symphonie No 3 (Héroïque 1).
- 30 - **Beethoven** (IX) - Symphonie No 3 (Héroïque 2); La Victoire de Wellington.
- 31 - **Rimsky-Korsakow** - Anatol, suite symphonique op. 9; le Vol du Bourdon.
- 32 - **Grieg** - Concerto en la mineur pour piano et orchestre.
- 33 - **Chabrier** - España; 3 Valses romantiques; Joyeuse Marche; Idylle; Scherzo-valse; Bourrée fantasque.

249

Le magasin de musique le plus complet au Canada

Ed Archambault INC.

500 est, Ste-Catherine / 849-6201

Situé en face de la Station Berri, sortie Ste-Catherine

Carrières et Professions

La Commission Scolaire Salaberry

recherche des professeurs masculins et féminins dans les matières suivantes:

- | | |
|----------------|-----------------------|
| ANGLAIS | FRANÇAIS |
| BIOLOGIE | MATHÉMATIQUES |
| CATÉCHÈSE | PHYSIQUE |
| DACTYLOGRAPHIE | SCIENCES COMMERCIALES |

Entrée en fonction: Septembre 1969.

S'adresser à:

M. Maurice Marleau,
Directeur Général des Écoles,
C.P. 2000,
Salaberry-de-Valleyfield, P.Q.

COMPTABLE D'USINE

Une compagnie manufacturière nationale, recherche un comptable d'usine pour une manufacture locale sise dans les Cantons de l'Est. Les candidats devront posséder quelques années d'expérience dans le domaine de la comptabilité. Le candidat choisi sera responsable de la tenue de livres au complet, de la comptabilité du prix de revient et autres fonctions routinières.

Faire parvenir demande par écrit, en incluant curriculum vitae complet et salaire désiré à:

CASE 1157
Le Devoir
Montréal, P.Q.



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NOUVELLE-ÉCOSSE

On Demande

UN PROFESSEUR DE FRANÇAIS

QUALIFICATIONS: Minimum Maîtrise en Français - Doctorat préférable.

FONCTIONS: Enseigner le Français à l'École Normale; diriger le cours spécial qui vise à la préparation des professeurs de français. (Cours professionnel). Expérience dans ce genre de travail une nécessité.

SALAIRE: Maîtrise 5 ans d'expérience -- \$9.000 - \$13.440.
Doctorat 5 ans d'expérience -- \$11.220 - \$15.350.

Pour renseignements supplémentaires s'adresser à:
Dr. V. Short, Principal,
Nova Scotia Teachers College,
Truro, Nova Scotia.

FÉDÉRATION PATRONALE

Le poste:
- Agir comme agent de liaison entre les membres et la Fédération.
- Participer à des études sur l'organisation professionnelle.
- Effectuer des recherches socio-économiques sur l'actualité.
- Agir comme chef de bureau, etc. . . .

Les qualifications:
- Environ 15 années d'études académiques.
- Expérience du milieu des associations, de préférence.
- Expérience de la gestion d'un bureau (comptabilité, achats, etc. . .).
- Bilingue (parlé et écrit).
- Qualités personnelles appropriées.

La rémunération:
- Selon l'expérience et les qualifications du candidat.
- Bénéfices sociaux usuels et allocations d'automobile.
- Poste à Montréal.

Prière d'adresser "Curriculum Vitae" en toute confiance au:
Conseil du Patronat du Québec
1080, Côte du Beaver Hall
Chambre 1105
MONTRÉAL 128, Québec.

CANADAIR

LIMITÉE

a des postes pour

ANALYSTES DES MÉTHODES ET PROCÉDURES

Les candidats choisis devront être aptes à assumer les fonctions requises par le programme du système d'information administrative. Ils développeront et installeront une production améliorée et des méthodes cléricales, et seront responsables de la préparation des documents relatifs aux procédures départementales.

Ils devront posséder au moins une année d'expérience dans les méthodes ou dans certaines activités se rapportant au domaine industriel. Une bonne imagination, ainsi que des idées claires et logiques seraient un atout.

Les candidats devront posséder une bonne éducation de préférence au niveau collégial avec de l'entraînement dans l'administration des affaires et dans la comptabilité (Théorie de la vérification).

Excellent salaire et une échelle complète de bénéfices marginaux de la Compagnie sont offerts.

Venez en discuter.

Téléphoner au bureau du Personnel à 744-1421 pour un rendez-vous, ou écrire à:

CANADAIR

LIMITÉE

1605 Boulevard Laurentien,
Montréal

Service de placement

Le Centre d'Informatique de SNC Ltée



Nos clients ont besoin sans délai de:

- GÉRANTS E.D.P.
- ANALYSTES DE SYSTÈMES
- PROGRAMMEURS COMMERCIAUX
- ANALYSTES PROGRAMMEURS

Demandez M.R. Bassett, au 931-2261

"Placement spécialisé en informatique"
1330 avenue C. boul. de Malvern (au dessus du Métro Guy)

DIRECTEUR ARTISTIQUE

LE POSTE

Une maison d'édition en pleine expansion, qui publie des périodiques, des ouvrages religieux et éducatifs, des programmes d'éducation populaire, et qui réalise des productions audio-visuelles, est à la recherche d'un directeur artistique ingénieux.

Le titulaire doit être en mesure de prendre la direction d'un service artistique déjà existant et de former une bonne équipe. De par ses fonctions, il sera également appelé à collaborer avec les responsables de la rédaction et de la mise en marché.

QUALIFICATIONS

Le candidat aime relever des défis. Il doit posséder une excellente connaissance des arts graphiques et du dessin; il doit avoir dix années d'expérience touchant toutes les phases de la conception et de la réalisation graphiques; il a eu à diriger un personnel; il a eu à démontrer son initiative et ses talents créateurs; il doit être bilingue.

ENDROIT: Ottawa

Toutes les offres seront confidentielles.
Prière de faire parvenir curriculum vitae à:
Directeur des services du personnel,
223 rue Main, Ottawa, Ontario

IMPORTANTE FABRIQUE FRANÇAISE

Classe Internationale

MATIÈRES PREMIÈRES POUR ALIMENTATION ET PARFUMERIE - CHERCHE:

AGENT REPRÉSENTANT ou IMPORTATEUR DISTRIBUTEUR pour CANADA ou PROVINCE de QUÉBEC

Écrire à: Le Conseiller Commercial de France,
C.P. 177 - Place Bonaventure
MONTRÉAL, P.Q.

PROGRAMMEUR

Nous sommes à la recherche d'un programmeur possédant au moins deux ans d'expérience dans la programmation utilisant les langages "Assembler" ou "Cobol". Expérience dans l'utilisation des systèmes d'exploitation DØS ou ØS - un avantage.

Notre ensemble électronique est formé d'un ordinateur IBM/360 avec 64K de mémoire primaire à disques et à bandes magnétiques.

Rémunération basée sur la formation, l'expérience et les aptitudes. Avantages sociaux très généreux. Lieu de travail: Lévis.

Seuls les candidats qualifiés sont priés d'écrire et de donner résumé complet et salaire désiré. Discretion assurée.

LA SOCIÉTÉ D'ASSURANCE DES CAISSES POPULAIRES

a/s Directeur du Personnel

100 Est Route Trans-Canada Lévis

DIRECTEUR DU SERVICE ADMINISTRATIF

Radio-Québec

Traitement jusqu'à \$22,000.00

Poste à Montréal:

Fonction:

- Diriger, planifier et coordonner les activités du service administratif: comptabilité, achat et approvisionnement, gestion du personnel et des services auxiliaires.

- Voir à l'application de la politique financière de l'Office.

- Orienter les études et les recherches nécessaires à l'établissement d'un système de rationalisation des dépenses et de planification budgétaire.

Exigences:

- Être détenteur d'un diplôme universitaire en sciences comptables ou administratives.

- Avoir une expérience de plusieurs années reliée à la fonction.

- Avoir une habileté administrative éprouvée et des aptitudes manifestes au travail de conception et de direction.

Veillez faire parvenir avant le 17 septembre, et en toute confiance, un curriculum vitae complet au: Président

Radio-Québec,
2222 est, Ste-Catherine,
Montréal (133e), Québec

COORDONNATEUR

ADJOINT (VOYAGES)

Traitement jusqu'à \$18.000.

Les Services de liaison et de consultation avec les provinces du Bureau fédéral de la statistique à besoin d'un Coordonnateur adjoint (voyages) qui devra:

- Analyser le système de renseignements statistique du Canada sur les voyages, le tourisme et les loisirs et en coordonner la mise au point.
- Formuler des propositions en vue d'améliorer la statistique dans ce domaine.
- Aider le coordonnateur dans le cadre de l'enquête de 1970 sur les voyages intérieurs et d'autres enquêtes semblables.
- Collaborer à l'établissement et à l'amélioration des rapports et des communications entre les organismes statistiques des provinces et le Bureau de la statistique.

Les candidats doivent posséder une maîtrise d'une université reconnue, ou l'équivalent, avec spécialisation en économique ou en statistique, posséder une vaste expérience de la recherche sur les voyages ou d'un domaine connexe et une aptitude à communiquer et traiter de façon efficace avec les hauts fonctionnaires de nombreux organismes publics et privés.

Sans être essentielle la connaissance des deux langues officielles constituera un avantage pour ce poste.

Veillez faire parvenir votre curriculum vitae au:

CHEF, SECTION DE LA DOTATION EN PERSONNEL, BUREAU FÉDÉRAL DE LA STATISTIQUE, TUNNEY'S PASTURE, OTTAWA (ONTARIO), ou GROUPE ES, CADRES SOCIO-ECONOMIQUES, COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE DU CANADA, OTTAWA 4 (ONTARIO).

Veillez mentionner le numéro de concours 69-430-19.

Services de Liaison et de Consultation avec les Provinces

BUREAU FÉDÉRAL DE LA STATISTIQUE OTTAWA



Fonction publique du Canada

CONSEILLER EN ADMINISTRATION

Nous recherchons un conseiller avec expérience, pour assumer un rôle de direction en information administrative dans le groupe des systèmes de contrôle de notre Division du Conseil en Administration à Montréal. Ce groupe fournit les services en consultation dans les domaines suivants:

INFORMATION ADMINISTRATIVE ET SYSTÈMES DE CONTRÔLE DIRECTION DE LA PLANIFICATION ET DU DÉVELOPPEMENT ORGANISATION D'ANALYSES.

Le candidat idéal devra connaître les deux langues officielles, posséder certaines qualifications en comptabilité, tel qu'un C.A. ou un R.I.A. et une certaine expérience de réalisation dans le développement de systèmes efficaces manuels et/ou avec machines. Il devra être très énergique, confiant dans l'efficacité de ses contacts avec les principales directions d'un grand nombre de compagnies, petites et grandes, et prêt à travailler en coopération avec ses propres collègues de profession et ceux d'autre disciplines pour la bonne marche de ses attributions, couvrant tous les aspects du Conseil en Administration.

Les demandes doivent être accompagnées d'un curriculum vitae, du salaire désiré, et adressées en toute confiance à M. D.J. MacDonald, Directeur.

DIVISION DU CONSEIL EN ADMINISTRATION
DELOITTE, PLENDER, HASKINS & SELLS,
930 Édifice Sun Life, Montréal 110, Québec

CONSEILLER TECHNIQUE EN RELATIONS INDUSTRIELLES

Fonctions:
- Participer à l'organisation de syndicats.
- Assister les syndicats dans la préparation, la négociation et l'application des conventions collectives de travail.
- Préparer et animer les sessions de formation syndicale.

Exigences:
Posséder une formation universitaire en droit ou en sciences sociales ou une formation équivalente et de préférence avoir 3 années d'expérience dans les relations syndicales.

Lieu de travail: Montréal.

Salaire: Plan de carrière fondé sur l'expérience du candidat.
Faire parvenir le curriculum vitae à:

La Fédération des Ingénieurs et Cadres du Québec,
a/s M. Jean-Guy Rodrigue,
1001, rue St-Denis,
Montréal, P.Q.

POSSIBILITÉS DE CARRIÈRE AVEC LA TÉLÉSAT CANADA

Les possibilités suivantes existent en ce moment à Ottawa ou sein d'une nouvelle société créée pour mettre sur pied le système canadien de télécommunications par satellites. Les nominations seront faites sous peu.

GÉRANTS - à la conception technique.
On demande deux gérants pour la conception technique afin de remplir ces fonctions au niveau des systèmes de commande des satellites et des engins spatiaux. Les candidats doivent posséder une expérience en direction technique ayant rapport à la conception de systèmes spatiaux et à l'exécution de programmes. Ils doivent pouvoir diriger des équipes de spécialistes - ingénieurs et hommes de science - et aussi s'occuper d'administrer l'exécution de contrats complexes.

INGÉNIEURS - Commande des satellites, Télécommunications et Engins spatiaux.

Plusieurs postes sont disponibles aux échelons supérieurs et intermédiaires dans les domaines technique et scientifique. Les candidats doivent posséder des diplômes en sciences pures ou appliquées et d'expérience en ce qui touche à la conception de systèmes d'engins spatiaux et/ou de systèmes de télécommunications. Il y a des postes vacants des maintenant dans les spécialités suivantes:

- Systèmes mécaniques d'engins spatiaux
- Systèmes de propulsion et de contrôle de stabilité
- Systèmes de télémétrie et de télécommande
- Systèmes d'alimentation des engins spatiaux
- Télécommunications dans l'espace et au sol
- Tests de qualité et épreuves de sécurité de fonctionnement
- Analyse mathématique et technique
- Conception de stations terriennes
- Brouillage et choix des emplacements
- Commande et exploitation des satellites
- Traitement et affichage des informations
- Développement du "software" électronique.

ADMINISTRATEURS de contrats d'ordonnement.
On demande des administrateurs pour participer aux négociations avec les parties contractantes et administrer les contrats passés pour les engins spatiaux, les véhicules de lancement et les stations terriennes. Il est souhaitable que les candidats possèdent un minimum de quatre années d'expérience à l'échelon supérieur en administration de contrats dans le domaine des communications ou de l'espace, ou d'une compétence comparable.

RESPONSABLES - Contrôles des coûts par la technique de l'appréciation et de l'examen des programmes (PERT) - et par la méthode chemin critique (CPM)

On demande du personnel qualifié et possédant de l'expérience pour établir un plan de travail et faire le compte rendu des coûts, un tel programme sera intégré étroitement à ceux des parties contractantes en charge des engins spatiaux et des stations terriennes. Les candidats doivent posséder de l'expérience en électronique ou dans le domaine spatial et ils doivent bien connaître les systèmes de comptes rendus et de contrôle des coûts qu'on utilise en ce moment dans l'industrie. Les rémunérations attachées aux postes mentionnés ci-haut dépendront des qualifications et de l'expérience des candidats. On est à établir un programme de bénéfices marginaux pour les employés; ce programme sera comparable à ce qui se fait à l'heure actuelle au niveau de gouvernement et dans l'industrie privée. Ces postes offrent la possibilité de participer à un nouveau projet national qui a recours aux technologies de pointe et ils présentent un défi à relever pour ceux qui désirent avancer professionnellement.

Prière de poser sa candidature, en toute confiance, à l'adresse suivante:

Directeur technique,
Télesat Canada,
110, rue Argyle,
Ottawa 4, Ontario.

CONTRÔLEUR FINANCIER

Radio-Québec

Traitement jusqu'à \$17,500.00

Poste à Montréal:

Fonction:

- Assister le Directeur des services administratifs dans l'administration de l'Office, plus particulièrement dans la préparation et le contrôle des budgets.

- Coordonner et contrôler les activités de la comptabilité et de l'approvisionnement.

- Vérifier le bien-fondé des dépenses et voir à leur comptabilisation.

- Effectuer des études et recommander des solutions aux problèmes rencontrés dans les opérations.

Exigences:

- Être détenteur d'un diplôme universitaire en sciences comptables ou l'équivalent. Être membre d'une association comptable reconnue.

- Avoir l'expérience de plusieurs années reliée à la fonction dont quelques-unes à un niveau de direction.

Veillez faire parvenir avant le 17 septembre, et en toute confiance, un curriculum vitae complet au:

Président
Radio-Québec,
2222 est, Ste-Catherine,
Montréal (133e), Québec.



IMPERIAL OIL LIMITED

recherche un diplômé

en RELATIONS INDUSTRIELLES

Le poste: offre un défi intéressant dans les secteurs de recrutement, enquêtes, administration salariale, bénéfices, etc.

Le candidat: possède un degré universitaire, une connaissance parfaite du français et de l'anglais, ainsi que quelques années d'expérience pratique dans le domaine des relations avec les employés. Conditions de travail excellentes; bénéfices sociaux complets, salaire initial proportionné aux qualifications du postulant.

Prière de soumettre votre curriculum vitae au:

Directeur,
Relations avec les employés, (Marketing),
C.P. 310,
Montréal, P.Q.

La Jordanie à l'heure palestinienne

5- Ceux qui défient la mort pour ne pas mourir

un reportage de JEAN BERTOLINO

AMMAN — Quelque part dans une vallée qui ressemble à s'y méprendre à un morceau de la vallée du Jourdain, avec sa rivière parsemée de lauriers roses et de ramières, et ses montagnes pelées qui rappellent étrangement les montagnes de Palestine, se trouve le camp d'entraînement des Fedayins, commandé par Abu Abid, membre du Ctrmité Central du Fath.

Quelques photographes tout en biscuits. Abu Abid est secondé par une dizaine d'officiers experts dans l'art de la guérilla et la technique du "frapper et fuir", dont un Tzanzanien athlétique, qui porte la tenue camouflée et le bérêt rouge des parachutistes.

"Après la défaite, les misères et les souffrances qui ont frappé notre nation arabe, j'ai décidé de quitter l'armée régulière et de rejoindre les forces d'El Asifah, aux côtés de nos frères, les résistants palestiniens. Ayant un grade dans l'armée et jouissant d'une expérience de dix années, j'ai tenu à servir mon pays et à aider à la libération de la domination des envahisseurs sionistes."

C'est Abu Abid qui me parle. A 35 ans, il ne se contente pas de former ses recrues. Il est le plus fort en tout, exercices de tir, de plongée, parcours du combattant... Discret, en paroles, sur son passé, il laisse transparaître celui-ci par sa ruse, sa félicité, sa robustesse et sa frugalité. Dans une telle armée régulière a-t-il servi? Nul ne le sait, mais on devine que ce n'était pas dans une armée classique. Il est le portrait-type de l'officier de commando, aux ré-

flexes fulgurants, habitué aux coups de main rapides, à la guerre d'embuscade, qu'il enseigne avec maestria à ses élèves.

Tous les 3 mois, le camp reçoit 300 jeunes gens, qui arrivent des camps de réfugiés d'Irbid, de Djerach ou autres, avec dans le coeur le poids de dix-huit à vingt années d'humiliation. Ces êtres timides, abattus, pleins d'amertume, de rêves déçus, Abu Abid dispose de quatre-vingt dix jours pour les transformer en combattants aguerris, prêts à toutes les audaces, toutes les témérités. Aussi a-t-il mis au point avec ses lieutenants un entraînement particulièrement dur. Aucune place n'est laissée au sentiment ou au romantisme. Le rôle d'Abu Abid est de faire de ces jeunes gens sans expérience des machines de guerre parfaitement au point et des combattants politiques qui ne portent pas un fusil pour se défendre de leur humiliation, mais pour mener une lutte précise, avec des buts précis. Il alterne donc, à un rythme que seuls les plus convaincus peuvent supporter la formation physique et la formation politique. Toute haine doit être extirpée du futur fedayin. Il ne devra pas se battre pour "casser du Juif", mais pour détruire un ennemi bien déterminé: l'imperialisme sioniste. On sent là l'influence du Vietnam. Pas de haine individuelle, à caractère raciste, pas de haine contre les peuples, quels qu'ils soient, mais seulement contre les systèmes.

"Nous pourrions vivre tous ensemble, Juifs, Chrétiens et Musulmans, dans un Etat tricommunautaire. C'est Israël que nous voulons détruire," m'explique Abu Abid.

Faire d'un garçon de 18 ans un parfait

commando, capable de franchir le Jourdain la nuit pour aller attaquer des postes israéliens en territoire occupé ou poser des mines et des bombes aux endroits stratégiques n'est pas une tâche facile.

Abu Abid et ses lieutenants ont pris le parti de créer à l'entraînement tous les risques que l'apprenti fedayin aura à affronter au cours d'une mission. Pendant les marches, les franchissements de rivière, les parcours d'obstacles, le commandant du camp et ses collaborateurs, tous des tireurs d'élite, tirent à balles réelles à quelques centimètres à peine de la tête ou du corps de leurs stagiaires, qui ne doivent ni sursauter, ni s'arrêter, mais continuer leur progression comme si de rien n'était. J'ai vu Abu Abid tirer, presque sans viser; à la mitraillette, tout près de la tête de ses élèves qui rampaient sous un réseau de barbelés ou marchaient en file indienne dans la rivière. Le pourcentage de pertes à l'entraînement est élevé. L'un des garçons, littéralement cerné de balles alors qu'il était occupé à ramper, me montra, après la séance d'entraînement, sa cuisse éraflée par une balle qui avait transpercé son pantalon.

Pour Abu Abid, cette méthode est infailible. Ne résiste pas qui veut à un tel traitement dix heures par jour. Au bout de trois mois, la sélection est faite. Il ne reste que les meilleurs, ceux qui ont appris à ne plus avoir peur de la mort qui les frôle sans cesse.

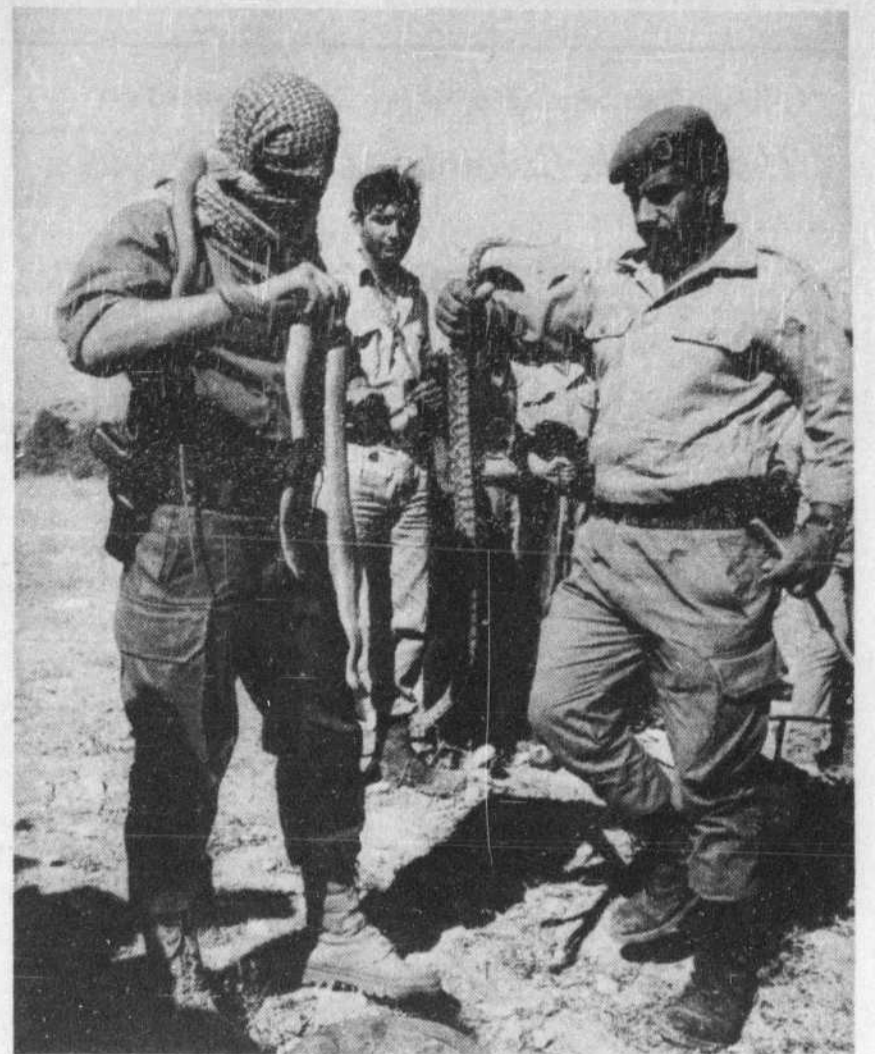
"Ceux-là, a conclu Abu Abid, quand ils partiront en mission de l'autre côté du Jourdain auront 70% de chances de s'en sortir. Ils sauront exécuter les gestes qu'il faut, sans panique, même s'ils tombent dans une embuscade ou sont pris sous des bombardements de tirs d'artillerie. Ceux qui n'ont pu résister à l'entraînement n'auraient eu aucune chance. Ici, nous devons chaque jour affronter la mort pour survivre."

Tout l'entraînement répond à cette question: comment franchir le Jourdain et, une fois de l'autre côté, comment

agir et survivre? Toutes les éventualités sont prévues, y compris celle d'être immobilisé dans un endroit désert, une faille, un ravin, sans autre nourriture que celle offerte, au hasard, par la nature. Or, dans les montagnes déchiquetées de Palestine, la nature n'offre comme moyen de subsistance aux commandos à l'affût que des serpents et des crapauds en abondance. Rien d'autre.

Les serpents, Abu Abid les aime. Surtout lorsqu'ils sont particulièrement venimeux. Rusé et rapide comme un reptile, il semble trouver dans cet animal au sang froid un étrange alter ego, ainsi qu'un adversaire à sa mesure. Il en possède toute une collection enfermée dans des caisses de bois percées de trous. Chaque fois qu'un de ses élèves en capture un vivant, il le lui apporte. Alors débute un fascinant numéro de dressage. Abu Abid s'empare du serpent, le pose sur sa table et le fixe de son regard métallique. L'animal se redresse, lance son dard vers l'avant, s'arrête à quelques centimètres à peine du visage de l'homme, hésite, recule, puis lentement s'enroule sur lui-même, glisse de la table et cherche à s'enfuir. Abu Abid l'attrape, l'entortille autour de son cou, va chercher d'autres bêtes captives dont il se pare de la même manière, puis, décoré comme une vahiné de ces inquiétants colliers aux crocs agressifs, il sort surveiller l'entraînement de ses hommes.

Dans leur programme de formation, on apprend aux fedayins à capturer et à manger les serpents. C'est évidemment Abu Abid qui se charge de l'instruction. Devant ses élèves attentifs, il fait allumer un feu à même le sol, s'empare d'un de ses "colliers", lui serre la mâchoire pour lui faire ouvrir la gueule et, aussitôt que le dard surgit, il l'arrache prestement avec son pouce et son index. Ensuite, il décapite l'animal d'un coup de dents, l'écorche en tirant la peau vers le bas. Une chair blanche et sanguinolente jaillit de sa gaine noire. Abu Abid, faisant glisser son pouce dans la saignée ventrale de la bête, la libère de ses viscères. Il la lave ensuite à grande eau



Les serpents, Abu Abid (à droite) les aime, et il a appris à ses hommes à ne pas les craindre.

avant de l'enrouler sur un bâton qu'il se met à tourner au-dessus de la flamme.

Sur 33 hommes, vingt seulement revinrent à la base

Pendant ce temps, l'un de ses élèves nous montre comment il s'alimentera, s'il doit rester trop longtemps à l'affût dans les territoires occupés, en devant devant nous des grenouilles vivantes.

Une fois la brochette de serpent bien cuite, Abu Abid me propose d'en goûter un morceau. J'hésite, mais n'ose refuser, et trouve, après un début de mastication difficile, qu'au fond le goût du serpent n'est pas très éloigné de celui de l'anguille.

Quand le "repas" est terminé, Abu Abid, le cou toujours orné de ses animaux favoris, me déclare:

"Notre camp a pour but essentiel de former des combattants authentiques par un entraînement très dur. Cette formation, poussée dans le moindre détail, fe-

ra d'eux des hommes à toute épreuve, auxquels nous aurons appris le courage, la confiance et la frugalité".

Une nuit, nous sommes allés sur cette "terre promise" qui fut, pendant 2.000 ans, rêver tous les Juifs de la Diaspora, victimes de tant de persécutions, et qui fait rêver aujourd'hui tous les Arabes Palestiniens déracinés.

Au milieu de trente jeunes garçons, commandés par un chef de 22 ans, nous avons marché des heures durant, entre les postes israéliens qui jalonnent la plaine autour de Jéricho. A l'aube, après avoir posé des mines et des pièges, et essuyé des tirs de mortier, notre commando est rentré.

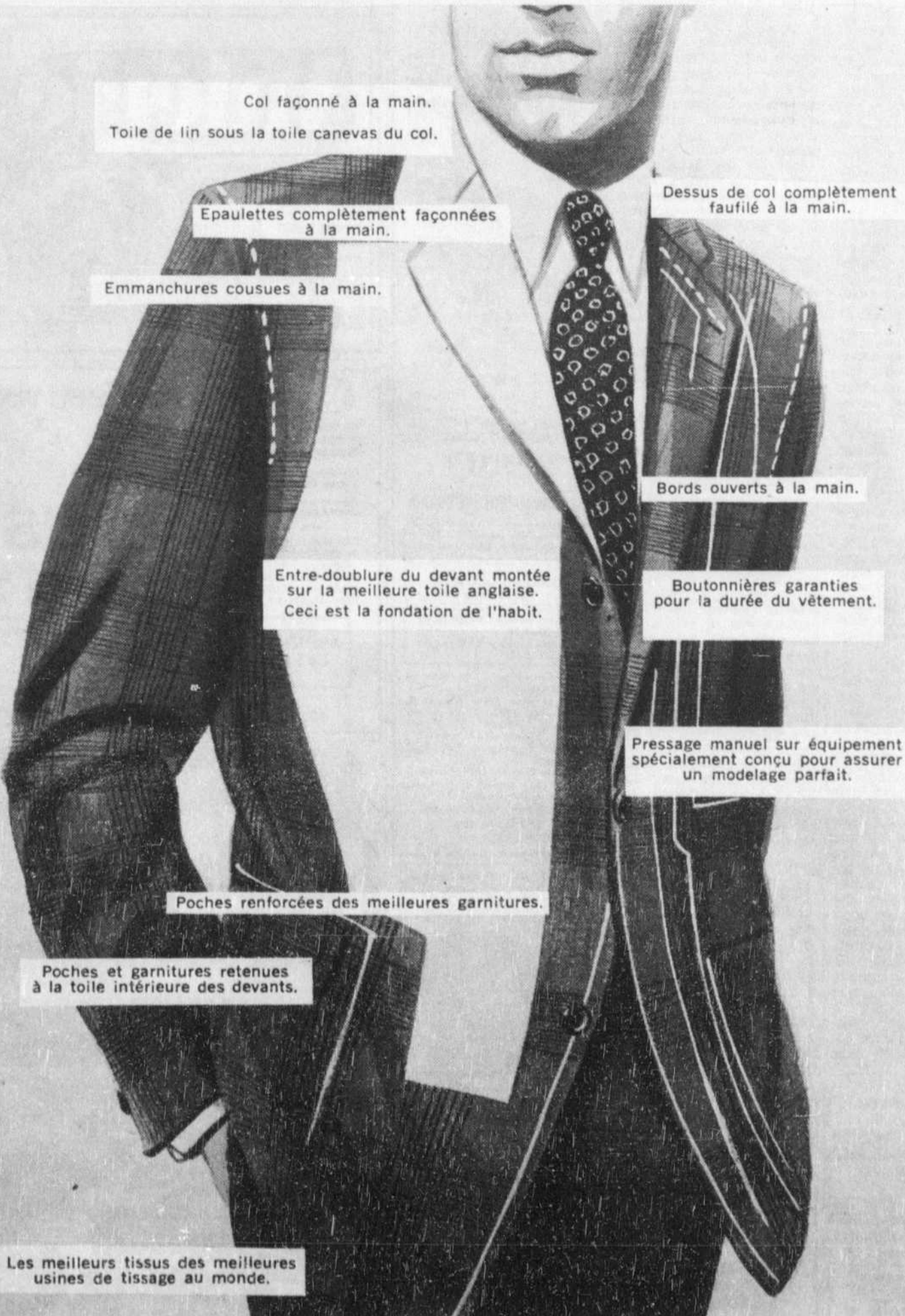
Le lendemain de notre incursion, un autre commando s'empara d'un poste israélien et y planta le drapeau palestinien, qui flotta jusqu'à l'aube. Sur 33 hommes, 20 seulement revinrent à leur base.

FIN

La question chinoise de nouveau à l'ONU

(AFP) — Quinze pays dont l'Albanie, l'Algérie et la Roumanie ont demandé par lettre au secrétaire général U Thant l'inscription à l'ordre du jour de la prochaine session de l'Assemblée générale des Nations unies de la question intitulée "rétablissement des droits légitimes de la République populaire de Chine aux Nations unies".

Cette lettre est accompagnée d'un mémorandum explicatif qui préconise l'expulsion "des représentants de la clique de Tchang Kai Tcheck" qui prétend occuper le siège de la Chine à l'ONU et au Conseil de sécurité.



COMPLET FAIT SUR MESURES

Taillé à la Main
VENTE

REG. \$135.00

98.

26 SEMAINES POUR PAYER

2 POUR \$190.

Si on inventait une meilleure technique pour façonner les habits, comptez sur *A. Gold & Sons* pour le faire le premier

Seul un travail en OR peut égaler la perfection dans le détail de la confection... que vous mesuriez 5'2", 6'2" ou 7'2", ou que vous portiez un 32 extra-court, 56 extra-long, 60 corpulent, ou toute taille ou longueur possible.

Dès le moment où nos tissus sont doublément décatés à l'eau froide pour les garantir de ne pas rétrécir, c'est la perfection qui commence. Elle se poursuit dans la coupe soignée et méticuleuse à laquelle chaque habit est soumis dans nos ateliers, afin d'assurer un ajustement parfait à vos mesures et à votre choix de style. Enfin, si cela s'avère nécessaire, nous vous garantissons jusqu'à trois essayages. Et c'est pourquoi vous pouvez être certain que: "NOUS REFUSONS DE VOUS LAISSER PORTER... A MOINS QU'IL NE SOIT PARFAITEMENT AJUSTE."

A. Gold & Sons
MONTRÉAL

388 OUEST, RUE STE-CATHERINE LES GALERIES D'ANJOU 960 OUEST, RUE STE-CATHERINE (à côté du Théâtre Loew's) STATIONNEMENT GRATUIT CHEZ FAIRVIEW • PTE-CLAIRE AU GARAGE MANSFIELD

arts

et

spectacles

"La Fille de Christophe Colomb" et de R. Ducharme vu de Paris

L'Histoire de Colombe et de Blablaba

par Alain Bosquet

Réjean Ducharme vient de publier son quatrième livre, aux Editions Gallimard à Paris. Nous publions ci-dessous, en extenso, la critique que Alain Bosquet lui consacra dans "Le Monde".

Réjean Ducharme écrit ses poèmes - ou du moins cet étonnant et interpellant poème épique qu'est "la Fille de Christophe Colomb" - de la même manière que ses romans, notamment l'Avaleée des Avoles. Il choisit un personnage invraisemblable par son nom même, se laisse aller à des improvisations multiples, accumule les péripéties, et promène son héros ou son héroïne de par le monde, au hasard, comme un enfant erre par l'esprit d'un pays à l'autre. D'autres personnages surgissent, qui ne sont que de pâles comparses, que l'auteur oublie bientôt, quitte à les ressusciter négligemment. Les rapports des événements et des personnages sont sommaires, mais l'action progresse par soubresauts, ou bien elle traîne jusqu'à ce que sous l'effet d'un brusque réveil elle coure de tous côtés, pour de nouveau s'enliser dans l'incohérence.

Le Festival cinématographique de Venise

Un film canadien réussit: "Le Prologue"

par Giuseppe Turi - collaboration spéciale

VENISE - Parmi les nombreux films qui ont été invités à Venise, très peu, à vrai dire, ont suscité un certain enthousiasme parmi les critiques présents à la "Mostra". On se demande, de plus en plus, comment et pourquoi a-t-on invité des films, qui très souvent ne semblent avoir à la fois ni des qualités culturelles ni des qualités commerciales.

Cependant, on ne saurait oublier, parmi les films qui ont vivement intéressés les critiques et le public, un film canadien produit par l'Office National du Film et réalisé par le jeune cinéaste "mont-réalais d'adoption" Robin Spray, "Le Prologue".

"Prologue" aurait dû être présenté le dernier jour du Festival, c'est-à-dire le 5 septembre, mais pour des raisons techniques, le film a été présenté le premier jour du Festival, à savoir le 23 août. Mais vu l'intérêt qu'il avait suscité, et étant donné que plusieurs critiques ne l'avaient pas encore vu, et considérant que le cinéaste canadien était arrivé au Lido seulement le 5 septembre, une nouvelle représentation du film a eu lieu au palais du cinéma, et précisément le 3 septembre dernier.

Le prologue d'une nouvelle vie incertaine

Le film décrit le drame d'une certaine jeunesse marginale vivant dans une société secouée par de violents troubles sociaux. Les principaux personnages de ce film sont un jeune couple montréalais qui vivent ou survivent dans le monde marginal des "hippies".

Ce qui est intéressant, dans le film, qui est à la fois documentaire et long-métrage, c'est que partant d'un certain pessimisme quant au futur de la société humaine, les personnages principaux finissent par prendre conscience que la destruction de cette société peut et doit être évitée et que c'est seulement en contestant la société actuelle que la chose sera possible. C'est ainsi qu'une nouvelle vie qu'on espère meilleure ou différente au moins, pourra commencer sur la terre. C'est pourquoi le film est profondément optimiste dans une situation qui semble objectivement sans issue. La société moderne ne pourra jamais intégrer ceux qui la refusent. Il y aura toujours des contestataires. Il suffira que ces contestataires ne se limitent pas à vivre en marge de la société, pour que leur attitude ne soit plus négative.

Un autre aspect intéressant de ce film, c'est qu'il nous présente le monde actuel comme étant dominé non pas par un conflit de générations, puisqu'alors il n'y aurait pas de "prologue", mais plutôt comme un conflit d'attitudes, d'où la possibilité d'un changement radical de la société moderne.

Le film, qui contient plusieurs documents non seulement sur la convention de Chicago de 1966, mais aussi sur les événements pragoïses de 1968, et qui est donc à la fois cinéma direct et fiction, est

Advertisement for 'Le Diable par la queue' by Yves Montand at Le Dauphin. Features a portrait of Yves Montand and text: 'Ce soir 7.30 - 9.30'.

Advertisement for 'KRAKATOA' at Imperial Cinema. Text: '36,000 morts!', 'MORGAN (C. d'achats Boulevard et Dorval)', 'MÉTRO STATION PLACE DES ARTS'.

Advertisement for 'VIVA MARIA' by Truffaut at GUY CINEMA. Text: 'COMMENÇANT DEMAIN JEUDI', 'FRANÇOIS TRUFFAUT', 'JEANNE MOREAU'.

Advertisement for 'Valérie' at Le Parisien. Text: 'Je veux vivre!', 'Un film de DENIS HEROLD', 'GUY GODIN', '5e Mois'.

Advertisement for 'Je Suis Curieuse (jaune)' at Festival. Text: 'Un film de VILGOT SJÖMAN', 'SEMAINE 7.30 - 10 h. - Samedi 5.30-10.', '1206 E. STE CATHERINE'.

Advertisement for 'Sous les caresses du vent nu' at Fleur de Lys. Text: 'vous désirerez... vous aimerez... vous succomberez...', 'A VOIR ABSOLUMENT', 'CINÉMA DE PARIS', 'FLUR DE LYS'.

Télévision

L'hystérie familiale au 2

par André Major

Il n'y a pas grand-chose à dire après avoir vu le premier épisode de "Quelle famille!", il n'y a qu'un cri possible: c'est épouvantable! Et pour plusieurs raisons sur lesquelles nous aurons, je le crains, souvent l'occasion de revenir tout au long de la saison.

La présentation d'une émission qui défilait sans longueur.

J.T.

Ce soir 8.30 h.

Advertisement for 'Revue Viennoise sur Glace' at Arena Maurice Richard. Text: '69', 'UNE PRODUCTION ENTIEREMENT NOUVELLE "/>

Advertisement for 'Confetti' at Arena Maurice Richard. Text: 'UNE PRODUCTION ENTIEREMENT NOUVELLE', 'CONFETTI', 'ARENA MAURICE RICHARD'.

Advertisement for 'L'amour fou' at Gijsee. Text: '5e SEMAINE', 'YVES ANTOUR AIMEE', 'ANRÉ BELARD'.

Advertisement for 'Robert Lapoujade' at Galerie 'L'Art Français'. Text: 'CE SOIR: IL FAUT VOIR!', 'le très grand film de Robert LAPOUJADE', 'une thérapeutique pour ce monde en folie pure'.

Tremblay (Québec) et Michelet (France) La coopération culturelle continue

PARIS - M. Jean-Noël Tremblay, ministre des Affaires culturelles du Québec, partira demain, en fin de matinée, par avion pour Montréal, après avoir assisté au Festival international du théâtre amateur à Monaco auquel le Québec participait et passé quelques jours à Paris.

Une femme au podium

HAMILTON (PC) - Pour la première fois, une femme a été nommée assistante-chef d'un orchestre canadien, et assumera ce poste à l'Orchestre symphonique de Hamilton.

Horaires des théâtres

ARENA MAURICE RICHARD: "Revue viennoise sur glace" 20h 30. COMÉDIE-CANADIENNE: "Frisson"...

Horaires des cinémas

ARLEQUIN: "L'Étranger de Boston". BLOU: "El che Gavara". CANADIEN: "Le Miracule de l'amour No 2".

PLACE À L'OPÉRETTE

Un spectaculaire production lyrique présentée dans une éblouissante mise en scène.

Advertisement for 'Le Chanteur de Mexico' and 'Luis Mariano' at Arta Verlen. Text: 'Le Chanteur de Mexico', 'Luis Mariano', 'ARTA VERLEN MAURICE BAQUET'.

ET AUTRES LANGUES

ALHOUETTE: "Fanny Hill Sweden". GUY: "The Virgin Spring". SEVILLE: "Chitty Chitty Bang Bang".

Advertisement for 'Verdi' at Fleur de Lys. Text: 'CE SOIR: IL FAUT VOIR!', 'le très grand film de Robert LAPOUJADE', 'Verdi'.

Advertisement for 'L'Art Français' gallery. Text: 'Galerie "/>

condition

féminine



Pour lui, un superbe manteau maxi, en fourrure — renard des montagnes, fait au Québec, pour la boutique Adam de la maison Eaton. Pour elle, de Givenchy, dans le prêt-à-porter, une robe très sobre mais très élégante en lainage brun-blanc, décorée d'un empiècement rectangulaire. Le foulard est de mise avec tous les ensembles d'automne.

Chez Eaton:

Le salon de l'ensemble propose une mode élégante, sobre mais enjouée

Elle n'a jamais été aussi intelligente, aussi rationnelle, aussi pratique. La mode d'aujourd'hui parle enfin le langage de la femme d'aujourd'hui.

Elle est anti-staliettes, anti-"gimmick", anti-dégüisement.

La mode automnale 69-70 est sobre, élégante, sérieuse, adulte. Elle s'est affranchie des détails inutiles, des tissus trop rigides, des lignes excentriques. Et parce qu'elle est enfin libre, la mode 69-70 nous offre le luxe de choisir, parmi plusieurs couleurs et plusieurs longueurs, des robes, des manteaux, que nous porterons longtemps, sans qu'ils en deviennent pour autant désuets.

C'est ce que la collection de prêt-à-porter importée de France et d'Italie présentée hier à l'hôtel Ritz Carlton a voulu démontrer.

La femme n'aura jamais eu autant de choix que cette année. Choix de couleurs: le noir qui règne incontestablement sur toutes les collections; le noir avec le blanc, le marron, le marron avec le blanc. Et pour la nuit, les pastels, tous les pastels: rose, jaune,

bleu, vert. Choix de tissus: des tweeds, des lainages, une nouvelle fibre mise au point par Dupont et appelée Quiana et qui ressemble au crêpe à s'y méprendre. Choix de longueurs: juste au-dessus du genou et au genou pour le jour. Midi pour l'après-midi. Maxi et long pour le soir.

Et pour vivre intensément cette nouvelle mode libre, deux accessoires rendus magiques par leur côté élégant doublé de pratique: le pantalon et l'écharpe. Le pantalon est superbe, cette année, surtout quand il est porté avec un manteau long. Quant à l'écharpe, elle peut tout habiller: tunique, robe, manteau.

La mode a également choyé les hommes cette année. Pour eux, quatre choses très importantes, et tout à fait nouvelles. En fait, elles ressemblent ce vers qui la mode masculine se dirige.

1. Le maxi-manteau, en fourrure ou en drap, souvent d'inspiration militaire.

2. Le règne incontesté du velours de lin dans une merveilleuse gamme de couleurs: rouge, vert, bleu, noir, marron, bourgogne.

3. Les débuts d'une matière nouvelle, du moins dans la mode masculine: le jersey de laine. On en fait des manteaux, des complets, des ensembles caban pantalon, et des pantalons.

4. La tunique longue, a-col roulé, ceinturée, juste au-dessus de la ligne de taille, qui remplace le chandail.

Fait à noter, le blazer demeure très présent, très important. Il sera porté avec des chemises de couleurs, et des cravates de 4 pouces de large.

Les invités du maire se font rappeler à l'ordre

Les invités à l'inauguration du nouveau restaurant du maire Jean Drapeau se sont fait réprimander, lundi, quand leur conversation est devenue assez forte pour englober les sons de l'orchestre dirigé par Jean-Eudes Vaillancourt.

Ceci est un orchestre sérieux a déclaré M. Vaillancourt à l'auditoire; à cause de la qualité du concert et par respect pour la musique, je vous demande d'essayer d'écouter.

Plus tôt, le maire avait joyeusement accueilli 300 "amis" à l'inauguration de son restaurant, Le Vaisseau d'Or.

A 18 heures, le restaurant était encore vide. Des garçons affairés s'occupaient à des détails de dernière heure.

Je me sens comme le producteur d'un grand spectacle qui attend la levée du rideau, a déclaré M. Drapeau. Mais au lieu de monter sur les planches, je viens ici pour y recevoir des centaines d'amis.

L'orchestre du restaurant est composé de 10 violons, quatre alti, quatre violoncelles, une basse, une harpe et un piano. Il a exécuté des oeuvres de Vivaldi, Bach, Tchaikovsky et Bartok.

LA COUTURE CHEZ SOI

1— Qui a ou qui affecte une sensibilité un peu romanesque (fé.m.).
2— Organe de l'ouïe — Manqua.
3— Qui a les qualités du feu — Bois noir.
4— De bonne heure — Morceau de bois fendu pour le chauffage.
5— Plante voisine de la perce-neige — Interjection servant à appeler.
6— Propriété d'une assez grande étendue — Boue qui se dépose au fond des eaux.
7— Qui a un goût rude et désagréable — A moi.
8— Plante herbacée, type de la famille des linacées — Ouvrier exécutant des gravures en creux sur argent, dans lesquelles on incruste des émaux.
9— Tout aliment apprêté qu'on sert pour les repas. — Ration — Sélénium.
10— Mutilation réflexe d'une partie du corps observée chez certains animaux et leur permettant d'échapper au danger.
11— Puniton identique à l'offense — Petite prairie.
12— Personne qui émet — Pluie.

1— Est tenu de payer — De la Dalmanite.
2— Étude qui a pour objet l'organisation rationnelle du travail — Avant-midi.

les MOTS CROISÉS du Devoir

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12

Horizontalement

- 1— Enlever les opercules qui ferment les alvéoles des rayons de miel.
- 2— Organe de l'ouïe — Manqua.
- 3— Qui a les qualités du feu — Bois noir.
- 4— De bonne heure — Morceau de bois fendu pour le chauffage.
- 5— Plante voisine de la perce-neige — Interjection servant à appeler.
- 6— Propriété d'une assez grande étendue — Boue qui se dépose au fond des eaux.
- 7— Qui a un goût rude et désagréable — A moi.
- 8— Plante herbacée, type de la famille des linacées — Ouvrier exécutant des gravures en creux sur argent, dans lesquelles on incruste des émaux.
- 9— Tout aliment apprêté qu'on sert pour les repas. — Ration — Sélénium.
- 10— Mutilation réflexe d'une partie du corps observée chez certains animaux et leur permettant d'échapper au danger.
- 11— Puniton identique à l'offense — Petite prairie.
- 12— Personne qui émet — Pluie.

Solution d'hier

PREDISTINERA
HABILITATIONS
ORLEANS
LEOPARD
ORIENTAL
TASSEL
ESSOR
SAISIE
LINTERNE
MAZETTE
NIELLE

Verticalement

- 1— Est tenu de payer — De la Dalmanite.
- 2— Étude qui a pour objet l'organisation rationnelle du travail — Avant-midi.

Insuffisance de logements étudiants sur le campus de l'université de Mtl

10.000 étudiants ont recours au service de logement organisé par la direction des Services aux étudiants de l'Université de Montréal.

10.000 étudiants pauvres, nous dit Mlle Yvonne Bolduc responsable du service à qui je dois fournir une chambre à bon marché pas trop loin de l'université. Deux résidences sur le campus l'une pour les filles et l'autre pour les garçons offrent environ 400 places qui sont évidemment prises d'assaut. Par conséquent, le travail de Mlle Bolduc consiste à trouver hors campus des résidences pour les étudiants.

Il est bien évident que les résidences offertes par l'université sont nettement insuffisantes d'autant plus qu'on ne loue ces chambres qu'à des étudiants célibataires alors qu'un grand nombre d'entre eux sont mariés et se voient interdire l'accès de ces maisons.

Selon Mlle Bolduc, il est encore possible de trouver des chambres très simples, sans usage de la cuisine pour environ \$10. à \$15. par semaine dans le quartier universitaire, ce qui signifie un loyer mensuel d'environ \$60. Il faut ajouter à cela les frais de nourriture qui sont très élevés si l'étudiant n'a pas la possibilité de faire la cuisine à domicile.

Aussi la majorité d'entre eux préfèrent-ils la formule de location d'un appartement partagé à deux, trois ou quatre selon le cas. Mais les loyers, ajoutent Mlle Bolduc, sont alors plus élevés.

Un étudiant qui assistait à la conférence de presse organisée par la direction des Services aux étudiants a précisé qu'il était impossible de se loger à moins de \$130 à \$150 par mois, pour un logement de deux ou trois pièces dans le quartier universitaire. Il a proposé une formule de construction d'habitations à loyers modiques pour les étudiants, formule qui a déjà donné des résultats satisfaisants dans d'autres villes universitaires.

Il faut aussi ajouter que la priorité est accordée aux étudiants étrangers et à ceux qui habitent l'extérieur de Montréal et qui doivent de toute nécessité trouver un logement. Mais ajoute Mlle Bolduc, on sait que de plus en plus d'étudiants de niveau universitaire et demeurant dans la région de Montréal préfèrent ne pas habiter dans leurs familles. "Cela nous amène une foule de demandes auxquelles il nous est bien difficile de répondre," avoue Mlle Bolduc.

Cependant, malgré les difficultés, il semble que la majorité des étudiants aient trouvé un logement et Mlle Bolduc n'est plus à la recherche de chambres... à moins dit-elle, que vos lecteurs en offrent à des conditions très exceptionnelles... moins de \$10 par semaine avec usage de la cuisine! On peut s'adresser à la responsable du logement des étudiants en téléphonant à 343-6533.

S.C.

Horaires

CBFT		CBMT	
9.25 Aujourd'hui à CBFT	9.30 Zéro un Londres	9.30 Zéro un Londres	9.30 Zéro un Londres
10.00 Le roman de la science	10.30 En mouvement	11.00 Les sports verts	11.15 "Coeur de mère" (Russie, 1968)
10.30 En mouvement	10.45 Monsieur Surprise présente:	11.00 Les sports verts	11.00 Cinéma "Malombra", drame (Italie, 1948)
11.00 Les sports verts	11.15 "Coeur de mère" (Russie, 1968)	11.00 Les sports verts	11.00 Les sports verts
11.15 "Coeur de mère" (Russie, 1968)	11.00 Les sports verts	11.15 "Coeur de mère" (Russie, 1968)	11.15 "Coeur de mère" (Russie, 1968)
11.00 Les sports verts	11.15 "Coeur de mère" (Russie, 1968)	11.15 "Coeur de mère" (Russie, 1968)	11.15 "Coeur de mère" (Russie, 1968)
11.15 "Coeur de mère" (Russie, 1968)	11.00 Les sports verts	11.15 "Coeur de mère" (Russie, 1968)	11.15 "Coeur de mère" (Russie, 1968)
11.00 Les sports verts	11.15 "Coeur de mère" (Russie, 1968)	11.15 "Coeur de mère" (Russie, 1968)	11.15 "Coeur de mère" (Russie, 1968)
11.15 "Coeur de mère" (Russie, 1968)	11.00 Les sports verts	11.15 "Coeur de mère" (Russie, 1968)	11.15 "Coeur de mère" (Russie, 1968)
11.00 Les sports verts	11.15 "Coeur de mère" (Russie, 1968)	11.15 "Coeur de mère" (Russie, 1968)	11.15 "Coeur de mère" (Russie, 1968)
11.15 "Coeur de mère" (Russie, 1968)	11.00 Les sports verts	11.15 "Coeur de mère" (Russie, 1968)	11.15 "Coeur de mère" (Russie, 1968)
11.00 Les sports verts	11.15 "Coeur de mère" (Russie, 1968)	11.15 "Coeur de mère" (Russie, 1968)	11.15 "Coeur de mère" (Russie, 1968)
11.15 "Coeur de mère" (Russie, 1968)	11.00 Les sports verts	11.15 "Coeur de mère" (Russie, 1968)	11.15 "Coeur de mère" (Russie, 1968)
11.00 Les sports verts	11.15 "Coeur de mère" (Russie, 1968)	11.15 "Coeur de mère" (Russie, 1968)	11.15 "Coeur de mère" (Russie, 1968)
11.15 "Coeur de mère" (Russie, 1968)	11.00 Les sports verts	11.15 "Coeur de mère" (Russie, 1968)	11.15 "Coeur de mère" (Russie, 1968)
11.00 Les sports verts	11.15 "Coeur de mère" (Russie, 1968)	11.15 "Coeur de mère" (Russie, 1968)	11.15 "Coeur de mère" (Russie, 1968)
11.15 "Coeur de mère" (Russie, 1968)	11.00 Les sports verts	11.15 "Coeur de mère" (Russie, 1968)	11.15 "Coeur de mère" (Russie, 1968)
11.00 Les sports verts	11.15 "Coeur de mère" (Russie, 1968)	11.15 "Coeur de mère" (Russie, 1968)	11.15 "Coeur de mère" (Russie, 1968)
11.15 "Coeur de mère" (Russie, 1968)	11.00 Les sports verts	11.15 "Coeur de mère" (Russie, 1968)	11.15 "Coeur de mère" (Russie, 1968)
11.00 Les sports verts	11.15 "Coeur de mère" (Russie, 1968)	11.15 "Coeur de mère" (Russie, 1968)	11.15 "Coeur de mère" (Russie, 1968)
11.15 "Coeur de mère" (Russie, 1968)	11.00 Les sports verts	11.15 "Coeur de mère" (Russie, 1968)	11.15 "Coeur de mère" (Russie, 1968)
11.00 Les sports verts	11.15 "Coeur de mère" (Russie, 1968)	11.15 "Coeur de mère" (Russie, 1968)	11.15 "Coeur de mère" (Russie, 1968)
11.15 "Coeur de mère" (Russie, 1968)	11.00 Les sports verts	11.15 "Coeur de mère" (Russie, 1968)	11.15 "Coeur de mère" (Russie, 1968)
11.00 Les sports verts	11.15 "Coeur de mère" (Russie, 1968)	11.15 "Coeur de mère" (Russie, 1968)	11.15 "Coeur de mère" (Russie, 1968)
11.15 "Coeur de mère" (Russie, 1968)	11.00 Les sports verts	11.15 "Coeur de mère" (Russie, 1968)	11.15 "Coeur de mère" (Russie, 1968)
11.00 Les sports verts	11.15 "Coeur de mère" (Russie, 1968)	11.15 "Coeur de mère" (Russie, 1968)	11.15 "Coeur de mère" (Russie, 1968)
11.15 "Coeur de mère" (Russie, 1968)	11.00 Les sports verts	11.15 "Coeur de mère" (Russie, 1968)	11.15 "Coeur de mère" (Russie, 1968)
11.00 Les sports verts	11.15 "Coeur de mère" (Russie, 1968)	11.15 "Coeur de mère" (Russie, 1968)	11.15 "Coeur de mère" (Russie, 1968)
11.15 "Coeur de mère" (Russie, 1968)	11.00 Les sports verts	11.15 "Coeur de mère" (Russie, 1968)	11.15 "Coeur de mère" (Russie, 1968)
11.00 Les sports verts	11.15 "Coeur de mère" (Russie, 1968)	11.15 "Coeur de mère" (Russie, 1968)	11.15 "Coeur de mère" (Russie, 1968)
11.15 "Coeur de mère" (Russie, 1968)	11.00 Les sports verts	11.15 "Coeur de mère" (Russie, 1968)	11.15 "Coeur de mère" (Russie, 1968)
11.00 Les sports verts	11.15 "Coeur de mère" (Russie, 1968)	11.15 "Coeur de mère" (Russie, 1968)	11.15 "Coeur de mère" (Russie, 1968)
11.15 "Coeur de mère" (Russie, 1968)	11.00 Les sports verts	11.15 "Coeur de mère" (Russie, 1968)	11.15 "Coeur de mère" (Russie, 1968)
11.00 Les sports verts	11.15 "Coeur de mère" (Russie, 1968)	11.15 "Coeur de mère" (Russie, 1968)	11.15 "Coeur de mère" (Russie, 1968)
11.15 "Coeur de mère" (Russie, 1968)	11.00 Les sports verts	11.15 "Coeur de mère" (Russie, 1968)	11.15 "Coeur de mère" (Russie, 1968)
11.00 Les sports verts	11.15 "Coeur de mère" (Russie, 1968)	11.15 "Coeur de mère" (Russie, 1968)	11.15 "Coeur de mère" (Russie, 1968)
11.15 "Coeur de mère" (Russie, 1968)	11.00 Les sports verts	11.15 "Coeur de mère" (Russie, 1968)	11.15 "Coeur de mère" (Russie, 1968)
11.00 Les sports verts	11.15 "Coeur de mère" (Russie, 1968)	11.15 "Coeur de mère" (Russie, 1968)	11.15 "Coeur de mère" (Russie, 1968)
11.15 "Coeur de mère" (Russie, 1968)	11.00 Les sports verts	11.15 "Coeur de mère" (Russie, 1968)	11.15 "Coeur de mère" (Russie, 1968)
11.00 Les sports verts	11.15 "Coeur de mère" (Russie, 1968)	11.15 "Coeur de mère" (Russie, 1968)	11.15 "Coeur de mère" (Russie, 1968)
11.15 "Coeur de mère" (Russie, 1968)	11.00 Les sports verts	11.15 "Coeur de mère" (Russie, 1968)	11.15 "Coeur de mère" (Russie, 1968)
11.00 Les sports verts	11.15 "Coeur de mère" (Russie, 1968)	11.15 "Coeur de mère" (Russie, 1968)	11.15 "Coeur de mère" (Russie, 1968)
11.15 "Coeur de mère" (Russie, 1968)	11.00 Les sports verts	11.15 "Coeur de mère" (Russie, 1968)	11.15 "Coeur de mère" (Russie, 1968)
11.00 Les sports verts	11.15 "Coeur de mère" (Russie, 1968)	11.15 "Coeur de mère" (Russie, 1968)	11.15 "Coeur de mère" (Russie, 1968)
11.15 "Coeur de mère" (Russie, 1968)	11.00 Les sports verts	11.15 "Coeur de mère" (Russie, 1968)	11.15 "Coeur de mère" (Russie, 1968)
11.00 Les sports verts	11.15 "Coeur de mère" (Russie, 1968)	11.15 "Coeur de mère" (Russie, 1968)	11.15 "Coeur de mère" (Russie, 1968)
11.15 "Coeur de mère" (Russie, 1968)	11.00 Les sports verts	11.15 "Coeur de mère" (Russie, 1968)	11.15 "Coeur de mère" (Russie, 1968)
11.00 Les sports verts	11.15 "Coeur de mère" (Russie, 1968)	11.15 "Coeur de mère" (Russie, 1968)	11.15 "Coeur de mère" (Russie, 1968)
11.15 "Coeur de mère" (Russie, 1968)	11.00 Les sports verts	11.15 "Coeur de mère" (Russie, 1968)	11.15 "Coeur de mère" (Russie, 1968)
11.00 Les sports verts	11.15 "Coeur de mère" (Russie, 1968)	11.15 "Coeur de mère" (Russie, 1968)	11.15 "Coeur de mère" (Russie, 1968)
11.15 "Coeur de mère" (Russie, 1968)	11.00 Les sports verts	11.15 "Coeur de mère" (Russie, 1968)	11.15 "Coeur de mère" (Russie, 1968)
11.00 Les sports verts	11.15 "Coeur de mère" (Russie, 1968)	11.15 "Coeur de mère" (Russie, 1968)	11.15 "Coeur de mère" (Russie, 1968)
11.15 "Coeur de mère" (Russie, 1968)	11.00 Les sports verts	11.15 "Coeur de mère" (Russie, 1968)	11.15 "Coeur de mère" (Russie, 1968)
11.00 Les sports verts	11.15 "Coeur de mère" (Russie, 1968)	11.15 "Coeur de mère" (Russie, 1968)	11.15 "Coeur de mère" (Russie, 1968)
11.15 "Coeur de mère" (Russie, 1968)	11.00 Les sports verts	11.15 "Coeur de mère" (Russie, 1968)	11.15 "Coeur de mère" (Russie, 1968)
11.00 Les sports verts	11.15 "Coeur de mère" (Russie, 1968)	11.15 "Coeur de mère" (Russie, 1968)	11.15 "Coeur de mère" (Russie, 1968)
11.15 "Coeur de mère" (Russie, 1968)	11.00 Les sports verts	11.15 "Coeur de mère" (Russie, 1968)	11.15 "Coeur de mère" (Russie, 1968)
11.00 Les sports verts	11.15 "Coeur de mère" (Russie, 1968)	11.15 "Coeur de mère" (Russie, 1968)	11.15 "Coeur de mère" (Russie, 1968)
11.15 "Coeur de mère" (Russie, 1968)	11.00 Les sports verts	11.15 "Coeur de mère" (Russie, 1968)	11.15 "Coeur de mère" (Russie, 1968)
11.00 Les sports verts	11.15 "Coeur de mère" (Russie, 1968)	11.15 "Coeur de mère" (Russie, 1968)	11.15 "Coeur de mère" (Russie, 1968)
11.15 "Coeur de mère" (Russie, 1968)	11.00 Les sports verts	11.15 "Coeur de mère" (Russie, 1968)	11.15 "Coeur de mère" (Russie, 1968)
11.00 Les sports verts	11.15 "Coeur de mère" (Russie, 1968)	11.15 "Coeur de mère" (Russie, 1968)	11.15 "Coeur de mère" (Russie, 1968)
11.15 "Coeur de mère" (Russie, 1968)	11.00 Les sports verts	11.15 "Coeur de mère" (Russie, 1968)	11.15 "Coeur de mère" (Russie, 1968)
11.00 Les sports verts	11.15 "Coeur de mère" (Russie, 1968)	11.15 "Coeur de mère" (Russie, 1968)	11.15 "Coeur de mère" (Russie, 1968)
11.15 "Coeur de mère" (Russie, 1968)	11.00 Les sports verts	11.15 "Coeur de mère" (Russie, 1968)	11.15 "Coeur de mère" (Russie, 1968)
11.00 Les sports verts	11.15 "Coeur de mère" (Russie, 1968)	11.15 "Coeur de mère" (Russie, 1968)	11.15 "Coeur de mère" (Russie, 1968)
11.15 "Coeur de mère" (Russie, 1968)	11.00 Les sports verts	11.15 "Coeur de mère" (Russie, 1968)	11.15 "Coeur de mère" (Russie, 1968)
11.00 Les sports verts	11.15 "Coeur de mère" (Russie, 1968)	11.15 "Coeur de mère" (Russie, 1968)	11.15 "Coeur de mère" (Russie, 1968)
11.15 "Coeur de mère" (Russie, 1968)	11.00 Les sports verts	11.15 "Coeur de mère" (Russie, 1968)	11.15 "Coeur de mère" (Russie, 1968)
11.00 Les sports verts	11.15 "Coeur de mère" (Russie, 1968)	11.15 "Coeur de mère" (Russie, 1968)	11.15 "Coeur de mère" (Russie, 1968)
11.15 "Coeur de mère" (Russie, 1968)	11.00 Les sports verts	11.15 "Coeur de mère" (Russie, 1968)	11.15 "Coeur de mère" (Russie, 1968)
11.00 Les sports verts	11.15 "Coeur de mère" (Russie, 1968)	11.15 "Coeur de mère" (Russie, 1968)	11.15 "Coeur de mère" (Russie, 1968)
11.15 "Coeur de mère" (Russie, 1968)	11.00 Les sports verts	11.15 "Coeur de mère" (Russie, 1968)	11.15 "Coeur de mère" (Russie, 1968)
11.00 Les sports verts	11.15 "Coeur de mère" (Russie, 1968)	11.15 "Coeur de mère" (Russie, 1968)	11.15 "Coeur de mère" (Russie, 1968)
11.15 "Coeur de mère" (Russie, 1968)	11.00 Les sports verts	11.15 "Coeur de mère" (Russie, 1968)	11.15 "Coeur de mère" (Russie, 1968)
11.00 Les sports verts	11.15 "Coeur de mère" (Russie, 1968)	11.15 "Coeur de mère" (Russie, 1968)	11.15 "Coeur de mère" (Russie, 1968)
11.15 "Coeur de mère" (Russie, 1968)	11.00 Les sports verts	11.15 "Coeur de mère" (Russie, 1968)	11.15 "Coeur de mère" (Russie, 1968)
11.00 Les sports verts	11.15 "Coeur de mère" (Russie, 1968)	11.15 "Coeur de mère" (Russie, 1968)	11.15 "Coeur de mère" (Russie, 1968)
11.15 "Coeur de mère" (Russie, 1968)	11.00 Les sports verts	11.15 "Coeur de mère" (Russie, 1968)	11.15 "Coeur de mère" (Russie, 1968)
11.00 Les sports verts	11.15 "Coeur de mère" (Russie, 1968)	11.15 "Coeur de mère" (Russie, 1968)	11.15 "Coeur de mère" (Russie, 1968)
11.15 "Coeur de mère" (Russie, 1968)	11.00 Les sports verts	11.15 "Coeur de mère" (Russie, 1968)	11.15 "Coeur de mère" (Russie, 1968)
11.00 Les sports verts	11.15 "Coeur de mère" (Russie, 1968)	11.15 "Coeur de mère" (Russie, 1968)	11.15 "Coeur de mère" (Russie, 1968)
11.15 "Coeur de mère" (Russie, 1968)	11.00 Les sports verts	11.15 "Coeur de mère" (Russie, 1968)	11.15 "Coeur de mère" (Russie, 1968)
11.00 Les sports verts	11.15 "Coeur de mère" (Russie, 1968)	11.15 "Coeur de mère" (Russie, 1968)	11.15 "Coeur de mère" (Russie, 1968)
11.15 "Coeur de mère" (Russ			

BOURSE DE TORONTO

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of stock market data for Toronto, including columns for stock names, prices, and changes.

MONONCO COMPUTING SERVICES LTD



H. D. Johnson

M. C. Ritchie, président de Mononco Limited et de Montreal Engineering Company...

Mononco offre maintenant un gamme complète de services de traitement des données à ses clients dans les domaines du commerce, de l'industrie ou de l'administration publique...

M. Johnson sera responsable de la direction générale de la nouvelle compagnie. Il compte de nombreuses années d'expérience dans le génie-conseil et tout récemment encore, et dirigeait les activités de la compagnie Montreal Engineering dans le domaine des calculs électroniques.

BOURSE DE MONTREAL

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of stock market data for Montreal, including columns for stock names, prices, and changes.

NOMINATION AU SERVICE DE L'IMMEUBLE CHEZ GULF CANADA



M. A.D. Knights

Gulf Oil Canada Limited annonce la nomination de M. A.D. Knights au poste de directeur du service de l'immeuble (région de l'Est), dont les bureaux sont à Toronto.

M. Knights sera chargé des principales transactions immobilières faites au nom de la Compagnie dans tout l'est du Canada.

BOURSE CANADIENNE

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of stock market data for the Canadian market, including columns for stock names, prices, and changes.

BOURSE DE NEW YORK

Cours fournis par la PRESSE ASSOCIEE

Table of stock market data for New York, including columns for stock names, prices, and changes.

Indices des obligations à N. Y.

Table of bond market indices for New York, including columns for bond types and values.

Indices à Montréal

Table of stock market indices for Montreal, including columns for index names and values.

Indices à New York

Table of stock market indices for New York, including columns for index names and values.

Indices Dow Jones

Table of Dow Jones stock market indices, including columns for index names and values.

Indices Dow Jones

Table of Dow Jones stock market indices, including columns for index names and values.

Indices Dow Jones

Table of Dow Jones stock market indices, including columns for index names and values.

Indices Dow Jones

Table of Dow Jones stock market indices, including columns for index names and values.

Calculateur électronique CANON 120



Calculé avec précision en quelques secondes... poids minime et prix le plus bas...

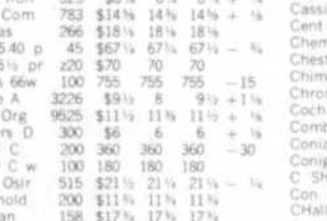
pour une démonstration gratuite 861-9401

LA COMPAGNIE CANADIENNE D'EQUIPEMENT DE BUREAU LTÉE.

Office Equipment Company of Canada Ltd.

600 W. LAGACHETIÈRE O., MONTREAL

Calculateur électronique CANON 120



Calculé avec précision en quelques secondes... poids minime et prix le plus bas...

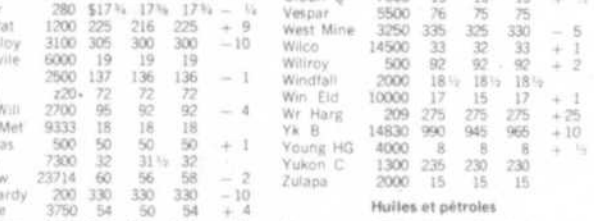
pour une démonstration gratuite 861-9401

LA COMPAGNIE CANADIENNE D'EQUIPEMENT DE BUREAU LTÉE.

Office Equipment Company of Canada Ltd.

600 W. LAGACHETIÈRE O., MONTREAL

Calculateur électronique CANON 120



Calculé avec précision en quelques secondes... poids minime et prix le plus bas...

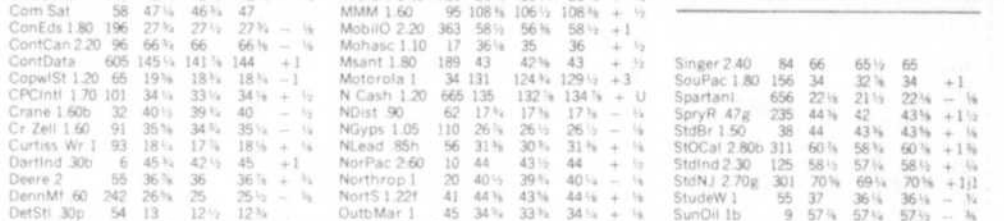
pour une démonstration gratuite 861-9401

LA COMPAGNIE CANADIENNE D'EQUIPEMENT DE BUREAU LTÉE.

Office Equipment Company of Canada Ltd.

600 W. LAGACHETIÈRE O., MONTREAL

Calculateur électronique CANON 120



Calculé avec précision en quelques secondes... poids minime et prix le plus bas...

pour une démonstration gratuite 861-9401

LA COMPAGNIE CANADIENNE D'EQUIPEMENT DE BUREAU LTÉE.

Office Equipment Company of Canada Ltd.

600 W. LAGACHETIÈRE O., MONTREAL

Placements recommandés

Nous offrons jusqu'à concurrence du montant disponible

Table of recommended investments with columns for amount, location, interest rate, maturity date, and return.

Voilà quatre bonnes raisons pour que votre réunion ait lieu au Sheraton Mt-Royal, et elles sont toutes bonnes.

Non seulement pouvez-vous bénéficier de la compétence personnelle et de la solution à tout problème qui pourrait se présenter. Enfin, un tunnel commode relie l'hôtel à la station Peel du Métro.

Voilà quatre bonnes raisons pour que votre réunion ait lieu au Sheraton Mt-Royal, vous en trouvez d'autres par téléphone à 842-7777.

Une réunion d'affaires... 360, rue St-Jacques

l'Hotel Sheraton Mt-Royal, rue Peel, à Montréal. Un service international ITT

600 W. LAGACHETIÈRE O., MONTREAL

Tél.: 879-2222

l'information

sportive

"Remember" Rivière-du-Loup? le bâtisseur est revenu!

par Jean-Paul Cofsky

J'ai toujours prétendu que le sport et la politique ne faisaient pas bon ménage et que cela donnait une omelette pas mangeable. En toute sincérité je dois aujourd'hui me rétracter devant la situation actuelle en ce qui a trait à la question des sports et loisirs et où le gouvernement provincial est en train d'établir une politique saine et bien planifiée.

Je dois dire ici que pour réussir un tel tour de force le gouvernement a pris les grands moyens et s'est donné les hommes qu'il faut pour constituer des cadres solides, flexibles et bien adaptés à la situation des temps nouveaux. En fait on construit tout de suite un organisme vingt et unième siècle pour la jeunesse impatiente d'aujourd'hui.

Le long préambule dithyrambe trouve son explication dans le fait que j'ai rencontré hier le bâtisseur de Rivière-du-Loup, celui que l'on nomme officiellement et amicalement dans le milieu, le "ministre du Bas du Fleuve", l'abbé Ronald Landry.

Je ne crois certainement pas qu'il soit besoin de présenter l'abbé Ronald Landry à qui ce soit que le moindre averti de la question des Sports et Loisirs. Son œuvre parle d'elle-même. Il a, rapplons-le, mis sur pied le Foyer Patro de Rivière-du-Loup, un complexe sport-loisir évalué aujourd'hui à quelque onze millions de dollars.

Aujourd'hui le Foyer Patro est devenu le CEGEP de Rimouski. Si jamais j'entends un étudiant contester quoi que ce soit ou se plaindre de quoi que ce soit à cet endroit il faudra de toute évidence exiler cet étudiant sur une autre planète!

Or donc, hier, je me suis payé une petite visite au bureau de la Confédération Québécoise des Entreprises de Loisirs, boulevard de l'Acadie, où m'attendait ce géant en construction Sport-Loisir, mon bon ami le ministre du Bas du Fleuve, qui nous revient tout frais émoulu d'un recyclage en pastorale à Paris, tout fin prêt à brasser de nouveau pierre, brique et mortier pour assurer un avenir solide à sa nouvelle entreprise.

Un long cheminement qui mène enfin à une aube prometteuse

Les développements dans l'organisation des sports et Loisirs sont tellement nombreux depuis quelques années que l'on se demande souvent aujourd'hui où on en est rendu, la situation étant quelque peu confuse de prime abord.

Rappelons, pour résumer le problème, que nous sommes passés de l'ère de la salle de pool et des marches sous le préau des écoles et collèges d'autrefois à des groupements et regroupements qui donnent enfin l'impression solide d'une planification bien équilibrée. L'ère des va-commis-j'ai-poussé semble bien révolue et les sports et loisirs organisés au p'tit bonheur ne sont plus que le lot des organisations de quatrième ordre. Aujourd'hui les organi-

sations dynamiques sont nombreuses et se fondent dans des cadres qui assurent leurs succès.

On peut certainement dire que l'apport d'un Père de LaSablottière avec son Centre de l'Immaculée-Conception a été une des pierres angulaires de cette nouvelle ère moderne des sports et loisirs organisés, tout comme l'a été l'œuvre de l'abbé Landry à Rivière-du-Loup.

À la suite de ces deux centres sont venus s'ajouter les développements rapides des services récréatifs municipaux à travers la province. Et après un long cheminement le gouvernement a enfin pris l'initiative de créer le Haut Commissariat à la Jeunesse et aux Sports. C'était la suite logique des développements des multiples centres de Loisirs et des organisations récréatives municipales.

Le pas suivant était clairement indiqué et à la demande expresse du ministre Loubier, la Confédération des Sports du Québec voyait le jour. Toutes les organisations indépendantes, municipales ou provinciales venaient de se grouper avec chacune un président, vice-président, secrétaire, etc. et un secrétariat permanent. Celles qui ne sont pas encore dotées de secrétariats sont sur le point de le faire.

Et maintenant un autre pas de géant vient d'être fait avec la création de la Confédération Québécoise des Entreprises de Loisirs. Autrement dit, la Confédération des Sports du Québec représente l'usage des services de sports pendant que la Confédération Québécoise des Entreprises de Loisirs représente les propriétaires de services de Loisirs.

C'est ici qu'arrive le géant de Rivière-du-Loup, l'abbé Ronald Landry, directeur général de cette nouvelle supra structure de Sport et Loisirs.

Qu'est-ce au juste que cette Confédération Québécoise DES Entreprises de Loisirs? C'est celle qui réunit sous un même toit et une même direction planifiée Centres de Loisirs, centres culturels, propriétaires d'arénes, dirigeants d'auberges de jeunesse, bases de plein air, parcs de récréation, complexes sportifs CEGEP, terrains de camping, stations de ski, camps du Québec, en somme tous ceux qui mettent au service des pratiquants de sport leurs facilités et équipement.

Cette Confédération Québécoise des Entreprises de Loisirs, comme on peut s'en rendre compte par ce titre même aux besoins des usagers que sont les diverses associations de sport du Québec. C'est le complément naturel de la Confédération des Sports du Québec. Enfin tout se tient et la pyramide s'élève sur des côtes de triangle solides.

C'est donc ici enfin où l'on peut entrevoir une aube nouvelle et extrêmement prometteuse.

Un comité provisoire qui forme un sanhédrin diversifié

L'abbé Landry est à la tête d'un comité provisoire diversifié à souhait. Jusqu'ici quelque vingt-cinq délégués en remplissent les cadres. L'Association des Centres de Loisirs, division du Québec compte deux membres pendant que les associations suivantes en comptent une chacune: services municipaux de récréation, centrale des Patros, Fédération des centres culturels, association des jeux, fédération des commissions scolaires, fédération des CEGEP. Colonies de vacances, salles de quilles, auberges de jeunesse, boîtes à chansons, stations de ski, parcs de récréation, bases de plein air, cinéma et théâtre, YMCA et YMHA, golf, tennis, curling, équitation, centres de voile, ports de plaisance. Et d'autres associations qui se joindront à cette organisation auront droit à un délégué égalment.

Tâche urgente: les objectifs à poursuivre et à atteindre

Les buts à poursuivre sont nombreux pour la Confédération Québécoise des Entreprises de Loisirs. Tout d'abord le directeur-général songe à créer dans les plus brefs délais un secrétariat permanent qui pourra dispenser des services aux différentes associations de sport. On pense ici à la diffusion de communiqués, à l'impression de documents à la Gestetner, à un studio pour développer des photos, etc.

Un des autres buts à atteindre dans l'immédiat est la création d'une centrale administrative groupant toutes les fédérations existantes ou futures. Dans un avenir plus lointain on recherchera à l'aide de spécialistes des formes nouvelles répondant à des besoins nouveaux afin de ne jamais se laisser dépasser par les événements.

Enfin on se mettra à cette tâche avec toute l'ardeur et l'énergie possible aussitôt que le congrès de fondation aura été tenu au mois de mai prochain.

Dans le moment c'est le directeur-général, l'abbé Landry, nommé par le ministre Loubier, qui assume la tâche de tout coordonner et qui fait la cuisine de ce qui sera le banquet de la fondation officielle de cet organisme.

Il est assisté présentement d'une secrétaire, Mlle Rollande Lévesque qui l'a aidé pendant des années à concrétiser son rêve du Foyer Patro à Rivière-du-Loup, et de Julien Cadieux, diplômé de l'enseignement spécialisé.

Au cas où vous douteriez encore du dynamisme de mon géant de Rivière-du-Loup, laissez-moi vous exposer son plan d'action (avec lui les rêves se concrétisent vite!) à court terme et à long terme.

Son plan d'action à court terme, qu'il a déjà mis sur pied, et qui est en pleine opération, commence... par le commencement! L'inventaire des Centres de Loisirs du Québec, ni plus ni moins. Cela a été fait déjà dans certains secteurs, mais l'abbé Landry veut un rapport complet et détaillé et qui sera vu dans une perspective nouvelle, soit celle de coordonner tous les efforts et les faire accorder avec les vues du Haut Commissariat à la Jeunesse, aux Loisirs et au Sport.

Le regroupement des directeurs et propriétaires de services de sport est également commencé et l'établissement de son secrétariat est mis en place et fonctionne déjà.

Il va sans dire que la préparation du congrès de fondation requiert beaucoup de son temps et de son énergie. Mais plus il dépense d'énergie, plus il semble découvrir des sources nouvelles d'ardeur au travail.

Passer une journée en sa compagnie et laissez-les vous guider et si vous n'en sortez pas fourbus à la fin de l'après-midi, c'est que vous aurez encore vos illusions de vingt ans.

Et un congrès de fondation ça se prépare en tenant des assises préliminaires où on forme un comité d'organisation, on discute finance (à ce chapitre il pourrait fort bien faire honte à plus d'un requin de la finance, soit dit sans malice), budget et programme, en préparant également des assises générales où il sera question de comités d'accueil et de réception, de comité social, de décorations et affiches, de location de salles et équipement et d'invitation de conférenciers.

Enfin il faut penser à la publicité. En ce domaine, l'abbé Landry est passé maître; je dirais même qu'avec le Père Sablon il forme un duo difficile à battre! Si vous pensez que son plan d'action s'arrête là et que selon l'expression populaire il ne voit pas plus loin que le bout de ses lunettes, détrompez-vous. Il a vite fait de vous mettre sous le nez son plan d'action, phase numéro deux, son plan d'action à moyen terme.



À l'issue d'une réception de presse tenue récemment le ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, M. Gabriel Loubier, annonçait que le Haut Commissariat à la Jeunesse, aux Loisirs et aux Sports accordait une subvention de \$75,000 à la section québécoise de l'Association Canadienne des Centres de Loisirs, pour qu'elle prépare la fondation officielle de la Confédération Québécoise des Entreprises de Loisirs. Il est entouré du vice-président de l'ACCL, le Père Marcel de la Sablonnière, et du président de la CQEL, M. l'abbé Ronald Landry.

Domination australienne

FOREST HILLS (NY) (AFP) — Écartés de toutes les finales, sauf une l'an dernier, les Australiens, Rod Laver et Margaret Court en tête, ont repris leur massive domination d'ensemble qui a marqué les 15 dernières années du tournoi de Forest Hills, intitulé depuis deux ans championnats olympiques des États-Unis sur herbe.

Trois titres simples et double-Messieurs et la moitié d'un quatrième double mixte, telle est la moisson faite par les joueurs des antipodes sur le gazon du West Side Tennis Club de New York.

Le sacre de Laver, qui s'est confirmé comme le plus grand joueur de tennis de tous les temps en complétant lundi son deuxième grand chelem en sept ans d'intervalle, a, lui seul, totalement éclipsé les autres nombreux événements du tournoi.

La grande performance de l'Australienne Margaret Court qui a littéralement taillé l'adversité en pièces, l'inattendu succès de l'équipe improvisée formée de la Française Françoise Durr et de l'ancienne championne américaine Darlene Hard, ont été, en second lieu, les faits à retenir dans ces championnats qui ont battu tous leurs records.

Records

Pour la première fois, ex ætate, plus de 100.000 personnes ont assisté. Elles laisseront aux guichets près de \$250.000 malgré la pluie qui perturba le déroulement de l'épreuve, laquelle dura 14 jours au lieu de 12.

Autre record: celui des forfaits dont la série débuta par celui de l'Anglaise Ann Haydon Jones, championne de Wimbledon qui était favorite "numéro un" et qui s'acheva sur ceux, en double, des Australiens John Newcombe et Tony Roche d'abord et de Laver et Roy Emerson ensuite.

Leur abandon pour honorer d'autres engagements a permis au Porto-Ricain Charles Pasarell et à l'Américain Dennis Ralston d'accéder à la finale.

Laver n'eut guère de difficultés à empocher les \$16.000 de premier prix sur les \$137.000 qui étaient en jeu, autre record.

Il ne disputa qu'une seule fois cinq sets en huitième-finale contre Ralston en ses sept matches victorieux.

C'est par ailleurs dans le simple-Messieurs que la domination des légions australiennes fut la plus écrasante, marquant l'éclatante revanche prise par les professionnels sur les "amateurs" et amateurs, maîtres Supériorité.

Au compte, en effet, six Australiens sur les huit quart-de-finalistes qui produisirent une finale entièrement australienne, la neuvième des 14 dernières années.

Chez les Dames, l'Australienne Margaret Court n'a pas fait de fioritures. Sans perdre un seul set, concédant seulement deux jeux en six matches, elle fit regretter l'absence d'Ann Jones qui aurait pu lui donner une meilleure réplique en finale que l'Américaine Nancy Richey.

Le forfait de l'Anglaise n'empêcha pas sa partenaire de double, la Française Françoise Durr, de remporter, contre toute attente, un titre avec une coéquipière de dernière minute, Darlene Hard, ancienne championne de 33 ans, qui, en vacances, s'engagea sans la moindre prétention.

Elles empêchèrent Margaret Court de réaliser son petit chelem de Forest Hills, comme l'Américaine Billie Jean King en 1967. L'Australienne, finaliste en double-Dames avec l'Anglaise Virginia Wade, remporta la dernière finale mardi, celle du double mixte, associée avec l'Américain Martin Riessen.

Simple-Messieurs: Rod Laver Australie.

Simple-Dames: Margaret Court Australie.

Double-Messieurs: Ken Rosewall et Fred Stolte Australie.

Double-Dames: Françoise Durr France et Darlene Hard EU.

Double mixte: Margaret Court Australie et Martin Riessen EU.

Paiement récalcitrant

PHILADELPHIE — Keith Allen, vice-président et gérant général adjoint des Flyers de Philadelphie, de la ligue Nationale de hockey a annoncé que les joueurs de défense Larry Hale et Ralph MacSwyn ainsi que l'ailier droit Mike Byers avaient signé leur contrat pour la prochaine saison.

George Mira à Philadelphie

SAN FRANCISCO — Les Forty-Niners de San Francisco, de la ligue Nationale de football, ont cédé le quart-arrière George Mira aux Eagles de Philadelphie en échange du joueur de ligne Randy Beisler et de deux choix au prochain repêchage.

Carol Mann augmente ses gains

CINCINNATI — Grâce à sa victoire sur l'omnium de golf du Canada dimanche dernier à Vancouver l'Américaine Carol Mann a augmenté son avance en tête du classement des boursières de la LPGA.

Avec six victoires cette année elle a amassé 38 mille 597 dollars; Kathy Withworth, qui a triomphé dans cinq tournois, suit avec 36 mille 176.

Sandra Haynie est au troisième rang avec des gains de 24 mille 605 dollars et Donna Caponi vient au quatrième rang avec 24 mille 295.

Le prochain omnium féminin aura lieu en fin de semaine à Ocean Shores, Washington, et sera doté d'une bourse de 20 mille dollars.

COMPTABLES AGRÉÉS

BELZILE, CARDINAL, ROY & CIE
Comptables agréés
ALAIN BELZILE, C.A.
PIERRE CARDINAL, C.A.
CLAUDE ROY, C.A.
RONALD PERRON, C.A.
2345 est. Bélanger
Montréal 729-5226

PROVOST & PROVOST

Comptables agréés
ROGER PROVOST, C.A.
ROLAND PROVOST, C.A.
928 est. boul. St-Joseph
526-1661

Duval, Buteau & Cie

COMPTABLES AGRÉÉS
159 ouest, rue Craig, Montréal 1 861-9987

Mallette, Normandin & Cie

René de Cotret & Cie
Comptables agréés
Jean Cotret, C.A.
Lucien Mallette, C.A.
Jean Normandin, C.A.
1440 o., Ste-Catherine, Montréal - 866-2891

THORNE, GUNN & CIE

Incorporant
AIMÉ GAGNEAU & CIE
Comptables agréés
R.P. Davison, C.A.
D.P. Atkins, C.A.
D.M. Lang, C.A.
H.J. Gauthier, C.A.
P. Gauthier, C.A.
L.L. Gauthier, C.A.
E.A. Ross, C.A.
P. Clavier, C.A.
R.B. Souda, C.A.
J.F. Lewis, C.A.
J.D. Hogg, C.A.
G.S. McPhie, C.A.
W.C. Hogg, C.A.
L.A. Wright, C.A.
D.N. Smith, C.A.
W.B. Turcotte, C.A.
B.P. Gourville, C.A.
B. Boudreau, C.A.
C.A. Poisson, C.A.
A. Goulet, C.A.
J.M. Bruneau, C.A.
E.G. Ward, C.A.
E.G. Vance, C.A.
B.T. Gault, C.A.
R.M. White, C.A.
L.P. Charost, C.A.
Jean Côté, C.A.
Henri Bourgeois, C.A.
Albert Gagnon, C.A.
Pierre Levesque, C.A.
Dennis Bell, C.A.
Raymond Couillard, C.A.
Marcel Ducharme, C.A.
Jean-Paul Royer, C.A.
Emile Allaire, C.A.
Pierre Plourde, C.A.
Roland Lévesque, C.A.
André Lesage, C.A.
Gérard Mongeau, C.A.
Raymond Roy, C.A.
Clément Lussier, C.A.
Raymond Robitaille, C.A.
Pierre Allard, C.A.
Robert St-Onge, C.A.
Paul-E. Bonner, C.A.
Gregoire Bellavance, C.A. Syndic.

Samson, Bélar, Côté, Lacroix et Associés

Comptables Agréés.
Maurice Samson, C.A.
Jean Lacroix, C.A.
Dorland Huot, C.A.
Clément Primeau, C.A.
Yvanne Forget, C.A.
Pierre Bélar, C.A.
André Côté, C.A.
Gilles Lévesque, C.A.
René Auger, C.A.
Jean-Paul Berthelette, C.A.
Jacques Miller, C.A.
Jean-François, C.A.
Paul-A. Ducharme, C.A.
Robert Blanchette, C.A.
Gilles Bouteau, C.A.
Carole Monard, C.A.
Pierre Legault, C.A.
Jean-Guy, C.A.
Gilles Monard, C.A.
Gaston Orligny, C.A.
Paul Gauthier, C.A.
Lucien P. Bélar, C.A.
Lionel Rivest, C.A.
Raymond Fortin, C.A.
Renald Sylvestre, C.A.
Dennis Bell, C.A.
Raymond Couillard, C.A.
Marcel Ducharme, C.A.
Jean-Paul Royer, C.A.
Emile Allaire, C.A.
Pierre Plourde, C.A.
Roland Lévesque, C.A.
André Lesage, C.A.
Gérard Mongeau, C.A.
Raymond Roy, C.A.
Clément Lussier, C.A.
Raymond Robitaille, C.A.
Pierre Allard, C.A.
Robert St-Onge, C.A.
Paul-E. Bonner, C.A.
Gregoire Bellavance, C.A. Syndic.

MONTRÉAL - QUÉBEC - RIMOUSKI
Suite 3100, Place Victoria, Montréal 115, 861-5741

Cette deuxième phase envisage la création d'une centrale administrative et des services à établir.

Et là encore, c'est tout un programme! Cela comprend un service d'information, soit un journal mensuel, "Le Lien" qui est déjà en branle et dont la direction a été confiée à Roger Labonté, pendant des années mon adjoint, maintenant rendu à La Patrie; un service de publicité pour faire un travail d'éducation populaire, un service de recherches, documentation, promotion, animation, etc. Je m'arrête là un instant, histoire de reprendre mon souffle.

Mais il me jette sous les yeux son plan d'action à long terme et là, franchement je me demande où il peut prendre le temps de passer comme tout le monde, si jamais cela lui arrive de se reposer.

Corollaire de toute son organisation, il faut songer à former des animateurs, il faut songer aux différents modes de collaboration à tous les échelons, il faut également songer au travail d'éducation populaire afin que cela ne devienne pas une structure que la poussière étouffera d'en haut.

Il faut enfin penser à offrir des facilités aux consommateurs du sport, du loisir, de la récréation et de la culture.

La question qui nous vient à l'esprit devant ce déploiement d'énergie, devant la somme de travail en perspective, devant des projets qui ont déjà commencé de se concrétiser avec un budget initial des plus austères, est bien celle que vous voudraient poser, j'en suis sûr, et la voilà: où mais... l'argent? eh! bien l'abbé Landry me révèle tout de suite que s'il est prêt à relever le défi, c'est qu'on lui a assuré des moyens pour le faire. Donc, tel que promis par le ministre Loubier, un budget adéquat verra à cimenter tous ces efforts et les résultats ne tarderont pas.

Je me suis souvenu et longtemps demandé si on verrait enfin le jour où le Québec sortirait du néant dans l'organisation du sport et loisirs; aujourd'hui, je suis plus convaincu que jamais que le but sera atteint, grâce à la performance héroïque de ce bâtisseur qu'est l'abbé Landry toujours secondé par une équipe animée de son même dynamisme et qu'il sait diriger d'une main souple et efficace.

A tous ceux qui voudraient encore, je ne dis qu'une chose: "Remember Rivière-du-Loup, le bâtisseur est revenu."

Avis publics

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 27 août 1969 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à Margate Limited, a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 3e jour de septembre 1969 sous le numéro 2161546. Ce 4e jour de Septembre 1969 LA BANQUE TORONTO-DOMINION

Demandeur en-qualité
JAMES WHYTE, de lieux inconnus.
Défendeur
AVIS
Le défendeur est par les présentes requis de comparaitre dans un délai de 30 jours à compter de la dernière publication. Une copie de la déclaration et du bref d'assignation a été laissée au greffe de la Cour Supérieure à son intention.

MONTRÉAL, le 9 septembre 1969
MARIUS D'AMOURS, P.C.S.M.

PAUL MASSE, avocat, 225, est. boul. Dorchester, suite 410 Montréal, P.Q.

CANADA
Province de Québec
District de Montréal
COUR PROVINCIALE
No 201 133
GARAGE ROSEMONT LTEE, corps politique dimment incorporé selon la loi, ayant son siège social et sa principale place d'affaires à 2700 Masson, Montréal.
Demandeur
entre
PAUL TREMBLAY, autrefois domicilié et résident en les Cité et District de Montréal, à 2137 Boulevard Rosemont, Montréal, et maintenant de lieux inconnus.
Défendeur
IL EST ENJOINT à Paul Tremblay à l'intention duquel une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe de cette Cour, de comparaitre dans un délai de trente (30) jours.
MONTRÉAL, le 8 septembre 1969
CLAUDE DUFOUR
Greffier-Adjoint
Mes Gagnier, Fenster & Ass., 800 Square Victoria, Suite 204, Montréal 115, P. Québec.
AVOCATS DU DEPENDEUR

CANADA
Province de Québec
District de Montréal
COUR SUPERIEURE
No. 775-301
MEIER STIGLITZ, des Cité et District de Montréal.
Demandeur
DAME RACHEL WACHSHERZ, résident à Zurich, Suisse.
Défendresse
BANQUE CANADIENNE IMPERIALE DE COMMERCE, des Cité et District de Montréal.
Tiers-saisie
PAR ORDRE DE LA COUR
La défendresse DAME RACHEL WACHSHERZ, est par les présentes requis de comparaitre dans un délai de 30 (trente) jours à compter de la dernière publication. Une copie du Bref de saisie avant jugement en mains tierce et déclaration a été laissée au Greffe de la Cour Supérieure de Montréal à son intention.
MONTRÉAL, ce 8 septembre 1969
MARIUS D'AMOURS
P.C.S.M.
Me S.J. SMILEY, 1206 ouest Ste-Catherine, Suite 228, Montréal, P.Q.

VILLE DE MONTRÉAL
Expropriation et possession préalable, de certains immeubles, en vue de l'établissement du boulevard Dorchester, entre les avenues Amesbury et Atwater.
Plan D-129 Saint-Antoine C.S.M. 978
7e rapport et amendement au 7e rapport
AVIS PUBLIC est par les présentes, donné que:
1. le 20 août 1969, conformément à la Loi, le Bureau des Expropriations de Montréal a déposé au bureau du greffier de la Ville son 7e rapport, en date du 31 juillet 1969.
2. le 27 août 1969, conformément à la loi, le Bureau des Expropriations de Montréal a déposé au bureau du greffier de la Ville un amendement à son 7e rapport, en date du 27 août 1969, concernant l'expropriation ci-dessus et que ce 7e rapport et l'amendement au 7e rapport seront présentés pour confirmation et homologation, à la Cour supérieure ou à l'un de ses honorables Juges, division de pratique, chambre no 31, palais de justice à Montréal, le 17e jour d'octobre 1969, à 10,30 heures du matin ou aussitôt que Conseil pourra être entendu.
MARC BOYER, c.r. Le greffier de la Ville
HOTEL DE VILLE, MONTRÉAL, le 10 septembre 1969

Le Ministère des Postes fait un appel d'offres pour le transport du courrier par camion, entre Montréal, P.Q. et Kingston, Ont. Ce service sera affecté six jours par semaine. Seront nécessaires des camions d'une capacité d'au moins 900 pieds cubes, pouvant transporter 5 tonnes de courrier.
Seront acceptées les soumissions provenant des résidents ou des commerçants situés à Montréal et à Kingston, Ont., ou de tout point en route. Seront aussi acceptées les soumissions provenant des firmes qui ont une agence, une succursale ou leur siège social dans les localités susmentionnées.
Les devis, les instructions, les formulaires de contrat, les formules de soumission, les horaires, etc. peuvent être obtenus au bureau du Directeur de district des services postaux, Ottawa, Ont. et Montréal, P.Q. ou du Receveur des postes à Montréal et à Kingston, et à tout point intermédiaire.
Les soumissions seront acceptées jusqu'au 24 septembre 1969.

l'information

sportive

BASEBALL

HIER

Ligue Nationale	Ligue Américaine
New York 7, Chicago 1 Montréal 4, Pittsburgh 2 St. Louis 6, Philadelphie 2 Atlanta 2, Los Angeles 1 (10 manches) Houston 9, San Diego 2 San Francisco 7, Cincinnati 4	Boston 3, Cleveland 1 Oakland (Dobson 14-11) (Soir) Detroit 2, New York 0 Baltimore 6, Washington 1 (1er) Washington à Baltimore Kansas City à Oakland Minnesota 11, Californie 7

LANCEURS PROBABLES

AUJOURD'HUI

Ligue Nationale	Ligue Américaine
Montréal (Wagner 4-12) et (Reed 6-5) à New York (McAndrew 6-6) et (Ryan 5-1) (Soir) Los Angeles (Sutton 15-14) à Houston (Lemaster 11-13) (Soir) San Diego (Kroy 4-19) à Cincinnati (Nolan 6-5) (Soir) St. Louis (Gibson 16-11) et (Torres 7-4) à Pittsburgh (Blass 14-8) et (Belinski 0-1) (Soir) San Francisco (Bryant 19-12) à Philadelphie (Wise 12-11) (Soir)	Seattle (Brabender 11-11) à Oakland (Dobson 14-11) (Soir) Boston (Kroy 11-2) à Baltimore (Palmer 14-2) (Soir) Kansas City (Bunker 9-10) à Californie (Messersmith 13-0) (Soir) New York (Stottemyere 18-12) à Washington (Bosman 11-5) Detroit (Loach 17-9) à Cleveland (Elisworth 6-7) (Soir) Minnesota (Perranoski 10-9) à Chicago (John 6-11) (Soir)

CLASSEMENT

Ligue Nationale				Ligue Américaine			
DIVISION OUEST				DIVISION EST			
G	P	Moy.	Diff.	G	P	Moy.	Diff.
Chicago	84	58	950	Baltimore	97	45	683
New York	82	57	590	Détroit	81	50	574 15
Pittsburgh	75	62	547 6	Boston	76	63	547 19
St. Louis	75	65	536 8	Washington	72	70	507 25
Philadelphie	55	84	396 27	New York	70	70	500 26
Montréal	44	97	312 39	Cleveland	56	96	394 41
DIVISION OUEST				DIVISION EST			
San Francisco	76	63	963	Minnesota	86	54	614
Cincinnati	77	62	551	Oakland	76	62	551 9
Atlanta	77	62	547 6	Californie	60	78	435 25
Los Angeles	75	64	540 2	Kansas City	57	62	410 28
Houston	74	65	532 3	Chicago	54	84	391 31
San Diego	44	97	312 34	Seattle	54	85	388 31

Steve Renko mate les Pirates et les EXPOS gagnent 4-2

Les Expos de Montréal ont remporté une éclatante victoire de 4-2 hier soir sur les Pirates de Pittsburgh grâce à un circuit de Coco Laboy à la sixième manche, circuit qui a fait compter deux des quatre points des vainqueurs. Bob Bailey a également joué un rôle important dans la victoire des siens en réussissant un double et un ballon sacrifice. Steve Renko a été le principal artisan du triomphe des Expos en limitant les Pirates à cinq coups sûrs. Il s'agissait d'une quatrième victoire pour Renko dont la fiche est maintenant de 4-4.

Les Expos ont brisé une égalité de 1-1 en marquant trois points à la sixième manche et infligé une septième défaite aux Pirates au cours de leurs 21 dernières parties. Le lanceur perdant Luke Walker a commencé la sixième manche en accordant un but sur balles à Steve Renko. Hermoso se rendit au premier but sur un coup bondissant et vola le deuxième. Bob Bailey le fit compter d'un solide double au champ droit et Coco Laboy réussit alors son 17ème circuit de la saison au champ gauche.

Bailey avait également fait compter le premier point marqué par Angel Hermoso dès la première manche. Les Pirates ont enregistré un point à la cinquième sur une erreur de Bobby Wine quand Clemente atteignit le deuxième but sur un sacrifice, se rendit au troisième lorsque Bailey échappa une chandelle et compta sur un mauvais lancer de Renko au marbre.

Sanguillen a réussi l'autre point des Pirates, frappant un simple, se rendant au deuxième but sur le simple de Hebler et croisant le marbre sur le double de Carl Taylor.

Pittsburgh AB PS CS PM
M. Alou, CC 2 0 0 0
A. Oliver, 1B 4 1 0 0
Sanguillen, R 4 1 1 0
Hebler, 3B 3 0 1 0
Patek, A-C 2 0 0 0
C. Taylor, FP 1 0 0 0
Martinez, A-C 1 0 0 0
Walker, L 2 0 0 0
Marone, L 1 0 0 0
Pagan, FP 1 0 0 0
Gibson, L 1 0 0 0
TOTAL 30 2 5 1

MONTRÉAL AB PS CS PM
Hermoso, 2B 3 2 0 0
Sutherland, CD 4 0 1 0
Bailey, CG 1 1 1 2
Wicker, CC 1 0 0 0
Baleman, FP 1 0 0 0
Cline, CC 1 0 0 0
Laboy, 3B 4 0 1 2
Herrera, CC 3 0 1 0
Fairly, 1B 3 0 0 0
Brand, R 3 0 1 0
Wine, A-C 3 0 0 0
Renko, L 2 0 0 0
TOTAL 27 4 5 4

Des victoires pour Paduano et Durelle

Joey Durelle, le champion mi-moyen du Canada a participé à la deuxième finale de 10 rondes en affrontant Junior Hilton, de New York.

Un combat fort intéressant alors que Hilton s'avéra un plus sérieux adversaire pour Durelle que ne l'avaient prévu les amateurs.

Il est vrai que Durelle n'était pas en grande forme, qu'il ne s'était que très peu entraîné pour ce match.

Le résultat final: une victoire par décision partagée pour Durelle. Une décision qui, incidemment, fut longuement huée par les spectateurs. Quoique le représentant du Devoir croit que Durelle l'a emporté par décision unanime.

CLEVELAND — Les Red Sox de Boston ont battu hier les Indiens de Cleveland au compte de 3-1. Ce sont des simples de Carl Yastrzemski et de Reggie Smith qui ont brisé une égalité de 1-1 à la septième manche, après que deux hommes eurent été retirés, qui ont valu deux points aux Sox et la victoire.

Devant une foule de 5,600 personnes hier soir, au Centre Paul Sauvé, Donato Paduano a remporté sa 14 victoire consécutive chez les professionnels en disposant de Colin Fraser le champion mi-moyen junior par mise hors de combat technique à la 10e ronde.

Une victoire qui fut longuement applaudie par les amateurs. Il s'agissait d'ailleurs d'une 7e victoire de Paduano par mise hors de combat.

Il est maintenant assuré qu'à son prochain combat P. duano affrontera Joey Durelle pour le titre de champion mi-moyen du Canada.

Les Mets deviennent de plus en plus menaçants

PHILADELPHIE — La recrue Jerry Davanov a frappé une paire de deux buts hier soir pour conduire les Cards de St-Louis à une victoire de 6-2 sur les Phillies de Philadelphie. Davanov a de plus fait compter deux points et en a lui-même compté deux. La victoire a été créditée au lanceur Nelson Briles, un droitier dont la fiche est maintenant de 15-12.

NEW YORK — Tom Seaver a limité ses adversaires à cinq coups sûrs hier alors que les Mets de New York l'ont emporté au compte de 7-1 sur les défaits Cubs de Chicago. A l'issue de cette victoire les Mets ne sont plus qu'à une demi-partie des meneurs dans la division de l'Est de la ligue Nationale.

ATLANTA — La recrue Ralph Garr a réussi un simple qui a valu le point de la victoire hier à la dixième manche alors que les Braves d'Atlanta l'ont emporté au compte de 2-1 sur les Dodgers de Los Angeles.

Stewart craint les McLaren au Grand Prix canadien de Mosport, le 20 septembre

TORONTO — Jackie Stewart qui a décroché, dimanche dernier, les grands honneurs du championnat du monde, considère les porte-couleurs de l'écurie McLaren comme les adversaires les plus redoutables au Grand Prix Player's du Canada qui se disputera à Mosport, le samedi, 20 septembre prochain.

En effet, Jim Muzzin, président de la CRDA, organe organisateur du Grand Prix, vient de confirmer la participation des deux voitures McLaren M7C de formule un à cette épreuve de 90 tours, unique par l'ampleur des bourses offertes.

Au volant des voitures McLaren, l'on retrouve le célèbre duo de Néo-Zélandais maintenant établis en Angleterre. Denis Hulme, champion du monde en 1967, et Bruce McLaren, qui à l'issue du Grand Prix d'Italie, s'est hissé en deuxième position au classement général.

D'après Stewart, McLaren constitue une menace formidable parce qu'il connaît comme sa poche la piste de Mosport où s'est courue l'épreuve qui décidera de la répartition de \$150,000 en bourses. Toujours selon Stewart, Hulme a l'habitude de foncer en fin de saison et il se présente d'ores et déjà comme un adversaire des plus coriaces. En effet, l'an dernier, au Circuit Mont-Tremblant, ce fut Hulme qui franchit le premier la bande-roule d'arrivée, alors qu'en 1967, à Mosport, c'était Jack

Brabham qui avait l'insigne honneur d'inscrire le premier nom au palmarès des Grands Prix Player's du Canada.

Quant à l'écurie Lotus, elle sera représentée par trois voitures de formule Un. La première sera pilotée par l'Anglais Graham Hill, champion du monde en 1968, et la deuxième par l'Autrichien Jochem Rindt. On ne sait pas encore qui sera aux commandes de la troisième, mais on peut d'ores et déjà affirmer que Hill et Rindt, deux as des grands circuits, ne se laisseront pas impressionner par les récents succès de Jackie Stewart.

Le troisième pilote de l'écurie Lotus n'a pas encore été confirmé par la CRDA, mais il se pourrait que la troisième voiture soit confiée à Mario Andretti ou au Canadien Bill Brack qui avait rempli ce rôle, l'an dernier.

Il est curieux de constater que l'écurie Lotus n'a pas connu de grands succès dans les épreuves de formule Un au Canada au cours des dernières années. Pourtant, au début des années 60, lors des premières épreuves internationales à se tenir au Canada, ce fut Lotus qui domina complètement la scène, en commençant par la victoire de Stirling Moss en 1961, à la première Player's 200.

Si Hill reste le pilote vedette de l'écurie Lotus, il semble toutefois que Rindt en constitue la tête de lance. Il a terminé deuxième au GP d'Italie, dimanche dernier et sa réputation de fonceur n'est plus à faire. Il est donc fort possible qu'il puisse redorer, au Canada, le blason quelque peu défraîchi de Lotus.

Les billets pour le Grand Prix Player's du Canada, le 20 septembre prochain, sont actuellement en vente à des prix réduits de prévente, à tous les guichets TRS dans la Province de Québec et à Ottawa.

Leo Durocher accuse l'artilleur Jenkins

CHICAGO (PA) — Le Canadien Ferguson Jenkins, meilleur lanceur des Cubs de Chicago, a été vertement critiqué par son gérant Leo Durocher sous prétexte qu'il ne faisait pas tout son possible.

Deux journaux de Chicago sifflaient hier que Durocher avait convoqué une assemblée d'équipe avant le match dominical contre les Mets à New York dimanche.

Jenkins a admis qu'il avait été l'objet de l'ire de Durocher.

Ce reproche à Jenkins, à la suite de sa défaite de 13-4 aux mains du Pittsburgh samedi, n'a pas percé avant 24 heures.

Jenkins, dont la fiche est 19-12, avait été le débutant contre Pittsburgh et il s'est effondré après qu'un ballon est tombé dans le champ extérieur.

"Après l'erreur de Don Young samedi, j'ai fait quelques commentaires dans l'abri des joueurs et Durocher ne les a pas aimés. Il a convoqué une réunion à ce sujet et il m'a donné un bon savon, puis il a demandé si quelqu'un avait quelque chose à dire. J'ai gardé le silence.

"Mais j'ai droit à son opinion, mais je n'ai jamais lâché avec cette équipe."

Lanceur débutant

C'est Durocher qui a transformé Jenkins en lanceur débutant presque contre le désir du Canadien.

"Lorsque j'ai vu ce jeune homme pour la première fois, je lui ai demandé ce qu'il voulait faire, a dit Durocher. Il m'a étonné en disant qu'il voulait être lanceur de relève parce que, ainsi, il pourrait mieux aider le club. Les débutants gagnent plus d'argent et ce jeune gars me dit qu'il est prêt à lancer en relève."

Voilà les paroles de Durocher il y a deux ans, au sujet du Jenkins de 1966. Depuis, le Canadien a complété deux saisons de 20 victoires, premier lanceur des Cubs à réussir l'exploit depuis Lorne Warneke en 1934-35. Il a été le premier Canadien à remporter 20 victoires dans les majeures en plus de 50 ans.

Durocher ne veut plus commenter au sujet de la réunion de dimanche.

Jenkins a conclu: "Il a le droit de diriger le club à sa façon. Je connais mon rôle et je ne dirai rien. Je désire tout simplement commencer cinq autres matches."

Football

Ligue Nationale

St. Louis 6 - Philadelphie 2

St. Louis 032 100 000 6 9 1
Philadelphie 000 100 000 2 7 2
Bries, Grant 9 et Torre, Jackson, Boster 4, Palmer 8 et Watkins C — Bries 15-12 P — Jackson, 12-15

Ligue Américaine

Minnesota 11 - Californie 7

Minnesota C10 117 100-11 19 4
Californie 300 120 000 7 11 3
Chance, Woodson & Klat 5 et Roseboro, Gashert, Bradley & Klat 6, Fisher 9 et Azcue G — Klat 13-11 P — Bradley, 0-1 Ctr, Minnesota, Gardena 9

Washington 1 - Baltimore 6

Washington 000 000 001-1 6 0
Baltimore 000 020 000-6 10 0
Carson, Baldwin 3, Miles 7, Dukes 7, Humphreys 8 et Casanova, Cuellar et Casanova G — Cuellar 21-10 P — Carson 5-4 Ctr, Washington, Howard 45

Dalton fera confiance à Sonny Wade

Les Alouettes viennent à peine d'affronter un groupe de "rough riders" qu'ils se voient ce soir dans l'obligation d'en rencontrer un autre qui pourrait leur causer tout autant d'ennuis.

Il s'agit des Rough Riders de la Saskatchewan qui s'amenent à l'Autostade après avoir encaissé un revers de 34-15 à Ottawa. Ce qui nous permet de croire que Saskatchewan sera d'autant plus à craindre ce soir. D'autant plus que les Rough Riders sont toujours en quête de leur première victoire sur une équipe de l'Est cette année.

Jusqu'ici en cinq joutes inter-ligues les gars de l'Ouest ont dû se satisfaire d'un match nul. Winnipeg annulant 24-24 avec les Alouettes.

Les Rough Riders de la Saskatchewan entendent tout donner ce soir afin de réculer au moins deux points au classement de leur voyage dans l'Est.

Dans le camp des Alouettes on parle peu par le temps qui court. Avec une fiche de seulement deux joutes nulles en 6 parties les Alouettes sont déjà éliminés, ou presque, des séries éliminatoires.

Les Montréalais assisteront toutefois aux débuts locaux d'un nouveau joueur avec les Alouettes, Mike D'Amata un demi-défensif obtenu des Jets de New York.

Le pilote Kay Dalton a déclaré que c'est probablement Sonny Wade qui commencera le match au poste de quart-arrière. Carroll Williams agirait comme substitut.

Un K.O. pour Gerald Ratté

Gerald Ratté, un solide coqneur n'a pas désappointé ses partisans en décrochant une victoire par K.O. à 2 min. 47 sec. de la première ronde contre Al Bashir.

Ce dernier n'était pas évidemment en excellente condition physique. Il reste que Ratté a fait montre de beaucoup de classe pour s'assurer, "l'ouverture" qui devait lui assurer une victoire par mise hors de combat. Une solide droite qui a "endormi" Bashir pour au moins trois minutes.

Dans le match d'ouverture Angel Ortiz, de New York décrocha une victoire par mise hors de combat technique sur Luigi Colavita à la 3e ronde.

Leo Durocher accuse l'artilleur Jenkins

CHICAGO (PA) — Le Canadien Ferguson Jenkins, meilleur lanceur des Cubs de Chicago, a été vertement critiqué par son gérant Leo Durocher sous prétexte qu'il ne faisait pas tout son possible.

Deux journaux de Chicago sifflaient hier que Durocher avait convoqué une assemblée d'équipe avant le match dominical contre les Mets à New York dimanche.

Jenkins a admis qu'il avait été l'objet de l'ire de Durocher.

Ce reproche à Jenkins, à la suite de sa défaite de 13-4 aux mains du Pittsburgh samedi, n'a pas percé avant 24 heures.

Jenkins, dont la fiche est 19-12, avait été le débutant contre Pittsburgh et il s'est effondré après qu'un ballon est tombé dans le champ extérieur.

"Après l'erreur de Don Young samedi, j'ai fait quelques commentaires dans l'abri des joueurs et Durocher ne les a pas aimés. Il a convoqué une réunion à ce sujet et il m'a donné un bon savon, puis il a demandé si quelqu'un avait quelque chose à dire. J'ai gardé le silence.

"Mais j'ai droit à son opinion, mais je n'ai jamais lâché avec cette équipe."

Lanceur débutant

C'est Durocher qui a transformé Jenkins en lanceur débutant presque contre le désir du Canadien.

"Lorsque j'ai vu ce jeune homme pour la première fois, je lui ai demandé ce qu'il voulait faire, a dit Durocher. Il m'a étonné en disant qu'il voulait être lanceur de relève parce que, ainsi, il pourrait mieux aider le club. Les débutants gagnent plus d'argent et ce jeune gars me dit qu'il est prêt à lancer en relève."

Voilà les paroles de Durocher il y a deux ans, au sujet du Jenkins de 1966. Depuis, le Canadien a complété deux saisons de 20 victoires, premier lanceur des Cubs à réussir l'exploit depuis Lorne Warneke en 1934-35. Il a été le premier Canadien à remporter 20 victoires dans les majeures en plus de 50 ans.

Durocher ne veut plus commenter au sujet de la réunion de dimanche.

Jenkins a conclu: "Il a le droit de diriger le club à sa façon. Je connais mon rôle et je ne dirai rien. Je désire tout simplement commencer cinq autres matches."

Grubb et Grey Whiz une solide combinaison

Le vétéran Yonnie Starr, entraîneur de trois vainqueurs du Prix de la Reine, s'amènera ici avec une impressionnante combinaison "cheval et jockey", à l'occasion du derby du Québec qui sera disputé dimanche prochain à Blue Bonnets.

Il pourra compter sur un Grey Whiz en parfaite condition et prêt à parcourir la distance d'un mille et un huitième, avec en selle Richard Grubb, l'un des meilleurs jockeys au pays.

Grey Whiz, un rejeton de Promised Land, a connu plus que sa part d'insuccès et de malchances cette année. On l'avait considéré comme aspirant éventuel au Prix de la Reine, surtout en vertu de ses magnifiques performances comme juvénile, alors qu'il avait gagné \$49,507. Des blessures mineures et des maux bénins l'ont affecté à la suite d'une course à Woodbine à la mi-juin. Il n'a jamais été menaçant dans le Prix de la Reine, terminant en sixième position à Jumpin Joseph.

Toutefois, Starr a fait en sorte de remettre sur pied son protégé, qui depuis le Prix a remporté deux victoires, en plus de s'être classé trois fois deuxième et une fois troisième. Il est aussi bien satisfait de sa performance dans le derby du Manitoba, alors que Grey Whiz a lutté côte à côte avec Jumpin Joseph sur la distance d'un mille et trois huitièmes avant d'être vaincu de justesse par Sharp-Eyed Quillo.

Starr a ramené son poulain à Toronto et il a mentionné que Grey Whiz était prêt à tout prendre dans le derby du Québec d'un enjeu de plus de \$32,000.

Grubb, qui mène chez les jockeys sur le circuit ontarien et qui compte plusieurs triumphes à Blue Bonnets, est celui qui a monté Grey Whiz dans le "Prince Of Wales", remplaçant John Leblanc, blessé à une épaule.

Grey Whiz doit arriver ici ce matin et sera confié à Jacques Dumas en attendant l'arrivée de Starr.

Sharp-Eyed Quillo arrivera de New York et il est attendu vendredi matin, tandis que Fire N Desire et Ice Palace seront expédiés par camions de Toronto.

Les autres partants éventuels dans le derby sont The Northerner et l'un ou l'autre de Hurluberlu et Poil de Carotte.

Johnnie (Yonnie) Starr a sellé le vainqueur du Derby 1966, Bye And Near à Conn Smythe... L'entraîneur monténégrin Jacques Dumas n'a que 12 chevaux sous ses soins, mais il mène quand même avec 13 gagnants depuis le début de la réunion à BB... Bill Bradfield est toujours en tête des jockeys avec 30 victoires. Robert Pion et Jim Anderson sont deuxième avec 19, suivi par Michel Lapensee 18, Ron Fairholm 16, Bobby Stewart et Larry Buzit 14.

INUTIL D'ATTENDRE ACHETEZ MAINTENANT!



RENULT 10

Fabriquée au Québec

Profitez de la meilleure période de l'année pour acheter votre Renault! Les modèles 1970 seront ici à la mi-septembre, soyez donc assurés de faire le meilleur achat avant la fin de nos modèles 1969. Voyez ce que vous pouvez obtenir:

- Pas 2 mais 4 portes
- 4 freins à disque — pas en supplément mais de série
- Pas moins de 40 milles au gallon
- Suspension indépendante non pas à 2 mais aux 4 roues

Rien de moins que le véritable confort Renault! Fabriquée au Québec — et non à des milliers de milles d'ici

Faites vite, venez nous voir pendant qu'il en reste encore quelques-unes!

Cuellar remporte sa 21e victoire

BALTIMORE — Mike Cuellar a limité les Sénateurs de Washington à six coups sûrs et décroché sa 21ème victoire de la saison alors que les Orioles de Baltimore ont remporté les honneurs de la première partie de leur programme-double au compte de 6-1. Cuellar a perdu son blanchissage lorsque Frank Howard a réussi son 45ème circuit de la saison à la neuvième manche. Les Orioles ont marqué deux points à la cinquième manche sur un simple de Belanger et quatre autres à la septième.

ANAHEIM — Les Twins du Minnesota ont remporté une

victoire de 11-7 hier sur les Angels de la Californie grâce à une explosion de sept points à la sixième manche, dont cinq après la bève de l'arrêt-court Jim Fregosi qui a jonglé avec la balle alors qu'il avait l'occasion de mettre fin à cette manche qui devait s'avérer désastreuse pour les Angels. Les Twins ont malméné quatre lanceurs des Angels pour récolter pas moins de 18 coups sûrs pour éliminer officiellement Californie de la course au championnat. La victoire a été créditée à Jim Kaat dont la fiche est maintenant de 13-11.

À nos conditions... dit Clarence Campbell

La ville de Vancouver qui fait campagne afin d'obtenir une franchise dans la Ligue Nationale de Hockey pour la saison 1970-71 aura l'opportunité cette semaine de consolider sa position.

Clarence Campbell a déclaré hier que tous ceux intéressés à se joindre aux cadres de la L.N.H. seront appelés à faire parvenir leurs demandes cette semaine.

Campbell entend tenir une conférence de presse, aujourd'hui ou demain alors qu'il dévoilera les plans de la Ligue Nationale pour l'admission de deux nouvelles équipes d'ici un an.

Pour ce qui est de Vancouver, le président de la L.N.H. ajouta: "Si les responsables à Vancouver rencontrent les exigences du circuit et acceptent nos conditions ils seront acceptés!"

ter au moins deux points au classement de leur voyage dans l'Est.

Dans le camp des Alouettes on parle peu par le temps qui court. Avec une fiche de seulement deux joutes nulles en 6 parties les Alouettes sont déjà éliminés, ou presque, des séries éliminatoires.

Les Montréalais assisteront toutefois aux débuts locaux d'un nouveau joueur avec les Alouettes, Mike D'Amata un demi-défensif obtenu des Jets de New York.

Le pilote Kay Dalton a déclaré que c'est probablement Sonny Wade qui commencera le match au poste de quart-arrière. Carroll Williams agirait comme substitut.

Un K.O. pour Gerald Ratté

Gerald Ratté, un solide coqneur n'a pas désappointé ses partisans en décrochant une victoire par K.O. à 2 min. 47 sec. de la première ronde contre Al Bashir.

Ce dernier n'était pas évidemment en excellente condition physique. Il reste que Ratté a fait montre de beaucoup de classe pour s'assurer, "l'ouverture" qui devait lui assurer une victoire par mise hors de combat. Une solide droite qui a "endormi" Bashir pour au moins trois minutes.

Dans le match d'ouverture Angel Ortiz, de New York décrocha une victoire par mise hors de combat technique sur Luigi Colavita à la 3e ronde.

RÉGIE DES ALCOOLS DU QUÉBEC

AVIS

Les personnes ci-après mentionnées ont demandé le permis suivant:

NOM	ADRESSE	CATÉGORIE
ALLAIRE, Raoul	7400, St-Hubert, Montréal	Restaurant
LEE, Wai Kee	6654 est, Sherbrooke	S.A.M.
"Four Seas Restaurant Inc"	Montréal	
GRECO, Antonio	11836, Boul. Longueuil	Épicerie
et Santolo Greco	Montréal-Nord	
WONG, Tip Gan	3205, Grondy	S.A.M.
"Chez Wong Inc"	Montréal	
PETRILLI, Michele	9037, 10e avenue	Épicerie
	Montréal	
LAMARCHE, Mme Germaine	6319, St-André	Épicerie
Lavallée	Montréal	
MASCIOTRA, Vittoria	5850 est, Jean-Talon	S.A.M.
"Vittorio Restaurant & Pizzeria Inc"	St-Léonard	
DESROSIER, Gérard	4239 est, Ontario,	S.A.M. - Bar
	Montréal	
LAFONTAINE, Georges	1425, Crescent	S.A.M. - Bar
"Arthur's Investment Corporation"	Montréal	
ABOURAMEH, Pierre	1450, Crescent	S.A.M. - Bar
"The Peking Palace Restaurant Ltd"	Montréal	

Toute objection à ces demandes doit être faite par écrit, dûment motivée, dans les 15 jours du présent avis au:

GREFFIER DE LA RÉGIE
Case Postale 1058, Place d'Armes, Montréal, P.Q.



Blue Bonnets

CE SOIR À 7H.45

Dimanche: 2h.00
Pas de courses le jeudi

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

MEUBLES DE BUREAUX

VEENEZ CHOISIR VOTRE AMÉUBLEMENT SUR LES LIEUX

STATIONNEMENT

Canada Dactylographe Inc.
7035 AVE. DU PARC
270-1141

Brevets d'invention MARQUES DE COMMERCE

Marion, Robic & Robic

ci-devant
Marion & Marion
2100, rue DRUMMOND
Montréal, 25 288-2152

Encouragez nos annonceurs

RENAULT CANADA

SUCCURSALES DÉTAIL

6875 Côte de Liesse
735-1331

1824 Ste-Catherine O.
937-9551

4950 Jean-Talon O.
738-1143



Nos meilleurs complets sont

TAILLÉS SUR MESURE

...par un fabricant canadien de haute renommée



Celui qui brillait au "pub" hier soir

et qui arrive en trombe à la conférence ce matin... toujours impeccablement vêtu. Celui-là s'habille chez Morgan d'un complet taillé sur mesure. Un complet de qualité supérieure. Des tissus de choix, importés ou canadiens - laine peignée, flanelle, tissu à fil tors. Des motifs discrets - rayures chevrons, quadrillés - ou ton uni tout simplement. Des styles classiques et contemporains à 2 ou trois boutons, devant droit ou croisé. Léger supplément pour tailles fortes et modèles spéciaux. Voyez ces complets à notre magasin du centre-ville, rayon 30, au rez-de-chaussée... Aussi à Dorval, Rockland et Boulevard.



Ord. \$105. à \$130.

\$86

2 pour \$160

Pantalon supplémentaire... \$28
Gilet..... \$16